

## Le silencieux

**L**E GÉNIE se reconnaît à ce qu'il sent mauvais. Le grand Edison n'a-t-il pas dit: « Le génie est fait de 1 % d'inspiration et de 99 % de transpiration » ?

Si l'on veut à tout prix que règne la paix dans le monde, commençons par fusiller tous les militaires.

J'ai peine à croire que Dieu ait créé l'Homme. Ne se serait-il pas contenté de lui procurer les matériaux pour qu'il se fasse lui-même ?

ALBERT BRIE

## AU SOMMAIRE

### L'ÉCOLE MILIEU DE VIE

Au moment où s'élargit au Québec le débat sur la qualité de l'éducation — nous sommes à moins de deux mois des États généraux — LE DEVOIR publie aujourd'hui un supplément de 20 pages qui rend compte de la vie qui foisonne dans les écoles du Québec. « L'école, milieu de vie », tel est en effet le thème de ce cahier spécial. On y lira de nombreux reportages préparés tant par des journalistes de la maison que par des collaborateurs chevronnés.

### ÉCONOMIE

### JANVIER PRÉSAGE DE BONS RÉSULTATS POUR L'IMMOBILIER EN 1986

Les statistiques de l'activité résidentielle de la région de Montréal publiées hier par la Chambre d'immeuble de Montréal annoncent une bonne année 1986. Le vice-président de la Chambre, M. Gérard Carignan, ne croit pas qu'il ait lieu d'être pessimiste en ce moment, mais l'évolution des taux d'intérêt depuis quelques semaines marque un point d'interrogation.

Page 11

### ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

## Les voteurs philippins affluent aux urnes

MANILLE (AFP) — Les Philippins votaient en masse, vendredi, en milieu de matinée et aucun incident sérieux n'avait été signalé, tant à Manille qu'en province.

À Manille, après un démarrage un peu lent lors de l'ouverture des bureaux de vote à 7 h. locales, les électeurs ont commencé à affluer une heure plus tard. Dans six bureaux de vote dans lesquels s'est rendu un journaliste de l'AFP, l'affluence était considérable.

Les opérations de vote étaient surveillées de près par des volontaires du NAMFREL, une organisation catholique indépendante qui a disséminé quelque 500.000 observateurs dans les 90.000 bureaux de vote de pays ainsi que par des militants de l'opposition conduite par Mme Corazon Aquino.

Selon l'agence officielle PNA (Philippines News Agency), la participation électorale était également très importante en province.

La candidate de l'opposition, Mme Corazon Aquino, a déjà voté dans sa province de Tarlac, près de Manille. Mme Imelda Marcos a également



C. Aquino



F. Marcos

rempli son devoir électoral dans un bureau de vote de la capitale. Le président Marcos doit quant à lui voter un peu plus tard dans sa province d'Ilocos-Norte, au nord de l'archipel philippin. 26 millions de Philippins bénéficient d'un droit de vote.

Toutes les forces armées philippines ont été placées en état d'alerte maximum pour surveiller le déroulement des élections, alors que le chef d'une délégation d'observateurs américains, le sénateur Richard Lugar, a déjà fait état d'irrégularités qui pourraient avoir un impact sur les résultats du vote. (Voir autres informations page 5)

Quelques heures avant le début du

scrutin, l'opposition, conduite par Mme Corazon Aquino, a déjà dénoncé des actes de violence et des pressions physiques pour contraindre ses sympathisants à voter en faveur du président sortant Ferdinand Marcos.

L'UNIDO, la coalition de l'opposition, a annoncé hier qu'un de ses responsables locaux, M. Eugenio Coloma, avait été tué par des membres des forces para-militaires à Buguey, au nord de l'archipel philippin, et le porte-parole de Mme Aquino, M. René Saguisag, a indiqué que des faux bulletins de vote en faveur du président Marcos avaient été repérés en différents endroits, notamment dans l'île de Mindanao, au sud des Philippines.

Selon l'opposition, des violences et des pressions physiques contre les partisans de Mme Aquino ont surtout été enregistrées dans la province de Tarlac, dont elle est originaire, au centre des Philippines.

Le numéro deux de l'armée philippine, le général Fidel Ramos, a indiqué hier, au cours d'une conférence de presse, que l'ensemble des forces

armées du pays, soit environ 250.000 hommes, avaient été placées en état d'alerte maximum, car des attaques de la guérilla communiste sont, selon lui, prévues dans 65 des 74 provinces du pays. Les quelque 90.000 membres des forces para-militaires et de la police ont également été mobilisés pour la surveillance du scrutin.

Hier, selon l'agence de presse philippine PNA, un guérillero communiste a été tué par la police qui repoussait une attaque de la guérilla contre la mairie de Villa Verde, dans la province de Nueva Vizcaya.

Alors que des violences électorales et des tentatives de fraude lors du vote ou au moment des opérations de décompte sont attendues, le chef de la délégation de vingt observateurs américains des opérations électorales, le président de la Commission des affaires étrangères du Sénat, le sénateur républicain Richard Lugar, a déclaré hier à Manille qu'il avait déjà eu communication d'irrégularités avant le vote. Nous sommes critiques, mais nous espérons que le processus démocratique pourra se dérouler, a-t-il dit.

## Le taux privilégié atteint 12.25 %

— Page 11

## PROCHAIN SOMMET FRANCOPHONE: MULRONEY CONCÈDE À BOURASSA Après Paris, la ville de Québec

PIERRE O'NEILL

Ottawa a fini par céder aux pressions du gouvernement Bourassa et il consent à ce que le prochain Sommet des pays francophones se tienne à Québec.

Cette volte-face a été rendue publique par le premier ministre Mulroney, lui-même, qui a déclaré son intention de proposer que le prochain Sommet de la francophonie se tienne dans la ville de Québec.

Conférencier au déjeuner-causerie du Conseil des relations internationales de Montréal, M. Mulroney a promis d'unir sa voix à celle du premier ministre Bourassa, qui profitera de l'intervention du Québec à la séance de clôture du Sommet de Paris, pour lancer officiellement l'invitation aux 40 pays francophones du monde.

Le changement soudain d'attitude de M. Mulroney dans ce dossier surprend d'autant plus que les négociations devaient se poursuivre encore toute la journée d'hier à Montréal et qu'une nou-

velle rencontre des hauts fonctionnaires des deux gouvernements était prévue pour le début de l'après-midi. Mise de l'avant par le premier ministre Bourassa, l'idée de tenir le prochain sommet de la francophonie à Québec avait d'abord été fort mal accueillie par Ottawa. Après s'y être formellement opposé, M. Mulroney a ensuite tenté de faire accepter Montréal comme proposition de compromis. Mais M. Bourassa a refusé de céder, déterminé qu'il était de profiter du Sommet de Paris pour faire la promotion de son projet et convaincre les leaders des autres pays francophones. Il était déjà assuré de l'appui de M. François Mitterrand, qui souhaite que le prochain sommet se tienne à la veille des élections présidentielles françaises. En se ralliant hier, M. Mulroney a néanmoins voulu s'arroger le crédit de ce revirement: « Je suis fier d'avoir été l'un des artisans de ce déblocage qui donne aux francophones canadiens un accès longtemps inespéré à un sommet de la francophonie ».

Ce discours sur le thème de la francophonie, et dont de larges extraits paraissent en page 9, le pre-

Voir page 10: Sommet

## Wilson défendra le dollar

■ LA DEVISE CANADIENNE REMONTE À 71.12 CENTS US

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — La Banque du Canada et le ministre des Finances, Michael Wilson, ont conjugué leurs efforts hier pour défendre vigoureusement le dollar canadien qui clôturait hier à 0.7112 cents US, en hausse de sept dixièmes de cent.

Cette remontée du dollar est surtout due à la décision de la Banque du Canada de hausser de près de trois-quart de points (0.67) son taux d'escompte qui se situe maintenant à 11.47 %. Cela a pu aussi être le fait de l'engagement ferme pris hier par M. Wilson de défendre vigoureusement le dollar canadien.

Faisant une déclaration ministérielle aux Communes, le ministre des Finances, a reconnu implicitement que le gouvernement avait tardé à réagir, affirmant que « les spéculations négatives sur le dollar canadien sont allées trop loin ». Le gouvernement est prêt, a-t-il dit, à utiliser ses réserves de devises pour intervenir



M. Michael Wilson

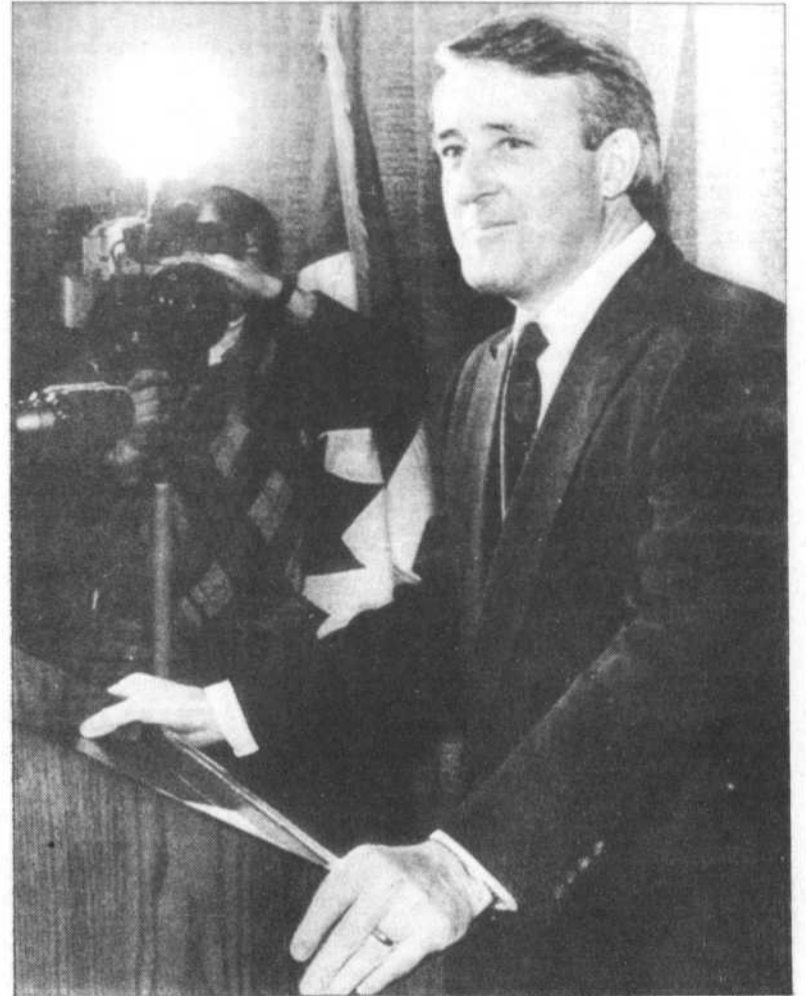
aussi agressivement qu'il le faudra pour contrecarrer les pressions spéculatives sur le dollar.

S'il a voulu ainsi mettre en garde les spéculateurs, le ministre a aussi cherché à se faire rassurant à l'endroit des investisseurs. Le gouvernement canadien

poursuivra sa politique de redressement des finances publiques et le déficit dans le prochain budget sera réduit, a-t-il promis à ceux qui doutent de la volonté du gouvernement Mulroney de faire un effort sérieux en ce sens. Le budget sera présenté comme prévu dans la dernière semaine de février, a-t-il assuré, sans pour autant préciser le jour.

La situation économique canadienne ne justifiait pas le mouvement spéculatif qu'a connu le dollar ces derniers jours, croit M. Wilson. Il cite à cet effet une inflation stable à 4 % depuis 19 mois, une productivité à la hausse et une croissance du PNB canadien supérieure de deux points à celle du PNB américain. Le flux

Voir page 10: Dollar



M. Brian Mulroney

## Le Sommet sera plus technologique que « politique »

LISE BISSONNETTE

Pour éviter les récifs politiques où pourrait s'échouer le premier « Sommet de la francophonie », qui réunira une quarantaine de chefs d'États et de gouvernements à Paris du 17 au 19 février, la réunion se consacrera surtout aux problèmes de développement au sens large » avec un très fort accent sur la technologie, la science et les communications. Ces sujets occuperont « les trois quarts du temps de la conférence », révèle un document interne du gouvernement du Québec, qui travaille actuellement en « sherpa », avec une dizaine de pays, à la mise au point de l'ordre du jour de la rencontre.

Des sources proches de la conférence affirment d'ailleurs que, sauf une résolution générale contre l'apartheid en Afrique du Sud, et une tête de chapitre sur « les droits de l'homme », le sommet évitera tout « sujet chaud », et même celui brûlant d'Haïti, qui pourrait jeter un froid sur les délégués.

Selon le document préparatoire dont LE DEVOIR a obtenu copie, le Québec sera le « chef de file » sur trois sujets: l'énergie (énergies nouvelles et renouvelables), l'informatique en français et en particulier les logiciels, le transfert et la gestion ou l'application de l'information scientifique. Ce sont des « secteurs porteurs d'a-

venir », se réjouissent les auteurs du document.

Le « chef de file », selon le vocabulaire que ce sommet emprunte constamment à l'alpinisme, est celui qui prépare les documents de base sur un point ou l'autre de l'ordre du jour. Une dizaine de gouvernements participants ont offert de s'y mettre.

Le Québec déposera des « notes », à titre d'intervenant complémentaire, sur une douzaine d'autres thèmes qui donnent aussi une bonne idée du ton de la rencontre. Ce sont: les droits de l'homme, la crise du multilatéralisme, la situation de l'agriculture dans les pays du Sud, le commerce international, la formation technique et professionnelle et le transfert des technologies, l'agro-alimentaire, les communications et l'avenir des cultures, les industries de la langue, l'écrit (le français scientifique et technique), le français dans les organisations et les réunions internationales, l'état et l'avenir des institutions de la francophonie, l'enseignement du français dans les pays non francophones.

Certains de ces sujets semblent dépasser la compétence constitutionnelle du gouvernement provincial, qui a convenu avec Ottawa de laisser à la délégation fédérale les interventions touchant la politique internationale. Mais on les aborde, pour les droits de l'homme et l'agriculture par exemple, surtout

Voir page 10: Virage

## Ottawa n'a reçu aucune demande du président haïtien

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Le président à vie d'Haïti, M. Jean-Claude Duvalier, ne se verrait pas accorder de traitement de faveur s'il voulait chercher refuge au Canada et il devrait se conformer aux politiques canadiennes en matière d'immigration.

C'est ce qu'indiquait hier M. Sean Brady, le porte-parole du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, tout en soulignant que le dictateur haïtien n'avait encore tenté aucune démarche auprès des autorités canadiennes.

Alors qu'on rapporte que Jean-Claude Duvalier a entrepris des démarches qui se sont révélées vaines auprès de certains pays, on rappelle qu'au Canada la notion d'asile politique n'existe pas. Et selon M. Brady, des démarches en ce sens par le dictateur ne seraient

pas considérées comme bienvenues par le Canada.

Il n'y aurait que deux façons pour Jean-Claude Duvalier d'entrer au Canada. Il faudrait qu'il demande soit un statut d'immigrant, soit un statut de réfugié. Dans les deux cas, il faudrait normalement qu'il loge sa demande auprès d'une ambassade canadienne et attende les autorisations nécessaires pour entrer au Canada. Tout citoyen d'Haïti a besoin d'un visa pour entrer au Canada. Dans le cas d'une demande d'immigration, l'examen de la demande se ferait dans un tel cas au niveau ministériel et on laisse entendre qu'il y aurait fort peu de chances qu'une telle demande soit agréée.

Dans le cas d'une demande de statut de réfugié, la seule façon que pourrait avoir le dictateur d'imposer sa présence serait d'entrer illégalement au Canada et de requérir alors le statut de réfugié.

Voir page 10: Duvalier

### L'ACQUISITION DE T.-M. PAR POWER CORPORATION

## IV. Deux décennies de vains débats



Trois mois avant le dépôt de la requête, le cabinet conservateur et le ministre des Communications, M. Marcel Masse, ont levé le dernier obstacle au projet de Power.

LAURENT SOUMIS

AU COURS des dix-sept dernières années, les multiples rapports, commissions parlementaires et sénatoriales, débats, projets législatifs, poursuites judiciaires, et les dizaines de millions de dollars que les gouvernements y ont investis, ne sont guère parvenus à freiner sensiblement la concentration des entreprises de presse canadiennes et québécoises aux mains de quelques géants financiers.

Si l'on excepte l'échec de la tentative d'achat du Soleil, en 1974, par le groupe Desmarais, rien n'a jamais coupé l'appétit aux gargantuaux canadiens des communications.

Le premier débat s'engage en juillet 1967 avec l'acquisition de La Presse par la Corporation des valeurs Trans-Canada de M. Paul Desmarais.

Le directeur du DEVOIR, M. Claude Ryan, réclame alors une commission d'enquête sur la presse quotidienne. Trois des onze quotidiens francophones du Québec sont déjà passés sous le giron du tandem

Jacques Francoeur-Paul Desmarais. L'Union canadienne des journalistes de langue française et l'Alliance canadienne des journalistes proposent plutôt une enquête non-gouvernementale.

En novembre 1968, le tandem acquiert quatre autres journaux. Issu de la presse hebdomadaire, M. Pierre Péladeau donne à réfléchir en entrant de plain-pied sur le marché des quotidiens.

À l'Assemblée nationale, le jeune journaliste et député libéral Yves Michaud obtient du gouvernement unioniste la convocation d'une commission parlementaire spéciale, le 7 mai 1969.

Au début de 1969, la nouvelle Fédération professionnelle des journalistes (FPJQ) prône l'institution d'un organisme quasi-judiciaire chargé de réglementer les transactions. La Commission parlementaire penche en faveur d'un organisme de surveillance.

Le président de la commission, le ministre Jean-Paul Cloutier, estime qu'un organisme comme le Conseil de presse, qui sera créé en 1973,

Voir page 10: Débats

# LA HAUSSE SURPRISE DE TROIS TAXES POUR \$ 250 MILLIONS Péquistes et libéraux se renvoient la balle

GILLES LESAGE

QUEBEC — Péquistes et libéraux se renvoient la balle concernant la hausse surprise de trois taxes (tabac, essence, bière) qui, sur une base annuelle, rapporteront environ \$250 millions au Trésor public québécois.

C'est la responsabilité pleine et entière du nouveau gouvernement, qui fait preuve de fourberie et manque de courage, affirment MM. Jean Garon, critique financier de l'opposition, et Michel Clair, ancien président du Conseil du trésor, chef de cabinet de M. Pierre Marc Johnson.

Ces hausses étaient prévues dans les équilibres financiers de l'ancien gouvernement et, sous peine de les rompre, le nouveau devait procéder aux ajustements qui ont été annoncés mardi soir, rétorque le ministre du Revenu. Prenant le relais de M. Robert Bourassa qui, la veille, avait accusé le PQ de camouflage délibéré dans cette affaire ténébreuse, M. Michel Gratton prétend qu'il n'avait pas le choix. Il a signé les décrets ministériels le 29 janvier; ils ont été rendus publics mardi soir, en catimini, et le ministre s'excuse de ne pas avoir fourni d'explications en temps utile à tous les intéressés, à commencer par ses propres collègues.

Durant tout l'après-midi, devant la

presse, les deux anciens ministres et le nouveau ont tenté tour à tour de démêler, chacun à sa manière, l'imbricatio qui fait rage depuis trois jours. L'escarmouche se poursuivra de plus belle devant une commission parlementaire qui, la semaine prochaine, étudiera les mesures budgétaires annoncées par M. Gérard-D. Lévesque, à la mi-décembre, à l'Assemblée nationale.

Les péquistes disent que les libéraux avaient le choix d'augmenter ou non les trois taxes en question. Plutôt que de les laisser à leur niveau antérieur, comme le PQ l'avait décidé, le nouveau gouvernement a préféré diminuer la taxe sur les assurances et celle sur l'essence (en régions périphériques), de même que l'impôt des hauts salariés. Il est malhonnête de prétendre que le PQ est responsable des trois nouvelles hausses. Le budget est désormais la responsabilité du Parti libéral, il doit en assumer la responsabilité et le coût politique. MM. Garon et Clair estiment que leur gouvernement a fort bien rempli son devoir, n'a jamais caché l'état des finances publiques et a assumé la responsabilité des compressions de \$650 millions par année depuis 1982.

Les anciens ministres ne repro-

chent pas à M. Bourassa d'avoir exercé sa discrétion comme bon il l'entendait; mais ils jugent incroyable, honteux et malhonnête qu'il feigne la surprise, alors que ce sont les libéraux qui ont fait le sondage préalable, signé les documents requis et mis les hausses en vigueur par un décret dans la Gazette officielle. M. Garon fulmine: le gouvernement irait chercher \$250 millions dans les poches des contribuables sans le savoir, par décision des fonctionnaires? Et ce, alors même que le conseil des ministres a siégé durant toute la journée de mardi? Le député de Lévis s'étonne aussi qu'on ait demandé le lendemain des explications

aux Finances, alors que la décision était prise depuis la mi-décembre. Il juge disgracieux que le proprio du magasin accuse son commis d'avoir augmenté les prix!

Quant à M. Clair, il rejette catégoriquement que des dépenses significatives aient été délibérément reportées de 1985 à 1986, pour ne pas alourdir le déficit de \$3,2 milliards, ainsi que M. Bourassa l'en a accusé mercredi. Il ne sait de quoi il s'agit et demande au premier ministre de rendre public le document qu'il dit tenir à cet égard.

Pour sa part, le ministre du Revenu reprend les allégations de M. Bourassa concernant les trois haus-

ses inopinées. Sans elles, les revenus prévus par le PQ en septembre dernier ne pourraient être réalisés. Il est vrai que la loi ne fait pas obligation d'augmenter ces taxes, mais elles doivent l'être de temps à autre, et le PQ ne l'a pas fait l'an dernier à cause des élections.

Selon M. Gratton, le gouvernement ne fait que respecter les prévisions du PQ et sauvegarder la cote de crédit du Québec. Il déplore toutefois la manière dont les hausses ont été décrétées, jurant qu'on ne l'y reprendra plus. Le sondage a été fait le 14 janvier, il a signé les décrets le 29. Il prend l'entière responsabilité de l'imbricatio.



M. Jean Garon

Le juge unilingue anglophone

## Les critiques continuent de pleuvoir sur Crosbie

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Justice John Crosbie a dû essuyer de nouvelles critiques hier pour sa décision de nommer un juge unilingue anglophone à la Cour d'appel d'Ontario, abolissant du même coup la tradition d'avoir au moins un francophone sur cette instance judiciaire.

Même le Commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville Fortier, n'a pu cacher hier qu'il regrette cette décision, déjà critiquée aux Communes par l'Opposition.

« Nous souhaitons vivement qu'on tienne le plus grand compte possible des faits et des minorités linguistiques pour des nominations de ce genre-là », a dit, toujours pondéré, M. Fortier. « Il est évident qu'on ne peut pas se réjouir qu'on n'en ait pas tenu compte dans ce cas-là », a-t-il poursuivi, insistant toutefois sur le fait qu'il ne doute nullement de la grande compétence du juge choisi par M. Crosbie, M. Horace Krever.

Récemment, M. Crosbie annonçait la nomination du juge Krever, au banc de la Cour d'appel d'Ontario, en remplacement du juge Maurice Lacourcière, qui a atteint l'âge de la retraite. Avec cette nomination, aucun des 18 juges de cette instance n'est francophone, en dépit d'une tradition datant d'une vingtaine d'années. Pour entendre les appels en français, un droit reconnu par l'Ontario en 1984, Ottawa a offert au juge Lacourcière de demeurer juge « substitut » afin de réunir un banc minimum de trois juges (avec deux anglophones bilingues).

Même le premier ministre Mulroney, interpellé en Chambre, a dû expliquer qu'il avait cherché, en vain, un candidat chez les juristes franco-ontariens pour remplir ce poste.

Depuis cette décision, des porte-parole respectés chez les francophones hors-Québec n'hésitent pas à rappeler qu'au cours de la campagne au leadership conservateur, certaines déclarations de M. Crosbie sur l'apprentissage du français avaient soulevé une controverse dans les médias. En outre, on signale que M. Crosbie a remplacé par un unilingue

anglophone le sous-ministre de la Justice, M. Roger Tassé, et que les francophones commencent à se faire rares à la haute direction de ce ministère, crucial pour les droits des minorités.

Hier, après avoir comparu devant le Comité mixte sur les langues officielles, les deux principales organisations représentant les minorités linguistiques ont, à l'unisson, déploré cette décision fédérale.

« Il est important qu'un équilibre soit maintenu. Il est essentiel que francophones et anglophones aient le droit d'avoir des procès dans leur langue », affirme M. Michael Goldbloom, président d'Alliance Québec.

Pour M. Goldbloom, les anglophones du Québec « n'ont pas vraiment de problèmes » à obtenir justice dans leur langue, et « selon nous ce droit devrait être respecté à travers tout le pays ».

Même son de cloche chez le président de la Fédération des francophones hors-Québec, M. Gilles Le Blanc, qui ne cache pas son irritation devant la décision. « Cela me fait quelque chose de voir cela », a-t-il soutenu hier.

Pour le député libéral de Saint-Denis, M. Marcel Prud'homme, la décision du ministre Crosbie, qui élimine dans les faits la représentations francophone à cette instance judiciaire, met en relief l'inéquité du traitement que reçoivent les 500,000 Franco-Ontariens comparativement aux Anglo-Québécois.

Selon lui, la Cour d'appel du Québec, formée de vingt juges, compte huit anglophones.

La Cour supérieure du Québec, avec 78 juges, compte de son côté 16 non-francophones, a soutenu le député Prud'homme. « Vous êtes dans une situation confortable, ce n'est pas le cas pour les Franco-Ontariens », a lancé M. Prud'homme au porte-parole d'Alliance-Québec.

Un bon conseil 



**Ne fumez pas**

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

 **Les rapports Hommes-Femmes** au-delà du partage des tâches, une question d'égalité.

**Conférence**

Invitée: Mme Claire Bonenfant

Mercredi le 12 février 1986 à 19h30

Centre St-Pierre, 1212 rue Panet, Montréal (métro Beaudry)

Rés.: 524-3561 2,00 \$ par personne

**guérin** éditeur limitée

4501 Drolet  
Montréal H2T 2G2  
Tél.: (514) 842-3481

Ce cahier d'écriture est destiné aux élèves qui apprennent à lier les lettres. L'élève qui aborde « La famille Attache » a déjà, en général, une bonne connaissance de la forme de chacune des lettres. Par conséquent, le but de ce cahier est à la fois de raffermir cette connaissance et de lui donner le moyen de lier les lettres entre elles. Les mots choisis sont adaptés au vocabulaire de l'élève de 6 à 11 ans.

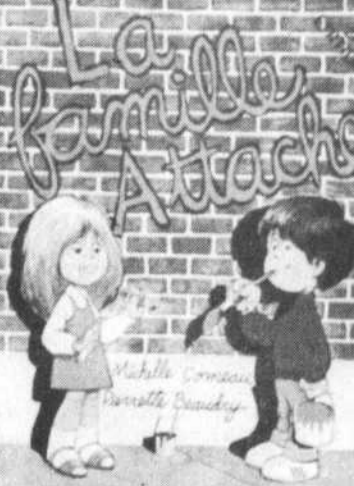
**guérin** l'éditeur qui édite

La famille Attache

Cahier d'écriture évolutive

Pierrette Beaudry  
Michelle Comeau

ISBN-2-7601-0275-0 64 p. 3,25\$



La famille Attache

Michelle Comeau  
Pierrette Beaudry

Informez-vous de notre nouvelle politique de remise.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél: (514) 677-6525	168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 843-6241
---	---	--	---

# ACTIF sur tous les plans...

LE GROUPE DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES est heureux d'avoir apporté son concours financier à la production et à la commandite de la série télévisée "PRENDRE LA ROUTE" présentée à compter de 20h50 dans le cadre de l'émission "Les Beaux Dimanches" à Radio-Canada

En quatre épisodes d'une heure, cette série traite avec un réalisme saisissant du fléau du 20e siècle que sont les accidents de la route et vise à sensibiliser la population sur les principales causes et conséquences de ce phénomène

Ne manquez pas le prochain épisode le 9 février.



LE GROUPE DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES

Une institution du Mouvement Desjardins

# En cinq ans, le CLSC aurait prêté sans intérêts plus de \$220,000 Un employé du CLSC affirme avoir vendu de la cocaïne au directeur Marc Lavallée

CAROLE BEAULIEU

Un employé du CLSC de Pointe-aux-Trembles a déclaré devant la commission d'enquête sur le fonctionnement de cet établissement de l'est de la métropole avoir, à plusieurs reprises au cours des dernières années, vendu de la cocaïne à son directeur général, le docteur Marc Lavallée.

La drogue avait été achetée, a expliqué le témoin, avec des avances-salaire fournies par le directeur général, à même le budget du CLSC.

« Avec une avance de \$1,000 je pouvais acheter 10 grammes de coke à \$100 le gramme », a raconté M. Serge Ronda, l'ex-magasinier du centre d'accueil François-Séguenot, lié au CLSC. « J'en revendais 5 grammes au docteur Lavallée. Il payait alors \$100 le gramme au lieu de \$125, \$130 ou \$150. »

Témoignant quelques jours plus tard devant cette même commission, le docteur Lavallée a nié avoir jamais acheté de la cocaïne « avec l'argent du CLSC ou avec son argent ».

Selon le docteur Lavallée, ces accusations relèvent « du délire » et montrent que M. Ronda « n'avait pas le contrôle de son esprit ».

Ces déclarations, faites sous serment, sont comprises dans les milliers de pages de témoignages rendus depuis les derniers mois devant la commission d'enquête Bilodeau. Les témoignages de messieurs Ronda et Lavallée, présentés respectivement le 5 et le 13 novembre 1985, étaient jusqu'à hier couverts par une ordonnance de non-publication.

Le commissaire-enquêteur dans cette affaire, Me Mario Bilodeau, a levé hier cette ordonnance. Seules quelques pages des notes sténographiées font toujours l'objet d'une ordonnance de non-publication, non-divulgation et non-consultation.

Créée en juillet dernier, la commission d'enquête Bilodeau a entre autres pour mandat d'enquêter sur la politique d'avances-salaire en vigueur au CLSC J.-Octave Roussin.

Selon le conseiller syndical des employés du CLSC, M. Jean-Jacques Jetté, les témoignages et les preuves présentés jusqu'ici devant la commission montrent que le CLSC aurait consenti, entre 1979 et 1985, pour \$220,000, d'avances-salaire à un petit nombre d'employés. « Ce n'est pas une façon de gérer les fonds publics que de prêter sans intérêts à des employés alors que le CLSC doit emprunter à la banque », a-t-il dénoncé hier au DEVOIR.

La lecture des notes sténographiées de la commission indique

qu'en octobre 1984, le directeur général du CLSC, M. Marc Lavallée avait toujours à son compte plusieurs milliers de dollars d'avances-salaire non encore remboursées.

M. Ronda a déclaré que les \$9,000, d'avance-salaire qu'il avait lui-même reçus en 1984 avaient servi, entre autres, à payer l'ameublement de sa maison, des billets de stationnement, des vacances à Vancouver.

Le chef des services auxiliaires du CLSC, M. Pierre-Normand Lachapelle, a de son côté reçu en 1984 \$7,800, en avances-salaire. Cet argent a servi à défrayer des cours de *tae kwon do*, des fins de semaine de ski ou des paiements d'automobile.

Témoignant en novembre devant la commission, un membre du conseil d'administration du CLSC, M.

Pierre Bibeau, directeur du personnel au centre d'accueil Mont-St-Antoine, a pour sa part déclaré qu'il avait ignoré jusqu'en juin 1985 l'existence, et surtout l'ampleur, de telles pratiques d'avances-salaire.

La commission Bilodeau a repris ses audiences publiques hier après deux jours consacrés à l'audition de requêtes visant la levée de l'ordonnance de non-publication. Elle se penchera particulièrement au cours des prochains jours sur la question des relations de travail.

Dans un volumineux rapport au ministère de la Santé et des services sociaux, les représentants du Syndicat des travailleurs du CLSC et du centre d'accueil s'inquiètent du harcèlement et des menaces dont sont victimes certains employés du CLSC, des mises à pied et des cou-

pures de postes arbitraires, de même que...

La commission a amorcé ses travaux sur cette question hier avec l'audition du témoignage de la présidente du syndicat des employés du CLSC J.-Octave Roussin et du Centre d'accueil François-Séguenot, Mme Francine Bernier.

Le décret créant la commission d'enquête Bilodeau stipule qu'elle doit porter sur cinq aspects du fonctionnement du CLSC J.-Octave Roussin: les relations de travail depuis février 1979, la notion de liberté du conseil d'administration, la vérification des livres comptables et des états financiers, le fonctionnement du centre d'aide aux ex-détenus, la qualité des soins et de l'aide à domicile fournis par le CLSC.



Photo Jacques Grenier

## Les adieux à Jean-Louis Roy

L'ancien directeur du DEVOIR, Jean-Louis Roy, quittait hier le Québec pour prendre à Paris ses nouvelles fonctions de délégué général du Québec en France. Rue St-Sacrement, c'était donc l'heure des adieux, lors d'une réception réunissant les employés et collaborateurs du DEVOIR. M. Roy examine ici, en compagnie de Lise Bissonnette, une partie du cadeau qu'on lui offrait, l'album d'art *Jamésie*. Les Editions du Noroit ont publié en 1981 cet ouvrage exceptionnel à tirage limité, qui contient une série de poèmes de Camille Laverdière, et six gravures sur bois de l'artiste René Derouin, sous un emboîtement du relieur Pierre Ouvrard. Les textes et images sont inspirés du Grand Nord québécois et de la baie James.

## Le syndicat des fonctionnaires demande des hausses salariales moyennes de 10.6%

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec déposera ses demandes salariales lundi prochain, imitant ainsi les trois principales centrales syndicales — CSN, FTQ, CEQ — qui ont déjà fait connaître leurs revendications au gouvernement.

Les augmentations demandées pour l'année 1986 varient entre 7 et 15 %, ce qui hausserait la masse salariale des fonctionnaires de 10.6 %, et celle des ouvriers de 11.22 %.

Comme l'ont fait les trois centrales syndicales, le SFPQ déposera également des demandes pour les années 1987 et 1988, ignorant ainsi les dispositions de la loi 37, qui modifie le régime des négociations dans le secteur public et parapublic. La loi précise en effet que seuls les salaires

de la première année sont négociables. Ainsi la hausse est de 6 % par année, soit 4.5 % pour prévenir contre d'éventuelles augmentations du coût de la vie, et de 1.5 % de participation à l'enrichissement de la vie.

Selon le président du syndicat, M. Jean-Louis Harguindeguy, le SFPQ a retenu quatre grands principes dans la formulation de ses demandes: le maintien du pouvoir d'achat, la participation à l'enrichissement collectif, une plus grande équité dans les traitements, et la réduction des écarts entre les plus hauts et les plus bas salariés.

Si les augmentations demandées par le SFPQ étaient consenties, le salaire minimum dans la fonction publique québécoise passerait à \$17,405 par année.

Outre la question salariale, le SFPQ a établi comme priorités l'établissement d'un plancher d'emploi ainsi que l'élaboration d'une politique favorisant l'utilisation des ressources internes de la fonction publique dans le recrutement.

Commentant les demandes du syndicat, M. Harguindeguy a déclaré: « Les gens sont rendus à la limite de leur tolérance et une augmentation qui serait inférieure au coût de la vie provoquerait inévitablement une baisse de productivité dans la fonction publique québécoise. »

Par comparaison, les demandes des trois centrales sont: la CEQ, 9.75 %, la CSN, 8.68 %, et la FTQ, 8.1 %.

## Les Belles Rencontres de la librairie HERMÈS

Aujourd'hui, le 7 février de 17h à 19h  
Paquerette VILLENEUVE auteure de *Retour 1: Journal d'émotions* aux éd. Leméac

1120, av. Laurier ouest  
Outremont, Montréal  
tél.: 274-3669



## L'ASSOCIATION DES ÉTUDES CANADIENNES

À ceux et celles qui oeuvrent dans le domaine des études canadiennes et québécoises,

À ceux et celles qui veulent en savoir plus sur les études, la recherche et l'enseignement sur le Québec et le Canada, ici et à l'étranger,

À ceux et celles qui croient en la multidisciplinarité,

À ceux et celles qui veulent favoriser les échanges interculturels et interrégionaux,

**nous offrons** — une adhésion individuelle ou institutionnelle, — des informations, — des publications, régulières et occasionnelles, dont un *Bulletin* trimestriel; vient de paraître: *Religion et culture au Canada*, 1985, 410 pages, 12.00\$, — des congrès, — un programme d'échanges, etc...

Association des études canadiennes  
Bureau du Québec, CP 8888, Succ. A  
Montréal, Qc  
H3C 3P8

Tél: (514) 282-7784

## association pour les voyages éducatifs et culturels

### L'ANGLAIS EN ANGLETERRE

13/17 ans — cours avec activités sportives et de détente — 2 ou 3 semaines en juillet et août — 8 centres

18 ans et plus — 4 semaines d'avril à août — Hébergement en familles — 5 centres.

avec international (canada)  
842-9550

### L'ANGLAIS AUX ÉTATS-UNIS

14/17 — 17/19 ans — 4 semaines dans une famille américaine — Enseignement et activités de découverte, en juillet ou en août — 5 centres.

### DEMANDEZ NOTRE DÉPLIANT

2115 rue de la Montagne  
suite 210 — Montréal  
Québec — H3G 1Z8  
Permis du Québec



## Académie Ste-Thérèse

Une nouvelle façon de s'instruire

**MATERNELLE (plein temps)**  
avec service de garderie de 3 hrs à 5 hrs.  
**Primaire et secondaire**  
Externat et pensionnat mixte

Seul pensionnat 7 jours  
de langue française au Canada  
(Résidence de fins de semaine dans les Laurentides)

Programme spécial de douance  
• Maximum de 20 élèves par classe au primaire  
• Maximum de 25 élèves par classe au secondaire

DEPUIS SEPTEMBRE 85, L'Académie Ste-Thérèse offre deux campus à ses élèves:

**562 Grande-Côte à Rosemère**  
pour les élèves de maternelle à la 5e année du primaire;

**425 est, Blainville, Ste-Thérèse**  
pour les élèves de 6e année au secondaire V.

L'école est particulièrement axée sur un enseignement de qualité, l'apprentissage poussé des langues secondes et des activités sportives complètes (ski, arts martiaux, sports nautiques, cyclo-tourisme, etc.).

Service de cafétéria et d'autobus (couvrant la région nord-ouest de Laval, Ste-Thérèse, Blainville, St-Jérôme, Boisbriand, St-Eustache, Deux-Montagnes, Lorraine, Bois-des-Filons, Terrebonne)

POUR INFORMATIONS: 434-1130 ou 621-0523  
(permis du MEQ: 300520)



**Au Sanctuaire du Mont-Royal** vous n'avez plus à craindre les effets secondaires d'une fournaise boulimique sur vos actifs. Fini. A tout jamais. Les gens bien et perspicaces l'ont compris. Ce qui explique le succès que nous connaissons.

Vivre mieux est la façon la plus subtile de se distinguer. C'est pourquoi

nous insistons sur une architecture d'avant-garde. Sur une finition soignée et une isolation de qualité supérieure. Sur d'immenses salles de bains. Sur deux terrasses pour chaque propriétaire. Sur de grandes baies vitrées qui vous permettent une vue superbe: Montréal est à vos pieds.



**le sanctuaire**  
Accédez à un nouveau mode de vie de mont-royal

CONDOMINIUMS PRIVILÉGIÉS EN BORDURE OUEST D'OUTREMONT, 6000 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL (514) 738-6000. DE PRÉFÉRENCE SUR RENDEZ-VOUS.  
1 ch. à coucher: 1,835 pi. car. +, \$129,500 + 3 ch. à coucher: 1,323 pi. car. +, \$214,500 + Penthouses: 2,215 pi. car. +, \$411,000 +  
(SELON DISPONIBILITÉ)



M. Jean-Louis Roy  
Directeur du Devoir  
de 1981 à 1986

Le personnel et la direction du Devoir tiennent à remercier monsieur Jean-Louis Roy, directeur du Devoir de 1981 à 1986, pour son ardeur et son dévouement à la cause de notre publication.

Nous lui souhaitons de plus un franc succès dans ses nouvelles fonctions de Délégué Général du Québec à Paris.

Le personnel et la direction du Devoir

## Charbonneau demande à Bourassa de tempérer les ardeurs de Gobeil

MONTREAL (PC) — La CEQ souhaite que le premier ministre Robert Bourassa de même que les ministres Claude Ryan et Thérèse Lavoie-Roux suivent de près le déroulement des négociations des employés de l'Etat afin de contenir les ardeurs réagrandies ou thachériennes du jeune président du Conseil du Trésor, Paul Gobeil.

Lors de l'ouverture hier d'une réunion de trois jours du Conseil général de la CEQ, le leader syndical Yvon Charbonneau a expliqué aux 250 délégués présents qu'il importait de faire « le nécessaire pour éviter que les comptables du Conseil du Trésor n'aient le dernier mot en tout ».

Le président de la CEQ n'a pas semblé apprécier outre mesure le commentaire récent de M. Gobeil selon lequel les demandes d'augmentations salariales de la CSN, CEQ et FTQ, allant de 8 à 10 % sont « exagérées ».

A ce propos, M. Charbonneau a tenu à rappeler que « M. Gobeil entre en politique et qu'il est en train de faire l'apprentissage des relations avec la population, le public et la presse ».

« Peu à peu, il va voir que tout ne se règle pas simplement par des déclarations, en ouvrant un dossier, en regardant un aspect ou l'autre », a-t-il ajouté.

Mais dans l'attente de jours meilleurs, le chef syndical compte que l'intervention de d'autres ministres viendra mettre de l'huile dans les rouages.

« Les grands arbitrages proviendront du premier ministre et du gouvernement dans son ensemble.

J'ai demandé à M. Bourassa et aux ministres de l'Éducation et de la Santé, eux qui souvent invoquent l'héritage de la révolution tranquille, de s'assurer que ce ne sera pas le Conseil du Trésor qui aura le dernier mot en tout », a-t-il repris devant un groupe de journalistes.

M. Charbonneau estime que l'administration publique et la gestion des ressources humaines ne doivent pas être faites une année à la fois mais en prenant en compte les années antérieures et celles à venir.

« Il faut y regarder à deux fois. Après le bilan comptable, il faut envisager le bilan social et le développement économique à moyen terme », a déclaré l'ancien enseignant.

M. Charbonneau se dit conscient que la prochaine ronde de négociation ne sera pas facile, compte tenu de la loi 37 fixant le cadre de la négociation et l'état des finances publiques.

Mais il considère qu'il n'y a pas lieu de paniquer.

Par ailleurs, le leader syndical ne conteste pas l'évaluation journalistique voulant que les augmentations salariales réclamées par les employés de l'Etat pour la première année coûtent au trésor public la rondelette somme de \$1 milliard.

« Un milliard, quand c'est distribué entre 350,000 personnes et quand on considère ce qui s'est passé depuis trois ans - en 1982-1983 la récupération a coûté \$500,000 aux membres de la CEQ une telle demande doit être regardée avec sang-froid. »

## Le CSÉ recommande que les prochaines négociations entre Québec et Ottawa englobent la confessionnalité scolaire

JEAN-PIERRE PROULX

Le Conseil supérieur de l'éducation recommande au ministre de l'Éducation d'inscrire la confessionnalité scolaire à l'ordre du jour de la prochaine ronde de négociations constitutionnelles.

Il recommande plus spécifiquement que le gouvernement se fixe comme objectif « d'assurer au Québec la pleine capacité de se donner un système d'éducation qui, tout en tenant compte des droits confessionnels et linguistiques reconnus, permette de répondre plus adéquatement aux exigences croissantes de la pluralité et de mieux respecter les droits et libertés de tous les citoyens ».

Le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, n'était pas disponible hier pour réagir à ces recommandations. Quant au ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Gil Rémillard, on n'a pu le rejoindre. Néanmoins, selon une source proche de son ministère, l'avis a été accueilli avec intérêt mais on est conscient des difficultés du sujet compte tenu du fait que le droit constitutionnel en vigueur en Ontario est très voisin de celui qui s'applique au Québec.

Pour sa part, le président du Conseil supérieur, M. Pierre Lussier, a expliqué au DEVOIR, que l'évocation, dans la recommandation, des « droits confessionnels et linguistiques reconnus », n'exclut pas a priori les droits constitutionnels eux-mêmes. En vertu de l'article 93 de la Loi constitutionnelle de 1867, les provinces ont le pouvoir exclusif de faire des lois dans la mesure où ces lois ne portent pas préjudice aux droits et privilèges consentis par des lois pré-fédérales aux écoles confessionnelles.

« Ce qui est en cause, écrit le Conseil, c'est seulement que l'exercice de droits et de privilèges établis se traduise, en fait, par une mainmise sur le système scolaire public et empêche l'avènement d'une pluralité aussi souhaitée qu'inéluctable ».

Au Québec, la loi préconfédérale garantit le droit à la dissidence aux catholiques ou aux protestants minoritaires au sein d'un territoire scolaire donné. Ce droit comprend, pour les dissidents, celui de former leur propre commission scolaire. La loi garantit ce même privilège aux catholiques et protestants de Montréal et de Québec sans qu'il leur soit nécessaire d'être minoritaires, d'où l'existence, constitutionnellement protégée, de commissions scolaires catholiques et protestantes dans ces deux villes.

Compte tenu de ces dispositions, la Cour supérieure du Québec a, en juin dernier, déclaré inconstitutionnelle la loi 3 sur l'Enseignement primaire et secondaire. « Le Conseil, écrit-il, n'a ni l'intention ni la prétention de pouvoir apporter ici un éclairage juridique nouveau. Ce qui le préoccupe au premier chef, c'est le résultat net des décisions rendues: au Québec, précisément là où la diversité ethnique, culturelle et religieuse est le plus en émergence, les structures scolaires confessionnelles semblent bien figées ».

La décision de la Cour supérieure, note le Conseil, a paralysé la « volonté majoritaire » de voir la langue remplacer la religion « comme critère de base de l'établissement des commissions scolaires ».

De plus, « dans l'économie actuelle de nos lois telle que les jugements rendus nous la donne à comprendre, il n'y a pas, là où les besoins sont les plus criants — précisément à Montréal et Québec — « possibilités réelles d'avoir des écoles autres ou non con-

fessionnelles ».

« En fait, les événements enseignent que, d'une manière ou d'une autre, les diverses hypothèses de solution ont été bloquées parce qu'elles ne semblaient pas permettre d'aménager les garanties confessionnelles inscrites dans la Constitution canadienne d'une façon qui soit juridiquement valide, socialement acceptable et administrativement viable. Tant et si bien que le statu quo a finalement prévalu jusqu'ici ».

Le Conseil craint que la situation ne suscite de « nouvelles tensions. Une organisation scolaire qui, sur des questions aussi fondamentales qu'émotivement chargées, réussit mal à répondre aux besoins des usagers et à assurer, dans ses instances de décision et d'orientation, une représentation équilibrée des populations qu'elle dessert, ne peut qu'être génératrice de profondes et légitimes insatisfactions ».

Le Conseil est donc d'avis que la paralysie actuelle est inadmissible et qu'on ne peut attendre. « Des droits et des libertés individuels ne peuvent pas s'exercer de manière satisfaisante, une volonté collective majoritaire est contrée, des possibilités s'amenuisent de vivre harmonieusement des évolutions que tout identifie comme nécessaires: tel est le prix social croissant que les retards accumulés nous obligent à payer ».

L'avis du Conseil a été adopté à l'unanimité moins la voix dissidente de son vice-président protestant, M. Lucien Rossaert. Il invoque le fait que l'affaire est devant les tribunaux. Le Comité protestant, nous a indiqué M. Lussier, était aussi en désaccord avec l'avis et son président, qui est membre d'office du Conseil, n'était pas présent au moment du vote. Les deux autres membres protestants du Conseil ont néanmoins voté en faveur de l'avis.

## Les experts croient que la peur de la ruine va forcer l'industrie à l'autodiscipline

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

La possibilité d'être acculés à la ruine financière à la suite d'un accident environnemental majeur comme celui de Bhopal obligera désormais les producteurs et les utilisateurs de produits chimiques dangereux à prendre les mesures qui s'imposent pour identifier et corriger le potentiel de risques inhérent à leurs activités.

C'est ce qu'a déclaré hier au Devoir M. Wayne Bisset, le coordonnateur du groupe d'experts de l'industrie chimique et du gouvernement fédéral qui préparent un rapport sur la façon d'empêcher au Canada des accidents « chimiques » comme celui de Bhopal. Le rapport « préliminaire » produit par ce groupe d'experts ne voyait pas la nécessité de forcer toutes les entreprises à identifier les risques potentiels et à établir des plans d'urgence adaptés aux produits dangereux qu'elles manipulent chaque jour. Et cette position ne changera pas dans le rapport final qui doit être déposé en mars, précise M. Bisset.

Cet appel à « l'autodiscipline » lancé par le groupe d'experts s'adresse à une industrie qui a déclaré en huit ans aux autorités gouvernementales pas moins de 19,700 « accidents » de produits chimiques, apprenant-on d'autre part hier au 3e Colloque technique sur les déversements de produits dangereux. Ce colloque réunit à Montréal pour trois jours 300 experts des secteurs privés et publics impliqués dans la gestion des « risques » environnementaux.

Pour le responsable des Opérations d'urgence d'Environnement Canada à Montréal, M. Claude Rivet, ces 20,000 accidents officiellement rapportés ne constituent que la « pointe de l'iceberg ». Comme son collègue Gilles Cloutier, un analyste des programmes d'urgence, il estime que ces 20,000 déversements compilés entre 1972 et 1980 représentent

environ « 40 % » de la réalité.

Ce bilan, dévoilé hier au Colloque par Environnement Canada, indique que 3,5 millions de tonnes de produits chimiques ont été libérés accidentellement dans l'environnement canadien entre 1972 et 1980, soit l'équivalent de 35,000 wagons citernes remplis à ras-le-bord. Les déversements d'huiles de toute sorte, y compris les BPC représentent 70 % des « accidents » rapportés. Mais les 225,000 tonnes de produits « huileux » représentent moins de 7 % du grand total des produits chimiques répandus.

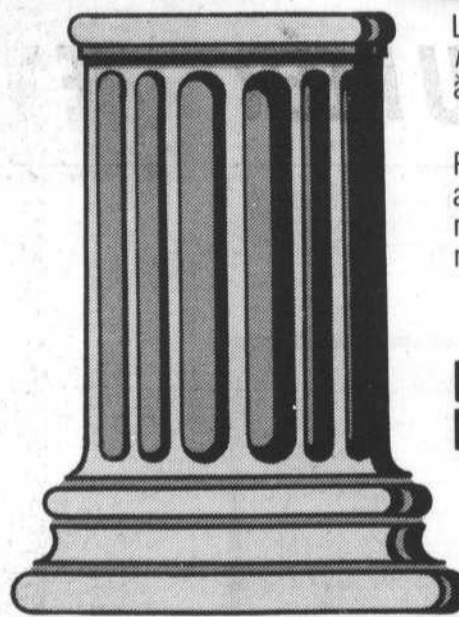
Dans la famille des « non huileux », 660,000 tonnes de produits chimiques purs ont été déversés à l'occasion de 1,800 accidents « rapportés et documentés ». Les rejets aux égouts et les déversements accidentels de produits dits « minéraux » ou de déchets chimiques composites sont évalués à 2,4 millions de tonnes en huit ans: cette tranche, qui correspond à 70 % du tonnage déversé, se répartit en 900 « accidents » officiels seulement.

Les BPC apparaissent dans ce portrait de la grande famille chimique comme un rejeton « sous contrôle », explique M. Rivet. En huit ans, on a relevé 199 déversements totalisant 90 tonnes de BPC, soit à peu près l'équivalent d'un wagon-citerne pour tout le Canada. Et il ne s'agit pas là de produit pur mais de matériel « contaminé » (50 ppm et plus). Exprimé en BPC pur, « on pourrait difficilement parler de plus de 20 tonnes », précise un collègue de M. Rivet.

En comparaison, 92 tonnes de l'insecticide Féntrothion et 24 tonnes de Matacil, un autre poison utilisé contre la tordeuse de bourgeons d'épinière, ont été accidentellement déversés dans l'environnement canadien. Et c'est peu en comparaison des 4,400 tonnes d'acide sulfurique, des 64,000 tonnes de soufre, des 7,800 tonnes de chlorure de potassium, et des 190 tonnes de chlore pur dont les vapeurs sont tout simplement mortelles.

# MONUMENTAUX

# 10 1/2 %\*



La Banque d'Épargne vous offre maintenant une gamme de 7 REÉR à taux d'intérêt remarquables.

Passez donc voir le spécialiste des REÉR de La Banque d'Épargne. Il vous aidera à choisir le REÉR qui convient le mieux à vos besoins comme à vos moyens.

La banque personnelle  
**LA BANQUE D'ÉPARGNE**

## CHOIX MULTIPLE: LES REÉR DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

REÉR à terme fixe — REÉR à taux variable — REÉR-obligations d'épargne — REÉR à terme fixe de 5 ans.  
REÉR rachetable — REÉR à intérêt quotidien et 3 régimes de rentes  
REÉR autogéré — REÉR Fonds de placement (Les Fiduciaires)

Taux en vigueur le 3 février 1986

### avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société visée dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
LES ENTREPRISES GRAL INC. Taverne La Côte De Boul' Entr. 8220, boul. Métropolitain est Anjou (Québec)	2 Taverne spectacles	8220, boul. Métropolitain est, Anjou
LES RÔTISSERIES ST-HUBERT L.T.E. Les Rôtisseries St-Hubert 3325, boul. St-Martin Laval	Changement de capacité de 1 Restaurant	3325, boul. St-Martin, Laval
137637 CANADA INC. Le Coffee Shoppe Ruby Fox's 7655, boul. Décarie Montréal (Québec)	Permis additionnel 1 Restaurant (suite à une cession)	7655, boul. Décarie, Montréal
LES DELICES DU VIEUX INC. Les Délices du Vieux Inc. 210, rue Notre-Dame ouest Montréal	1 Restaurant	210, rue Notre-Dame ouest, Montréal
110323 CANADA INC. Restaurant Mikes 5192, de la Côte des Neiges Montréal	1 Restaurant	5192, de la Côte des Neiges, Montréal
RÔTISSERIE LE MONT ROYAL 1985 INC. Rôtisserie Le Mont Royal 1985 Inc. 435, Avenue Mont Royal est Montréal (Québec) H2J 1S2	Autorisation spectacles dans 1 Bar	435, Avenue Mont Royal est, Montréal
MARCEL LAVIGNE & L'AVIGNON Taverne De l'île Bizard Entr. 580, rue Jacques Bizard St-Raphaël de l'île Bizard	1 Taverne	580, rue Jacques Bizard, St-Raphaël de l'île Bizard
LA FERME CARNAVAL INC. Super Carnaval 200, boul. de l'Auvergne, bureau 101 Neuchâtel	1 Epicerie	7401, boul. Newman La Salle
VINCENT, Francis Louis Chez-Marie-The 1227, rue de la Montagne Montréal	1 Bar	1227, rue de la Montagne, Montréal
SCICCHITANO, Savario Taverne S.S. 215, rue St-Antoine ouest Montréal	1 Taverne	215, rue St-Antoine ouest, Montréal
BAR CAFÉ LOLAS PARADISE INC. Bar Café Lolos Paradise Inc. 3804, boul. St-Laurent Montréal	1 Bar films 1 Restaurant films à heures différentes	3804, boul. St-Laurent, Montréal
BELISLE, Guy Fruits Isano Entr. 694, chemin Chapleau Bois-des-Filiers	1 Epicerie	694, chemin Chapleau Bois-des-Filiers
LAITERIE PERRETTE L.T.E.E. DCPANNEUR NO 157 Laiterie Perrette Ltée Dépanneur No. 157 999, boul. St-Martin ouest Laval	1 Epicerie	5701, rue Sherbrooke ouest, Montréal
142166 CANADA INC. Cége aux Sports II 2250, Guy Montréal	1 Bar terrasse 1 Restaurant	2250, Guy, Montréal
GESTIONS JACQUES CHAMPAGNE INC. Proving 2155, Beaubien est Montréal	1 Epicerie	2155, Beaubien est, Montréal
STABLE, Giuseppina Dépanneur Pina Entr. 6343, boul. Robert St-Leonard	Changement permanent d'endroit d'exploitation de 1 Epicerie	6343, boul. Robert St-Leonard
Club de Billard de Montréal Nord Inc. Club de Billard de Montréal Nord 6200, boul. Henri Bourassa est Montréal nord (Québec) H1G 5X3	Permis additionnel 1 Bar danse et films	6200, boul. Henri Bourassa est, Montréal nord
CENTRE LUX L.T.E. Variétés Lux 5220, boul. St-Laurent Montréal	1 Bar spectacles Lux 5220, boul. St-Laurent (suite à une cession)	5220, boul. St-Laurent, Montréal
BURGER BEAUJOU P INC. Burger Beaujou 414, ave du Mont Royal est Montréal	2 Restaurant t	414, ave du Mont Royal est, Montréal
CHEZ LA MÈRE TUCKER CANADA INC. Chez La Mère Tucker 1175, Place du Frère André Montréal	1 Restaurant	4961, Ch. de la Reine Marie, Montréal
GENGHIS KHAN MONGOL BARBECUE INC. Genghis Khan Mongol Barbecue Inc. P.O. Box 195 Notre Dame de Grâce Montréal (Québec) H4A 3P5	1 Restaurant t	4961, Ch. de la Reine Marie, Montréal
JOSEPH CATTAFI & HELEN CATTAFI Dépanneur Cattafi & Fils Entr. 3640, St-Denis Montréal	Changement permanent d'endroit d'exploitation de 1 Epicerie	3640, St-Denis, Montréal
VINAREST INC. Restaurant Chez Mai 6637, chemin de la Côte des Neiges Montréal	1 Restaurant	6637, chemin de la Côte des Neiges, Montréal

Le président et directeur général Ghislain K.-Lafamme, avocat

Québec

### Résultats

Tirage du 05-02-86

6 26 29 31 32 41 no complet-mentaire 36

GAGNANTS LOTS

Prochain tirage: 08-02-86 6/6 0 1 746 934,80\$

5/6+ 3 219 984,40\$

5/6 147 3 433,10\$

Gros lot (approx.): 4/6 10 324 94,00\$

3/6 216 752 10,00\$

Ventes totales: 13 443 550,00\$

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Les modalités d'encoursment des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de départ entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# LES REÉR

On s'y connaît!

- ✓ Choix
- ✓ Conseil
- ✓ Rendement

VOTRE FORCE

BANQUE NATIONALE

## INFORMATIONS INTERNATIONALES



Photo AP

## Ronald Reagan a 75 ans

« Je me sens bien. Comme si j'avais 39 ans », a déclaré le président hier, après avoir assisté en début de matinée avec son épouse Nancy à un « petit déjeuner national de prières » organisé par des membres du Congrès en présence de 3.000 personnes. Comme chaque année, la forme physique et l'optimisme du président le plus âgé de l'histoire des États-Unis — Dwight Eisenhower n'avait que 70 ans quand il a quitté la Maison Blanche en 1961 — ont été relevés par les médias et son entourage. M. Reagan est en poste jusqu'en novembre 1988.

## L'élection aux Philippines représente un enjeu stratégique majeur pour les USA

WASHINGTON (AFP) — L'élection présidentielle aux Philippines constitue un formidable enjeu stratégique pour les États-Unis qui ont dans ce pays leurs plus importantes bases militaires étrangères.

Les experts s'accordent à dire que l'une des raisons de l'intérêt de Washington pour cette consultation réside dans les installations de Clark et de Subic Bay, pièces maîtresses de la présence des États-Unis dans le Pacifique, l'océan Indien et, d'une façon générale, tout le sud-est asiatique.

Ces deux bases — louées aux États-Unis jusqu'en 1991 — protègent quelques unes des voies maritimes les plus fréquentées du globe. Leur perte aurait d'énormes conséquences pour les États-Unis au moment même où, selon Washington, l'Union soviétique renforce régulièrement sa présence dans cette partie du monde.

Environ cinq millions de barils de pétrole transitent chaque jour par le détroit de Malacca, entre Singapour et Sumatra, et la Mer de Chine. Dans ces eaux transitent 70 % des besoins pétroliers du Japon, allié des États-Unis dans la région.

La base navale de Subic Bay, où sont stationnés près de sept mille militaires américains, est le principal point d'appui de la 7<sup>e</sup> flotte en dehors de Pearl Harbour, dans les îles Hawaï. Son dépôt logistique est le plus important de tout l'inventaire du Pentagone.

Ses chantiers navals et ses cales sèches, avec leur main-d'œuvre qualifiée, seraient pratiquement impossibles à remplacer et sont, pour cette raison, d'une valeur inestimable, estiment les spécialistes du département de

la Défense.

Huit mille militaires américains sont déployés sur la base de Clark, quartier-général de la 3<sup>e</sup> escadre tactique de l'US Air Force. Ses pistes permettent l'accès des plus gros appareils, y compris des bombardiers stratégiques comme les B-52 et leurs successeurs, les B1-B.

Outre des chasseurs-bombardiers F-4 Phantom et des avions de transport, Clark abrite des stocks de munitions et de carburant très importants ; 15.000 décollages ou atterrissages y ont lieu chaque mois.

Hanté par le précédent iranien, le Pentagone est inquiet de l'évolution de la situation dans l'archipel et « planche » depuis déjà plusieurs mois sur un redéploiement américain dans l'hypothèse d'une perte de ces deux bases. Aucune solution de remplacement ne le satisfait cependant, et toutes se révéleraient extrêmement coûteuses : entre US \$3 et \$8 milliards.

Les îles de Guam, Saipan, Tinian, Belau ou Okinawa sont les noms les plus fréquemment avancés pour un éventuel remplacement de Clark et de Subic Bay, une hypothèse que l'on n'évoque qu'avec une extrême réticence au département de la Défense.

Les États-Unis ont estimé que la fragilité de M. Ferdinand Marcos accroissait les chances des communistes qui, eux, ne s'embarrasseraient pas d'une présence américaine. En Mme Corazon Aquino, ils ont une femme qui a promis de laisser les bases jusqu'en 1990 mais qui s'est aussi engagée à consulter les Philippines sur cette question.

## CUBA

## Les sociétés privées seront encouragées

LA HAVANE (AFP) — L'efficacité prônée par le président Fidel Castro passera par des initiatives modernes, mais aussi par la discipline et l'austérité, selon le Projet de programme que doivent examiner les délégués au III<sup>e</sup> Congrès du Parti communiste cubain (PCC).

Ce document, qu'a pu consulter l'AFP, stipule qu'il faudra « appliquer avec la plus grande énergie des mesures pour éviter les distorsions dans l'attitude au travail de certains » et « obtenir la plus stricte discipline au travail ». Le projet explique clairement que le développement du pays prime sur la consommation.

« Il y a des aspirations légitimes de consommation qu'il n'est pas encore possible de satisfaire », peut-on lire dans le chapitre consacré à l'Idéologie, où l'on souligne cependant qu'il faudra fournir systématiquement des explications et éclaircissements à la population à cet égard.

Dans son rapport central, le président cubain avait d'ailleurs esquissé cette tendance, en indiquant que la production de biens croîtrait « modérément », et en soulignant lui aussi la priorité accordée au développement.

Le projet insiste aussi sur la nécessité « d'élever l'efficacité de la production sociale », l'importance de « produire plus à moindre coût », et de contrôler et réduire constamment la consommation d'énergie, eau et matières premières.

Mais on relève aussi dans ce projet plusieurs initiatives modernes, et mêmes spectaculaires, par rapport au fonctionnement économique actuel : développement de la coopération dans tous les secteurs, y compris les services et le logement, augmentation de la responsabilité des collectifs de travail, recyclage systématique des cadres.

On note aussi l'apparition de la notion d'« autonomie économique et opérationnelle » des entreprises, l'accent mis sur l'utilisation des méthodes modernes de gestion et de calcul des indices, notamment la priorité aux investissements dans l'informatic, la référence constante au réalisme économique, y compris en matière de prix.

On envisage ainsi à terme la suppression de la fameuse « libreta » (carnet de rationnement), en encourageant la mise en vente sur le marché parallèle (prix libres) d'un nombre de plus en plus grand de produits afin de réduire petit à petit le rationnement, jusqu'à sa suppression. Afin de maintenir des prix modiques, les produits de première nécessité seront protégés par d'éventuelles subventions d'État.

Cuba confirme d'autre part que l'objectif premier est d'approfondir l'intégration économique de Cuba avec les pays du CAEM (Conseil d'aide économique mutuelle, Comecon). Enfin, on insiste à longueur de pages sur la nécessité de lutter contre la bureaucratie.

Conférence sur l'arbre et la forêt  
Les pays riches sont prêts à faire davantage pour sauver les forêts

PARIS (AFP) — Le bilan, hier, de la première journée des travaux de la conférence sur l'arbre et la forêt (SILVA) a confirmé la volonté des pays riches d'injecter des ressources additionnelles pour sauver les forêts, surtout celle de l'Afrique « sèche ».

Cette conférence a été convoquée par le président français, M. François Mitterrand. Plus de 60 pays y participent. Hier, le président américain, M. Ronald Reagan a appuyé les travaux de la conférence.

Deux groupes de travail ont étudié hier le problème du dépeuplement des forêts européennes et de la désertification de l'Afrique sèche. Un consensus s'est dégagé de la part des pays riches pour accroître de manière importante leur aide aux pays du Sud pour lutter contre la désertification.

La France a annoncé pour sa part qu'elle consacrerait \$125 millions à ce type de coopération dans les cinq années à venir. La RFA, de son côté, a confirmé un engagement financier estimé à \$86 millions.

L'un des groupes a adopté l'ensemble des résolutions préparatoires. Les trois points les plus importants sont la création d'un réseau de recherche sur la physiologie de l'arbre, Eurosilva, la volonté d'adopter une charte de coopération méditerranéenne contre les incendies de forêts et le désir de tous les participants du Nord de réduire davantage leurs émissions polluantes. Même l'Angleterre, qui n'adhère pas au club des pays qui abaissent leurs émissions de soufre, a affirmé sa volonté de limiter ses rejets.

En Afrique, depuis vingt ans, 25 des régions pastorales sont devenues improductives et 60, au nord de l'Equateur, sont victimes de l'érosion. Les pays africains, devant le drame de la désertification qui les frappe, sont toujours demandeurs d'aide mais ils estiment maintenant que leurs populations doivent participer et adhérer pleinement à tous les programmes. Le Nord doit aider l'Afrique à s'entraider elle-même, a demandé le délégué égyptien dès l'ouverture des travaux de Silva.

## LE MONDE EN BREF

## ■ Thatcher a des problèmes

LONDRES (Reuter) — Mme Margaret Thatcher affronte une nouvelle fronde au sein du Parti conservateur ; une quarantaine de députés se sont abstenus mercredi soir dans deux votes sur le projet de vendre une partie de la firme automobile British Leyland (BL) au constructeur américain General Motors. L'ancien premier ministre, M. Edward Heath, est le chef de file des dissidents. « Je ne suis pas anti-américain », a-t-il dit, « mais peut-on imaginer que les Américains acceptent que la totalité de leur industrie automobile passe dans des mains étrangères et soit contrôlée de l'extérieur? ».

## ■ Gemayel ne veut pas partir

BEYROUTH (AFP) — Le président libanais, M. Amine Gemayel, a déclaré hier à Beyrouth qu'il ne démissionnerait pas avant l'expiration de son mandat en 1988, malgré les demandes de l'opposition alliée de Damas. Rompant le silence pour la première fois depuis qu'il a refusé le 14 janvier dernier de ratifier un accord pour mettre fin à la guerre signée à Damas entre les trois grandes milices du Liban, M. Gemayel a déclaré à quelques journalistes qu'il estimait « faire son devoir » en restant à la tête de l'État.

## ■ Pour tuer les pouvoirs parallèles

LIMA (AFP) — Le gouvernement péruvien a promulgué hier une nouvelle loi plaçant les forces de police sous un commandement unique, au terme d'une première phase de réorganisation et de moralisation qui a entraîné le limogeage de 1.400 agents en six mois. Quelque 771 officiers et 629 sous-officiers appartenant aux quatre corps de la police (Garde civile, Police judiciaire, Garde républicaine et corps de santé de la police) ont en effet été démis de leurs fonctions. Le service de la Santé, qui représentait un véritable « pouvoir parallèle » a été supprimé.

## ■ Attentat à Madrid

MADRID (AFP) — Le vice-amiral Cristobal Colon de Carvajal, descendant direct de Christophe Colomb et son chauffeur, ont été tués hier matin à Madrid dans un attentat spectaculaire, dans lequel un officier supérieur de la marine a également été gravement blessé.

## PARLEZ-NOUS DU REÉR QUE VOUS AVEZ EN TÊTE!

**Vous avez idée d'un REÉR** qui soit un placement sûr, profitable avec un rendement avantageux.

**Vous avez idée d'un REÉR** qui vous aide à réduire vos impôts.

**Vous avez idée d'un REÉR** qui vous aide à planifier votre sécurité financière à la retraite.

**10 1/4 %\***  
3 ANS  
INTÉRÊTS VERSÉS  
ANNUELLEMENT

**Nos conseillers et toutes nos ressources** sont à votre disposition pour vous aider à gérer vos épargnes REÉR. À taux fixe ou taux variable, nos formules d'épargne-retraite sont adaptées à vos projets, à vos idées. Et grâce à notre formule de versements échelonnés et nos prêts, vous pouvez profiter de cette déduction fiscale.

**À votre caisse populaire, on a le REÉR que vous avez en tête!**

**Venez nous en parler!**

\*Ce taux est sujet à changement sans préavis et est disponible dans les caisses populaires participantes affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

la caisse populaire  desjardins



# ARTS ET SPECTACLES

## TELEVISION

**12h00**  
 (1) PREMIERE EDITION  
 (2) LE MONDE  
 (3) MIDDAY  
 (4) WNNY NEWS — 7 AT NOON  
 (5) LES FLINTSTONES  
 (6) RYAN'S HOPE  
 (7) ICI MONTRÉAL  
 (8) FORMATION CONTINUE EN SCIENCES DE LA SANTÉ (1h.) Reprise de samedi, 14h00 (FC) FANDANGO

**12h05**  
 (1) FARIPOLES  
**12h10**  
 (1) ACROSS THE FENCE  
**12h15**  
 (1) CINE-QUIZ  
 (2) TIGRES SONT LACHÉS. (2h.15)  
 (3) CINE-QUIZ CHARLIE LESTER ALCOOLIQUE. (2h.15)

**12h20**  
 (1) TELEKARTS  
**12h25**  
 (1) LE 9 VOUS INFORME  
**12h30**  
 (1) VIVRE À TROIS  
 (2) THE YOUNG & THE RESTLESS (1h.)  
 (3) SEARCH FOR TOMORROW  
 (4) MIDDAY NEWSLINE  
 (5) PULSE 12:30  
 (6) BIZARRE, COMME C'EST BIZARRE (SE) L'HABILLEUR  
**12h37**  
 (1) COMMUNITY NOTES

**13h00**  
 (1) TERRE HUMAINE  
 (2) ALL MY CHILDREN (1h.)  
 (3) DAYS OF OUR LIVES (1h.)  
 (4) LIFETIME  
 Les créations de Shelley Walsh. Barbara McLeod s'entretient avec le sénateur Ann Cooks. (1h.)  
 (5) LA CHANCE AUX CHANSONS

**13h30**  
 (1) AU JOUR LE JOUR (1h.)  
 (2) AS THE WORLD TURNS (1h.)  
 (3) LE MARCHÉ AUX IMAGES (1h.) Reprise de 10h30  
 (4) THÉÂTRE (1h.30)  
 (FC) MIDNIGHT

**14h00**  
 (1) DALLAS (1h.)  
 (2) ANOTHER WORLD (1h.)  
 (3) ONE LIFE TO LIVE (1h.)  
 (FC) THE BAY BOY

**14h30**  
 (1) TÉLÉ-FEUILLETON  
 LA LUMIÈRE DES JUSTES (dern. de 14.) Avec Michel Robbe et Chantal Nabel. — Sophie retourne à Kachtanova où elle retrouve un Serge Sédov encore plus cruel que son père. Après trente-sept ans, elle revient en France pour n'y rencontrer que mépris et médisance. (1h.)  
 (2) CAPITOL  
 (3) COSMOS 1999  
 LE CERVEAU ORDINAIREUR. (1h.)  
 (4) MATINÉE AVEC...  
 (5) PAUSE MUSICALE  
 (6) LE FRUGAL GOURMET  
 (SE) STRESS

**15h00**  
 (1) GUIDING LIGHT (1h.)  
 (2) CORONATION STREET  
 (3) RACCOONS ON ICE  
 (4) GENERAL HOSPITAL (1h.)  
 (5) BLOC-NOTES  
 Reprise du jeudi, 19h30  
 (6) HE-MAN  
 (7) THE VICTORY GARDEN  
 (8) KIOSQUE À MUSIQUE

**15h30**  
 (1) HEIDI  
 (2) LES SATELLIPOPETTES  
 (3) PARENTING  
 (4) VOLTRON  
 (5) ODYSSEE  
 (6) LA BANDE À NIMÉE  
 (7) TÉLÉDOCUMENTS  
 (1h.) Reprise de lundi, 21h00  
 (8) SCOOBY DOO  
 (9) THE SECRET CITY

**15h40**  
 (1) RADIO-FRANCE-INTERNATIONALE  
**16h00**  
 (1) FÉLIX ET CIBOULETTE  
 (2) DYNASTY (1h.)  
 (3) REVUE VIDÉO  
 (4) HAPPY DAYS  
 (5) LOVE CONNECTION  
 (6) SCOOBY DOO  
 (7) WHEEL OF FORTUNE  
 (8) HART TO HART (1h.)  
 (9) LES SATELLIPOPETTES  
 (10) MUSIC VISION  
 (11) TRANSFORMERS  
 (12) SESAME STREET (1h.)  
 (SE) L'ÉPOUVANTAIL  
 (FC) THE KID & THE IDLE CLASS

**16h30**  
 (1) POP CITROUILLE  
 (2) GALAXIE  
 Avec la participation de Danny Bloyly, Michel Forget, Nanette Workman, Diane St-Jacques et M. Tranquille.  
 (3) VIDEO HITS (1h.)  
 (4) DIVORCE COURT  
 (5) BEWITCHED  
 (6) DIFFERENT STROKES  
 (7) TAKE A BREAK  
 (8) LES GRANDS DU CINÉMA  
 Reprise de mardi, 20h30

**16h50**  
 (1) G.I. JOE  
 (2) LE VILLAGE DANS LES NUAGES  
**16h57**  
 (1) WHEEL OF FORTUNE  
**16h59**  
 (1) BIZARRE, COMME C'EST BIZARRE  
**17h00**  
 (1) LE TRAIN DE 5 HEURES (1h.)  
 (2) HENSON  
 (3) MONTRÉAL EN DIRECT (1h.)  
 (4) JEOPARDY  
 (5) THE ROPERS  
 (6) WKRP IN CINCINNATI  
 (7) QUINCY (1h.)  
 (8) THE PRICE IS RIGHT (1h.)  
 (9) JUSTICE POUR TOUS  
 Reprise de mardi, 19h30  
 (10) CHARLIE LESTER ALCOOLIQUE. (2h.15)  
**17h15**  
 (1) LES AMOURS DES ANNÉES FOLLES  
**17h30**  
 (1) PEOPLE'S COURT  
 (2) THREE'S COMPANY  
 (3) THE NEW NEWLYWED GAME  
 (4) HENSON  
 (5) TOO CLOSE FOR COMFORT  
 (6) VISAGE  
 LAURENT LACHANCE. Anim.: Jeanette Biondi. — Laurent Lachance a été le responsable, au ministère de l'Éducation, de la mise en oeuvre et de la réalisation de l'émission "Pass-Portou". REPRISE.  
 (7) NEWS CENTER 22  
 (8) 3-2-1 CONTACT  
 (9) LE JOURNAL  
 (SE) SHEENA, REINE DE LA JUNGLE (FC) INSPECTOR GADGET

**18h00**  
 (1) CE SOIR  
 (2) LE MONDE  
 (3) THE PRICE IS RIGHT (1h.)  
 (4) NIGHTLY NEWS ON 5  
 (5) NEWSWATCH (1h.)  
 (6) WNNY NEWS  
 (7) NEWSLINE (1h.)  
 (8) TV8 NEWS  
 (9) LE 9 VOUS INFORME  
 (10) ICI MONTRÉAL  
 (11) PULSE (1h.)  
 (12) LE 13 VOUS INFORME  
 (13) PASSE-PARTOUT  
 (14) DIFFERENT STROKES  
 (15) LE MACNEIL/LEHRER NEWSHOUR (1h.)  
 (16) INTERMÈDE: L'HUILE DES SEPT MERS  
 (FC) THE MAKING OF THE EMPIRE STRIKES BACK

**18h05**  
 (1) LES NOUVELLES RÉGIONALES  
**18h19**  
 (1) LES NOUVELLES DU SPORT  
**18h24**  
 (1) ARTS ET SPECTACLES  
**18h26**  
 (1) LES NOUVELLES DU SPORT  
**18h29**  
 (1) LA MÉTÉO  
**18h30**  
 (1) AVIS DE RECHERCHE  
 (2) NBC NIGHTLY NEWS  
 (3) CBS EVENING NEWS  
 (4) ABC WORLD NEWS TONIGHT  
 (5) LA BELLE VIE  
 (6) TÉLÉSERVICE (1h. appr.) En reprise à 23h00  
 (7) DES CHIFFRES ET DES LETTRES

**19h00**  
 (1) LE MONDE  
 MERVEILLEUX DE DISNEY UN VENDREDI DINGUE... DINGUE... DINGUE (dern. de 21.) Avec Barbara Harris, Jodie Foster et John Astin. — Une mère et sa fille ont aspiré à mieux se connaître en changeant leur rôle pour une journée. (1h.)  
 (2) CBS NEWS  
 (3) K-2000 (1h.) Voir lundi, 19h30  
 (4) THE WORLD TODAY  
 (5) WHEEL OF FORTUNE  
 (6) MURDER, SHE WROTE  
 Avec Angela Lansbury. (1h.)  
 (7) ENTERTAINMENT TONIGHT  
 Interview avec Gene Hackman au cours de laquelle il parlera du film "Hoosiers".  
 (8) THE NEW NEWLYWED GAME  
 (9) CINÉMA DU VENDREDI  
 FRANKENSTEIN JUNIOR (2h.)  
 (10) GILLET... PURE LAINE  
 (11) THREE'S COMPANY  
 (12) THE NIGHTLY BUSINESS REPORT  
 (13) ADOUR/HUI LA VIE COMPOSEZ LE PROGRAMME. Inv.: Pierre Bachelet, Popeck, Bill Baxter et Lewis. Documents de Bourvil et Jacques Martin. — C'est un inspecteur qui a préparé le contenu de l'émission. (1h.) (FC) THE BAY BOY

**19h05**  
 (1) EN TÊTE  
 Anim.: Denise Bombardier. (1h.)  
 (2) DALLAS  
 Avec Barbara Bel Geddes, Linda Gray et Larry Hagman. (1h.)  
 (3) ARME ET CHARGE  
 C'EST HOMME EST DANGEREUX avec Michael Brandon, Glynis Barber et Roy Smith. — À la suite du double meurtre d'un proxénète et d'un détective, Dempsey et Mackpeace enquêtent dans le monde de la drogue et de la prostitution. (1h.)  
 (4) KNIGHT RIDER  
 Avec David Hasselhoff, Edward Mulhare et Patricia McPherson. (1h.)  
 (5) DIFFERENT STROKES  
 (6) STARSKY ET HUTCH  
 LES RUES SONT À TOUT LE MONDE. (1h.)  
 (7) À PLEIN TEMPS  
 (8) LA SAGA DU PARRAIN (2e partie). Avec Marlon Brando, Al Pacino et James Caan. — L'orphelin immigré aux États-Unis s'est acquis la sympathie des petits commerçants. Il règle les litiges entre locataires et propriétaires et prend de plus en plus d'importance au sein de sa communauté. (2h.00)  
 (9) GREAT PERFORMANCES THE COTTON CLUB REMEMBERED. — Revisions l'époque des boîtes de nuit de Harlem en compagnie de Cab Calloway, des Nicholas Brothers et autres vedettes. (1h.)  
 (10) VENDREDI FACE À LA TROIS. GEORGES MARCHAIS. Anim.: André Campagna et Igor Barrère. — Le secrétaire général du parti communiste français fait face à une équipe de journalistes. Il explique les axes de la campagne du PCI et le rapport de son parti avec les dirigeants de l'Union Soviétique. (1h.05)  
 (FC) FANDANGO

**19h30**  
 (1) LE SANG DES AUTRES (3e de 6). Avec Jodie Foster, Michael O'Keefe et Sam Neil. — Hélène se rend à Repentigny pour convaincre Jean de faire sa demande de transfert. Ce dernier s'y oblige, mais il est finalement rapatrié dans la capitale. (1h.)  
 (2) THE TWILIGHT ZONE (1h.)  
 (3) SHÉRIF, FAIS-MOI PEUR  
 L'OCCASION FAIT LE LARRON. (1h.)  
 (4) LIFESTYLES OF THE RICH AND FAMOUS  
 Anim.: Robin Leach. (1h.)  
 (5) MISFITS OF SCIENCE  
 Avec Dean Paul Martin. (1h.)  
 (6) THE TOMMY HUNTER SHOW  
 Inv.: Hank Snow, T.G. Sheppard, le Ontario Rhythm Cloggers, Cousin Clem, Boots Randolph et Lucille Starr. (1h.)  
 (7) NHL ON CTY  
 En direct du Capital Center à Washington, les Capitals reçoivent les Canadiens de Montréal. Anim.: Dan Matheson. Comm.: Dan Kelly. Analystes: Ron Reusch et Brad Park. (3h. appr.)  
 (8) WEBSTER  
 Portrait d'artistes de race noire: Billie Holiday, Ivie Anderson, Ethel Waters, Butterfly McQueen et Marion Anderson. (1h.)  
 (SE) LE GANG DES BMX  
**22h05**  
 (1) INTERMÈDE: LES 100 ANS

**20h30**  
 (1) MR. BELVEDERE  
 (2) WALL STREET WEEK  
 (3) LA CHANCE AUX CHANSONS  
 Inv.: Mouloudji, Marie Myriam, Jean-François Guérouet et Dominique Dussault.  
**21h00**  
 (1) EN TÊTE  
 Anim.: Denise Bombardier. (1h.)  
 (2) DALLAS  
 Avec Barbara Bel Geddes, Linda Gray et Larry Hagman. (1h.)  
 (3) ARME ET CHARGE  
 C'EST HOMME EST DANGEREUX avec Michael Brandon, Glynis Barber et Roy Smith. — À la suite du double meurtre d'un proxénète et d'un détective, Dempsey et Mackpeace enquêtent dans le monde de la drogue et de la prostitution. (1h.)  
 (4) KNIGHT RIDER  
 Avec David Hasselhoff, Edward Mulhare et Patricia McPherson. (1h.)  
 (5) DIFFERENT STROKES  
 (6) STARSKY ET HUTCH  
 LES RUES SONT À TOUT LE MONDE. (1h.)  
 (7) À PLEIN TEMPS  
 (8) LA SAGA DU PARRAIN (2e partie). Avec Marlon Brando, Al Pacino et James Caan. — L'orphelin immigré aux États-Unis s'est acquis la sympathie des petits commerçants. Il règle les litiges entre locataires et propriétaires et prend de plus en plus d'importance au sein de sa communauté. (2h.00)  
 (9) GREAT PERFORMANCES THE COTTON CLUB REMEMBERED. — Revisions l'époque des boîtes de nuit de Harlem en compagnie de Cab Calloway, des Nicholas Brothers et autres vedettes. (1h.)  
 (10) VENDREDI FACE À LA TROIS. GEORGES MARCHAIS. Anim.: André Campagna et Igor Barrère. — Le secrétaire général du parti communiste français fait face à une équipe de journalistes. Il explique les axes de la campagne du PCI et le rapport de son parti avec les dirigeants de l'Union Soviétique. (1h.05)  
 (FC) FANDANGO

**20h30**  
 (1) MR. BELVEDERE  
 (2) WALL STREET WEEK  
 (3) LA CHANCE AUX CHANSONS  
 Inv.: Mouloudji, Marie Myriam, Jean-François Guérouet et Dominique Dussault.  
**21h00**  
 (1) EN TÊTE  
 Anim.: Denise Bombardier. (1h.)  
 (2) DALLAS  
 Avec Barbara Bel Geddes, Linda Gray et Larry Hagman. (1h.)  
 (3) ARME ET CHARGE  
 C'EST HOMME EST DANGEREUX avec Michael Brandon, Glynis Barber et Roy Smith. — À la suite du double meurtre d'un proxénète et d'un détective, Dempsey et Mackpeace enquêtent dans le monde de la drogue et de la prostitution. (1h.)  
 (4) KNIGHT RIDER  
 Avec David Hasselhoff, Edward Mulhare et Patricia McPherson. (1h.)  
 (5) DIFFERENT STROKES  
 (6) STARSKY ET HUTCH  
 LES RUES SONT À TOUT LE MONDE. (1h.)  
 (7) À PLEIN TEMPS  
 (8) LA SAGA DU PARRAIN (2e partie). Avec Marlon Brando, Al Pacino et James Caan. — L'orphelin immigré aux États-Unis s'est acquis la sympathie des petits commerçants. Il règle les litiges entre locataires et propriétaires et prend de plus en plus d'importance au sein de sa communauté. (2h.00)  
 (9) GREAT PERFORMANCES THE COTTON CLUB REMEMBERED. — Revisions l'époque des boîtes de nuit de Harlem en compagnie de Cab Calloway, des Nicholas Brothers et autres vedettes. (1h.)  
 (10) VENDREDI FACE À LA TROIS. GEORGES MARCHAIS. Anim.: André Campagna et Igor Barrère. — Le secrétaire général du parti communiste français fait face à une équipe de journalistes. Il explique les axes de la campagne du PCI et le rapport de son parti avec les dirigeants de l'Union Soviétique. (1h.05)  
 (FC) FANDANGO

**20h30**  
 (1) MR. BELVEDERE  
 (2) WALL STREET WEEK  
 (3) LA CHANCE AUX CHANSONS  
 Inv.: Mouloudji, Marie Myriam, Jean-François Guérouet et Dominique Dussault.  
**21h00**  
 (1) EN TÊTE  
 Anim.: Denise Bombardier. (1h.)  
 (2) DALLAS  
 Avec Barbara Bel Geddes, Linda Gray et Larry Hagman. (1h.)  
 (3) ARME ET CHARGE  
 C'EST HOMME EST DANGEREUX avec Michael Brandon, Glynis Barber et Roy Smith. — À la suite du double meurtre d'un proxénète et d'un détective, Dempsey et Mackpeace enquêtent dans le monde de la drogue et de la prostitution. (1h.)  
 (4) KNIGHT RIDER  
 Avec David Hasselhoff, Edward Mulhare et Patricia McPherson. (1h.)  
 (5) DIFFERENT STROKES  
 (6) STARSKY ET HUTCH  
 LES RUES SONT À TOUT LE MONDE. (1h.)  
 (7) À PLEIN TEMPS  
 (8) LA SAGA DU PARRAIN (2e partie). Avec Marlon Brando, Al Pacino et James Caan. — L'orphelin immigré aux États-Unis s'est acquis la sympathie des petits commerçants. Il règle les litiges entre locataires et propriétaires et prend de plus en plus d'importance au sein de sa communauté. (2h.00)  
 (9) GREAT PERFORMANCES THE COTTON CLUB REMEMBERED. — Revisions l'époque des boîtes de nuit de Harlem en compagnie de Cab Calloway, des Nicholas Brothers et autres vedettes. (1h.)  
 (10) VENDREDI FACE À LA TROIS. GEORGES MARCHAIS. Anim.: André Campagna et Igor Barrère. — Le secrétaire général du parti communiste français fait face à une équipe de journalistes. Il explique les axes de la campagne du PCI et le rapport de son parti avec les dirigeants de l'Union Soviétique. (1h.05)  
 (FC) FANDANGO

**20h30**  
 (1) MR. BELVEDERE  
 (2) WALL STREET WEEK  
 (3) LA CHANCE AUX CHANSONS  
 Inv.: Mouloudji, Marie Myriam, Jean-François Guérouet et Dominique Dussault.  
**21h00**  
 (1) EN TÊTE  
 Anim.: Denise Bombardier. (1h.)  
 (2) DALLAS  
 Avec Barbara Bel Geddes, Linda Gray et Larry Hagman. (1h.)  
 (3) ARME ET CHARGE  
 C'EST HOMME EST DANGEREUX avec Michael Brandon, Glynis Barber et Roy Smith. — À la suite du double meurtre d'un proxénète et d'un détective, Dempsey et Mackpeace enquêtent dans le monde de la drogue et de la prostitution. (1h.)  
 (4) KNIGHT RIDER  
 Avec David Hasselhoff, Edward Mulhare et Patricia McPherson. (1h.)  
 (5) DIFFERENT STROKES  
 (6) STARSKY ET HUTCH  
 LES RUES SONT À TOUT LE MONDE. (1h.)  
 (7) À PLEIN TEMPS  
 (8) LA SAGA DU PARRAIN (2e partie). Avec Marlon Brando, Al Pacino et James Caan. — L'orphelin immigré aux États-Unis s'est acquis la sympathie des petits commerçants. Il règle les litiges entre locataires et propriétaires et prend de plus en plus d'importance au sein de sa communauté. (2h.00)  
 (9) GREAT PERFORMANCES THE COTTON CLUB REMEMBERED. — Revisions l'époque des boîtes de nuit de Harlem en compagnie de Cab Calloway, des Nicholas Brothers et autres vedettes. (1h.)  
 (10) VENDREDI FACE À LA TROIS. GEORGES MARCHAIS. Anim.: André Campagna et Igor Barrère. — Le secrétaire général du parti communiste français fait face à une équipe de journalistes. Il explique les axes de la campagne du PCI et le rapport de son parti avec les dirigeants de l'Union Soviétique. (1h.05)  
 (FC) FANDANGO

**20h30**  
 (1) MR. BELVEDERE  
 (2) WALL STREET WEEK  
 (3) LA CHANCE AUX CHANSONS  
 Inv.: Mouloudji, Marie Myriam, Jean-François Guérouet et Dominique Dussault.  
**21h00**  
 (1) EN TÊTE  
 Anim.: Denise Bombardier. (1h.)  
 (2) DALLAS  
 Avec Barbara Bel Geddes, Linda Gray et Larry Hagman. (1h.)  
 (3) ARME ET CHARGE  
 C'EST HOMME EST DANGEREUX avec Michael Brandon, Glynis Barber et Roy Smith. — À la suite du double meurtre d'un proxénète et d'un détective, Dempsey et Mackpeace enquêtent dans le monde de la drogue et de la prostitution. (1h.)  
 (4) KNIGHT RIDER  
 Avec David Hasselhoff, Edward Mulhare et Patricia McPherson. (1h.)  
 (5) DIFFERENT STROKES  
 (6) STARSKY ET HUTCH  
 LES RUES SONT À TOUT LE MONDE. (1h.)  
 (7) À PLEIN TEMPS  
 (8) LA SAGA DU PARRAIN (2e partie). Avec Marlon Brando, Al Pacino et James Caan. — L'orphelin immigré aux États-Unis s'est acquis la sympathie des petits commerçants. Il règle les litiges entre locataires et propriétaires et prend de plus en plus d'importance au sein de sa communauté. (2h.00)  
 (9) GREAT PERFORMANCES THE COTTON CLUB REMEMBERED. — Revisions l'époque des boîtes de nuit de Harlem en compagnie de Cab Calloway, des Nicholas Brothers et autres vedettes. (1h.)  
 (10) VENDREDI FACE À LA TROIS. GEORGES MARCHAIS. Anim.: André Campagna et Igor Barrère. — Le secrétaire général du parti communiste français fait face à une équipe de journalistes. Il explique les axes de la campagne du PCI et le rapport de son parti avec les dirigeants de l'Union Soviétique. (1h.05)  
 (FC) FANDANGO

**20h30**  
 (1) MR. BELVEDERE  
 (2) WALL STREET WEEK  
 (3) LA CHANCE AUX CHANSONS  
 Inv.: Mouloudji, Marie Myriam, Jean-François Guérouet et Dominique Dussault.  
**21h00**  
 (1) EN TÊTE  
 Anim.: Denise Bombardier. (1h.)  
 (2) DALLAS  
 Avec Barbara Bel Geddes, Linda Gray et Larry Hagman. (1h.)  
 (3) ARME ET CHARGE  
 C'EST HOMME EST DANGEREUX avec Michael Brandon, Glynis Barber et Roy Smith. — À la suite du double meurtre d'un proxénète et d'un détective, Dempsey et Mackpeace enquêtent dans le monde de la drogue et de la prostitution. (1h.)  
 (4) KNIGHT RIDER  
 Avec David Hasselhoff, Edward Mulhare et Patricia McPherson. (1h.)  
 (5) DIFFERENT STROKES  
 (6) STARSKY ET HUTCH  
 LES RUES SONT À TOUT LE MONDE. (1h.)  
 (7) À PLEIN TEMPS  
 (8) LA SAGA DU PARRAIN (2e partie). Avec Marlon Brando, Al Pacino et James Caan. — L'orphelin immigré aux États-Unis s'est acquis la sympathie des petits commerçants. Il règle les litiges entre locataires et propriétaires et prend de plus en plus d'importance au sein de sa communauté. (2h.00)  
 (9) GREAT PERFORMANCES THE COTTON CLUB REMEMBERED. — Revisions l'époque des boîtes de nuit de Harlem en compagnie de Cab Calloway, des Nicholas Brothers et autres vedettes. (1h.)  
 (10) VENDREDI FACE À LA TROIS. GEORGES MARCHAIS. Anim.: André Campagna et Igor Barrère. — Le secrétaire général du parti communiste français fait face à une équipe de journalistes. Il explique les axes de la campagne du PCI et le rapport de son parti avec les dirigeants de l'Union Soviétique. (1h.05)  
 (FC) FANDANGO

**20h30**  
 (1) MR. BELVEDERE  
 (2) WALL STREET WEEK  
 (3) LA CHANCE AUX CHANSONS  
 Inv.: Mouloudji, Marie Myriam, Jean-François Guérouet et Dominique Dussault.  
**21h00**  
 (1) EN TÊTE  
 Anim.: Denise Bombardier. (1h.)  
 (2) DALLAS  
 Avec Barbara Bel Geddes, Linda Gray et Larry Hagman. (1h.)  
 (3) ARME ET CHARGE  
 C'EST HOMME EST DANGEREUX avec Michael Brandon, Glynis Barber et Roy Smith. — À la suite du double meurtre d'un proxénète et d'un détective, Dempsey et Mackpeace enquêtent dans le monde de la drogue et de la prostitution. (1h.)  
 (4) KNIGHT RIDER  
 Avec David Hasselhoff, Edward Mulhare et Patricia McPherson. (1h.)  
 (5) DIFFERENT STROKES  
 (6) STARSKY ET HUTCH  
 LES RUES SONT À TOUT LE MONDE. (1h.)  
 (7) À PLEIN TEMPS  
 (8) LA SAGA DU PARRAIN (2e partie). Avec Marlon Brando, Al Pacino et James Caan. — L'orphelin immigré aux États-Unis s'est acquis la sympathie des petits commerçants. Il règle les litiges entre locataires et propriétaires et prend de plus en plus d'importance au sein de sa communauté. (2h.00)  
 (9) GREAT PERFORMANCES THE COTTON CLUB REMEMBERED. — Revisions l'époque des boîtes de nuit de Harlem en compagnie de Cab Calloway, des Nicholas Brothers et autres vedettes. (1h.)  
 (10) VENDREDI FACE À LA TROIS. GEORGES MARCHAIS. Anim.: André Campagna et Igor Barrère. — Le secrétaire général du parti communiste français fait face à une équipe de journalistes. Il explique les axes de la campagne du PCI et le rapport de son parti avec les dirigeants de l'Union Soviétique. (1h.05)  
 (FC) FANDANGO

**20h30**  
 (1) MR. BELVEDERE  
 (2) WALL STREET WEEK  
 (3) LA CHANCE AUX CHANSONS  
 Inv.: Mouloudji, Marie Myriam, Jean-François Guérouet et Dominique Dussault.  
**21h00**  
 (1) EN TÊTE  
 Anim.: Denise Bombardier. (1h.)  
 (2) DALLAS  
 Avec Barbara Bel Geddes, Linda Gray et Larry Hagman. (1h.)  
 (3) ARME ET CHARGE  
 C'EST HOMME EST DANGEREUX avec Michael Brandon, Glynis Barber et Roy Smith. — À la suite du double meurtre d'un proxénète et d'un détective, Dempsey et Mackpeace enquêtent dans le monde de la drogue et de la prostitution. (1h.)  
 (4) KNIGHT RIDER  
 Avec David Hasselhoff, Edward Mulhare et Patricia McPherson. (1h.)  
 (5) DIFFERENT STROKES  
 (6) STARSKY ET HUTCH  
 LES RUES SONT À TOUT LE MONDE. (1h.)  
 (7) À PLEIN TEMPS  
 (8) LA SAGA DU PARRAIN (2e partie). Avec Marlon Brando, Al Pacino et James Caan. — L'orphelin immigré aux États-Unis s'est acquis la sympathie des petits commerçants. Il règle les litiges entre locataires et propriétaires et prend de plus en plus d'importance au sein de sa communauté. (2h.00)  
 (9) GREAT PERFORMANCES THE COTTON CLUB REMEMBERED. — Revisions l'époque des boîtes de nuit de Harlem en compagnie de Cab Calloway, des Nicholas Brothers et autres vedettes. (1h.)  
 (10) VENDREDI FACE À LA TROIS. GEORGES MARCHAIS. Anim.: André Campagna et Igor Barrère. — Le secrétaire général du parti communiste français fait face à une équipe de journalistes. Il explique les axes de la campagne du PCI et le rapport de son parti avec les dirigeants de l'Union Soviétique. (1h.05)  
 (FC) FANDANGO

**20h30**  
 (1) MR. BELVEDERE  
 (2) WALL STREET WEEK  
 (3) LA CHANCE AUX CHANSONS  
 Inv.: Mouloudji, Marie Myriam, Jean-François Guérouet et Dominique Dussault.  
**21h00**  
 (1) EN TÊTE  
 Anim.: Denise Bombardier. (1h.)  
 (2) DALLAS  
 Avec Barbara Bel Geddes, Linda Gray et Larry Hagman. (1h.)  
 (3) ARME ET CHARGE  
 C'EST HOMME EST DANGEREUX avec Michael Brandon, Glynis Barber et Roy Smith. — À la suite du double meurtre d'un proxénète et d'un détective, Dempsey et Mackpeace enquêtent dans le monde de la drogue et de la prostitution. (1h.)  
 (4) KNIGHT RIDER  
 Avec David Hasselhoff, Edward Mulhare et Patricia McPherson. (1h.)  
 (5) DIFFERENT STROKES  
 (6) STARSKY ET HUTCH  
 LES RUES SONT À TOUT LE MONDE. (1h.)  
 (7) À PLEIN TEMPS  
 (8) LA SAGA DU PARRAIN (2e partie). Avec Marlon Brando, Al Pacino et James Caan. — L'orphelin immigré aux États-Unis s'est acquis la sympathie des petits commerçants. Il règle les litiges entre locataires et propriétaires et prend de plus en plus d'importance au sein de sa communauté. (2h.00)  
 (9) GREAT PERFORMANCES THE COTTON CLUB REMEMBERED. — Revisions l'époque des boîtes de nuit de Harlem en compagnie de Cab Calloway, des Nicholas Brothers et autres vedettes. (1h.)  
 (10) VENDREDI FACE À LA TROIS. GEORGES MARCHAIS. Anim.: André Campagna et Igor Barrère. — Le secrétaire général du parti communiste français fait face à une équipe de journalistes. Il explique les axes de la campagne du PCI et le rapport de son parti avec les dirigeants de l'Union Soviétique. (1h.05)  
 (FC) FANDANGO

**20h30**  
 (1) MR. BELVEDERE  
 (2) WALL STREET WEEK  
 (3) LA CHANCE AUX CHANSONS  
 Inv.: Mouloudji, Marie Myriam, Jean-François Guérouet et Dominique Dussault.  
**21h00**  
 (1) EN TÊTE  
 Anim.: Denise Bombardier. (1h.)  
 (2) DALLAS  
 Avec Barbara Bel Geddes, Linda Gray et Larry Hagman. (1h.)  
 (3) ARME ET CHARGE  
 C'EST HOMME EST DANGEREUX avec Michael Brandon, Glynis Barber et Roy Smith. — À la suite du double meurtre d'un proxénète et d'un détective, Dempsey et Mackpeace enquêtent dans le monde de la drogue et de la prostitution. (1h.)  
 (4) KNIGHT RIDER  
 Avec David Hasselhoff, Edward Mulhare et Patricia McPherson. (1h.)  
 (5) DIFFERENT STROKES  
 (6) STARSKY ET HUTCH  
 LES RUES SONT À TOUT LE MONDE. (1h.)  
 (7) À PLEIN TEMPS  
 (8) LA SAGA DU PARRAIN (2e partie). Avec Marlon Brando, Al Pacino et James Caan. — L'orphelin immigré aux États-Unis s'est acquis la sympathie des petits commerçants. Il règle les litiges entre locataires et propriétaires et prend de plus en plus d'importance au sein de sa communauté. (2h.00)  
 (9) GREAT PERFORMANCES THE COTTON CLUB REMEMBERED. — Revisions l'époque des boîtes de nuit de Harlem en compagnie de Cab Calloway, des Nicholas Brothers et autres vedettes. (1h.)  
 (10) VENDREDI FACE À LA TROIS. GEORGES MARCHAIS. Anim.: André Campagna et Igor Barrère. — Le secrétaire général du parti communiste français fait face à une équipe de journalistes. Il explique les axes de la campagne du PCI et le rapport de son parti avec les dirigeants de l'Union Soviétique. (1h.05)  
 (FC) FANDANGO

**20h30**  
 (1) MR. BELVEDERE  
 (2) WALL STREET WEEK  
 (3) LA CHANCE AUX CHANSONS  
 Inv.: Mouloudji, Marie Myriam, Jean-François Guérouet et Dominique Dussault.  
**21h00**  
 (1) EN TÊTE  
 Anim.: Denise Bombardier. (1h.)  
 (2) DALLAS  
 Avec Barbara Bel Geddes, Linda Gray et Larry Hagman. (1h.)  
 (3) ARME ET CHARGE  
 C'EST HOMME EST DANGEREUX avec Michael Brandon, Glynis Barber et Roy Smith. — À la suite du double meurtre d'un proxénète et d'un détective, Dempsey et Mackpeace enquêtent dans le monde de la drogue et de la prostitution. (1h.)  
 (4) KNIGHT RIDER  
 Avec David Hasselhoff, Edward Mulhare et Patricia McPherson. (1h.)  
 (5) DIFFERENT STROKES  
 (6) STARSKY ET HUTCH  
 LES RUES SONT À TOUT LE MONDE. (1h.)  
 (7) À PLEIN TEMPS  
 (8) LA SAGA DU PARRAIN (2e partie). Avec Marlon Brando, Al Pacino et James Caan. — L'orphelin immigré aux États-Unis s'est acquis la sympathie des petits commerçants. Il règle les litiges entre locataires et propriétaires et prend de plus en plus d'importance au sein de sa communauté. (2h.00)  
 (9) GREAT PERFORMANCES THE COTTON CLUB REMEMBERED. — Revisions l'époque des boîtes de nuit de Harlem en compagnie de Cab Calloway, des Nicholas Brothers et autres vedettes. (1h.)  
 (10) VENDREDI FACE À LA TROIS. GEORGES MARCHAIS. Anim.: André Campagna et Igor Barrère. — Le secrétaire général du parti communiste français fait face à une équipe de journalistes. Il explique les axes de la campagne du PCI et le rapport de son parti avec les dirigeants de l'Union Soviétique. (1h.05)  
 (FC) FANDANGO

# Robert Lalonde reçoit le prix Paris-Québec

PARIS (PC) — L'écrivain Robert Lalonde a obtenu, hier, à Paris, au premier tour de scrutin, par sept voix sur neuf, le prix littéraire Paris-Québec 1985 (ex-prix France Canada), pour son roman *Une belle journée d'avance*, paru au Seuil.

Le jury du 26e prix Québec-Paris était présidé par Alain Bosquet et composé de Marie Susini, Auguste Viatte, Gabriel d'Aubarède, Yves

Berger, Michel Bernard, Pierre de Boisdeffre, André Brincourt, Bernard Lecherbonnier et Roger Vriigny.

Ce prix avait été décerné en 1984 à Michel Tremblay pour ses deux romans *Des nouvelles d'Édouard*, paru chez Leméac, et *La Duchesse et le roturier*, publié également chez Leméac à Montréal et chez Grasset à Paris.

Le lauréat du prix Québec-Paris reçoit une bourse de \$2,000 offerte par l'État québécois ainsi qu'une somme de 4,000 francs (\$780) attribuée par la Ville de Paris, l'État

français prenant en charge les frais de voyage du lauréat lors de sa venue en France à l'occasion de la remise du prix, généralement au printemps.

**INTERMÈDE: LA GRANDE ALCHIMIE DE LA TERRE**  
**20h30**  
 (1) MR. BELVEDERE  
 (2) WALL STREET WEEK  
 (3) LA CHANCE AUX CHANSONS  
 Inv.: Mouloudji, Marie Myriam, Jean-François Guérouet et Dominique Dussault.  
**21h00**  
 (1) EN TÊTE  
 Anim.: Denise Bombardier. (1h.)  
 (2) DALLAS  
 Avec Barbara Bel Geddes, Linda Gray et Larry Hagman. (1h.)  
 (3) ARME ET CHARGE  
 C'EST HOMME EST DANGEREUX avec Michael Brandon, Glynis Barber et Roy Smith. — À la suite du double meurtre d'un proxénète et d'un détective, Dempsey et Mackpeace enquêtent dans le monde de la drogue et de la prostitution. (1h.)  
 (4) KNIGHT RIDER  
 Avec David Hasselhoff, Edward Mulhare et Patricia McPherson. (1h.)  
 (5) DIFFERENT STROKES  
 (6) STARSKY ET HUTCH  
 LES RUES SONT À TOUT LE MONDE. (1h.)  
 (7) À PLEIN TEMPS  
 (8) LA SAGA DU PARRAIN (2e partie). Avec Marlon Brando, Al Pacino et James Caan. — L'orphelin immigré aux États-Unis s'est acquis la sympathie des petits commerçants. Il règle les litiges entre locataires et propriétaires et prend de plus en plus d'importance au sein de sa communauté. (2h.00)  
 (9) GREAT PERFORMANCES THE COTTON CLUB REMEMBERED. — Revisions l'époque des boîtes de nuit de Harlem en compagnie de Cab Calloway, des Nicholas Brothers et autres vedettes. (1h.)  
 (10) VENDREDI FACE À LA TROIS. GEORGES MARCHAIS. Anim.: André Campagna et Igor Barrère. — Le secrétaire général du parti communiste français fait face à une équipe de journalistes. Il explique les axes de la campagne du PCI et le rapport de son parti avec les dirigeants de l'Union Soviétique. (1h.05)  
 (FC) FANDANGO

**DE L'AUTOMOBILE**

## L'AIDE AUX DUVALIER

DÉJÀ MORALEMENT renversé par le soulèvement pacifique du peuple haïtien, abandonné aussi par Washington, son principal allié, le régime Duvalier vit ses derniers jours. Un cabinet de remplacement qui se tient dans l'ombre n'attend plus, pour assumer ouvertement le pouvoir, que le président-à-vie et ses proches aient trouvé asile à l'étranger. Mais les capitales occidentales, dont Ottawa, ont honte d'accueillir les restes déçus du gouvernement corrompu, incompetent et oppressif qu'elles ont toujours appuyé. Entre-temps, un silence inquiétant entoure l'action des militaires, plus que jamais en place, surtout à l'extérieur de Port-au-Prince.

Or, l'essentiel des événements se déroule dans les petites villes et les campagnes auxquelles les journalistes viennent de se faire interdire l'accès. Les forces armées du régime, qui seront aussi les forces du prochain gouvernement, n'ont pas épuré leurs rangs. Les mêmes troupes sanguinaires qui n'ont jamais protégé la population ni les journalistes, invoquent maintenant la sécurité des correspondants étrangers pour leur cacher, à eux et à leurs caméras, le reste du pays. Des témoins gênants ne doivent pas rapporter au monde les « mesures » destinées aux opposants !

Mais Haïti n'est pas seulement menacée de massacres aveugles et de liquidation violente des groupes populaires de résistance. Avec la pagaille qui accompagne la chute du régime et une transition plus laborieuse qu'on la prévoyait, et alors que les caméras seront braquées sur le carnaval de Port-au-Prince, une grande partie de la population risque de subir une famine pire encore que celle qui ravageait déjà les campagnes ruinées et les bidonvilles surpeuplés. Avant de pleurer sur les ex-ministres en mal de fuite à l'étranger, le gouvernement du Canada et les citoyens d'ici doivent garder les yeux sur l'essentiel.

Et l'essentiel, c'est qu'un nouveau gouvernement fantoche à Port-au-Prince ne soit pas agréé par Ottawa, comme on y sera invité prochainement, mais que des moyens soient trouvés pour acheminer à la population haïtienne les secours, les appuis et les garanties dont elle a besoin dans sa marche vers une libération authentique et une administration intégrée. Il n'est pas prioritaire d'aider des opportunistes à remplacer des assassins ! Ni urgent de s'inquiéter des remous que soulèvera bientôt le débarquement, à Montréal, d'ex-dirigeants de Port-au-Prince, les valises bourrées d'argent.

Qu'attendent le premier ministre du Canada et son ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, pour dissiper les doutes quant à leur vraie politique au sujet d'Haïti — au lieu de se dérober si pitoyablement et d'abandonner Mme Monique Vézina, ministre des Relations extérieures, aux contradictions de notre « aide » au « développement » d'Haïti (aide qui, depuis trop longtemps, a subventionné les prédateurs du régime en même temps que des entreprises... canadiennes).

Les programmes de subventions indirectes au régime doivent être coupés, tout comme devraient être suspendus les contrats avec les collaborateurs du gouvernement déchu. Seule l'aide d'urgence vaut d'être maintenue — et même augmentée — mais à la condition qu'elle ne soit pas détournée par les profiteurs, ni utilisée par une nouvelle clique pour faire plier les populations affamées. Présentement, seule l'Église catholique haïtienne semble capable de garantir une distribution intégrée, non politiquement biaisée, des secours en provenance de l'extérieur : le gouvernement d'Ottawa le comprendrait déjà s'il écoutait la communauté haïtienne de Montréal.

Entre-temps, pour faciliter le départ de l'ancien gouvernement, le Canada doit-il ouvrir ses portes aux duvaléristes, voire au président Jean-Claude Duvalier ? Ottawa pourrait peut-être étudier la question. Mais les anciens dirigeants et leurs acolytes ne sauraient passer à Mirabel sans laisser aux douanes, avec leurs armes, les millions qu'ils ont prélevés à même l'aide étrangère et la sueur de leur peuple. Ni sans qu'ils mettent un terme aux brimades et aux menées sournoises de leurs agents, qui s'agitent jusqu'en plein centre-ville de Montréal.

Mais surtout, Ottawa pourrait avantageusement s'employer à favoriser l'intervention d'un groupe d'observateurs des Nations unies en Haïti, tant pour arrêter la terreur en province, que pour surveiller la mise en place d'institutions démocratiques de transition. Il presse de hâter la restauration des droits humains dans le pays, la remise en marche d'une administration enfin intégrée et compétente, et la tenue d'éventuelles élections libres. C'est en prenant ses responsabilités, non en tergiversant, que le gouvernement conservateur retrouvera quelque crédibilité auprès de la communauté haïtienne et de toute la population d'ici, scandalisée de l'aide canadienne aux Duvalier.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

## Vers la reprise du dialogue

SOUS LE choc des nouvelles taxes qui bousculent douloureusement des espoirs du temps de la campagne électorale, certaines nominations gouvernementales se voient reléguées dans un clair-obscur immérité. C'est le cas de la désignation du professeur Léon Dion comme conseiller constitutionnel du ministre des Relations internationales.

Le ministre Gil Rémillard a eu la main heureuse en s'assurant le concours de M. Dion. Universitaire de grande renommée, le professeur Dion compte parmi les quatre ou cinq politologues les plus importants au Québec. Dès ses débuts à l'Université Laval, il s'est imposé, avec quelques autres collègues, comme représentants d'une nouvelle tête de file dans un milieu où la culture ambiante ne valorisait guère la démarche « décapante » des sciences sociales.

Ses travaux, son enseignement, ses interventions publiques lui ont rapidement valu une large audience dans l'ensemble du Canada. Durant son mandat de co-directeur de la recherche à la Commission Laurendeau-Dunton, il s'est imposé à l'attention des milieux politiques comme l'un des observateurs les plus lucides de notre vie politique.

Au fil des ans et devant le sort réservé aux travaux de cette commission, le professeur de Laval n'a pas craint de croiser le fer avec l'ancien

premier ministre du Canada, précisément au sujet des options fondamentales de cette commission d'enquête. Sa conception d'un Canada binationnel et axé sur la coexistence des deux peuples fondateurs, l'inscrit de toute évidence dans la lignée des politiques et penseurs qui ont jeté les balises du cheminement de la collectivité québécoise.

Depuis le rapatriement de la constitution et la mise en place d'une loi suprême, modifiée sans l'aval du Québec, le dialogue essentiel sur la nature et le sens de cette fédération s'est plus ou moins rompu. L'impasse juridique actuelle ne peut se perpétuer indéfiniment : le bon sens élémentaire l'exige. Le premier ministre du Canada a clairement préconisé la « réconciliation nationale ». Depuis son retour à la tête du Parti libéral du Québec, M. Bourassa n'a lui-même cessé de plaider en faveur d'une réouverture du dossier constitutionnel.

Au-delà de ces déclarations de principe, les pistes se brouillent légèrement depuis quelques semaines. Dans son entrevue au DEVOIR, M. Mulroney a clairement réaffirmé son intention d'engager le plus rapidement possible les négociations sur cette difficile question. Quelques jours plus tard, M. Rémillard faisait, de la négociation de l'éventuel accord de libre-échange avec les États-

Unis, la priorité des autorités québécoises en matière constitutionnelle.

Manoeuvres politiques de bon aloi ? Sans doute : M. Mulroney appelle de tous ses vœux l'entente avec Washington. Pour sa part, M. Bourassa se montre pour le moins prudent à l'égard de ce projet. Cette dimension reconnue, il faut tout de même se soucier du temps qui passe. Dans quelques mois, le premier ministre aura franchi la première moitié de son mandat. La poussière des pénibles tractations fédérales-provinciales du lendemain du référendum est tombée depuis un bon moment. La plupart des gouvernements des autres provinces se cantonnent dans une évidente neutralité, si ce n'est une indifférence à peine déguisée. Par contre, le gouvernement libéral installé au pouvoir à Toronto en juin 1985 pourrait adopter une attitude conciliante, vraisemblablement déterminante à l'occasion de la reprise des pourparlers constitutionnels.

La nomination du professeur Dion s'inscrit dans ce tableau. Le Québec aura besoin de son expérience et de sa crédibilité pour se tailler, au sein de la fédération canadienne, la place de droit et de fait qui lui est nécessaire en tant que foyer d'une nation minoritaire sur ce continent.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

## Portrait d'un entrepreneur

### BILLET

JEAN FRANCOEUR

POUR aspirer au poste de directeur de ce journal, il faut deux qualités essentielles.

D'abord un sacré toupet, une confiance frisant l'effronterie, bref un culot sans borne.

Mais cela ne suffit pas. Il faut en outre une ignorance abyssale des conditions d'exercice de la fonction.

Jean-Louis Roy, qui nous quitte après un mandat de cinq ans, répondait à ce portrait robot.

Passons vite sur l'aplomb dont il est affligé. Il le doit à ses origines. Il a tout fait pour s'en corriger et nous n'avons rien négligé pour l'aider à s'en défaire. Peine perdue.

Quant à son ignorance, elle était également invincible.

L'homme d'étude, le militant des droits de la personne, le président d'une puissante fédération syndicale, acceptait la direction d'un quotidien qui s'était acquis la réputation d'être « la conscience du Canada français ». Cela, l'auteur de *La Longue Marche des Québécois* ne pouvait l'ignorer.

Mais ce que l'historien ne pouvait savoir, c'est que cette fonction, il ne pourrait l'exercer qu'à temps partiel, après avoir donné la priorité à ses devoirs de dirigeant d'entreprise. Il ne pouvait savoir que ses tâches quotidiennes s'apparenteraient davantage à celles du pdg de quelque mytique PME beauceronne qu'à la chaire douillette du haut de laquelle il exercerait un pontificat intellectuel.

tuel.

La situation de ce journal, ce 12 janvier 1981, à l'arrivée du successeur de Claude Ryan, était ambiguë. Elle pouvait faire illusion. L'intérim durait depuis trois ans. Le journal s'était maintenu. Il avait même prospéré à la faveur de circonstances tour à tour fortuites. Pendant les arêts de travail qui avaient tour à tour réduit au silence non seulement *La Presse* et *Montréal-Matin*, mais également *Le Soleil* et *Le Star*, LE DEVOIR avait pris du poids, augmenté son personnel et doublé son tirage. Le calme rétabli, le journal réussissait à tenir quelques positions et jouissait d'une situation financière rien moins que saine.

La lune de miel fut vite écourtée. Les négociations avec les journalistes débouchèrent sur une grève qui dura près de 10 semaines. Lorsque le journal reparut à la mi-juin, le pays — et tout le monde occidental — était plongé dans la pire des récessions. Dix-huit mois de chute libre. Une éternité.

Telle la jeune héroïne de Lewis Carroll, ce journal « se vit tomber dans ce qui semblait être un puits très profond ».

« Il fallait que le puits fût très profond, ou bien que sa chute fût très lente, car [Alice] eut tout le temps de regarder autour d'elle et de s'inquiéter de ce qui allait arriver. »

On ne saurait mieux décrire l'état d'esprit qui régnait alors au 211 de la rue du Saint-Sacrement.

Le reste de l'histoire est celle d'une « longue marche », dont celui qui en fut le porte-étendard — parvenu à l'âge de la retraite après une

fructueuse carrière diplomatique — voudra sans doute faire lui-même le récit. Un titre s'impose : *Les Années de patience*. Gardons-nous de déflorer le sujet.

Quant au projet de poursuivre la publication à Montréal d'un journal comme LE DEVOIR, il n'est pas aussi absurde qu'il peut parfois le sembler. N'empêche que Sisyphe aux Enfers, condamné à pousser éternellement son rocher sur une pente, n'éprouve sûrement aucune envie d'accepter une offre d'emploi quelconque émanant du conseil d'administration de l'Imprimerie Populaire Limitée.

Le tirage, quel nouveau directeur n'a pas pensé qu'il était notoirement insuffisant ! C'est un état de chose qu'il faut savoir envisager sans complaisance, mais aussi sans excès de masochisme.

En devenant directeur du DEVOIR en 1946, Gérard Filion s'était juré devant ses proches collaborateurs que ce journal doublerait de tirage en un an ou... qu'il se jetterait par la fenêtre.

« J'espère que vous avez de bonnes assurances », lui avait répondu Arthur Lefebvre, directeur pince-sans-rire des services administratifs d'un journal qui en avait vu d'autres depuis 36 ans. M. Lefebvre, qui raconte l'incident, se plaît à ajouter l'oeil espiègle que de toute manière le bureau du directeur n'est situé qu'au premier étage.

« Eh bien, pensa Alice, après une telle aventure, je n'aurai plus peur de tomber dans l'escalier ! Comme ils vont me trouver brave à la maison » (du Québec à Paris !).

## ET SI VOUS PERDEZ M. MARCOS ?



## « Sur l'océan des âges... »

BONJOUR, lectrice (teur) !

De la fenêtre d'en-haut j'ai, pour la première fois, l'impression de vous regarder dans les yeux. Je vous regarde, vous qui me lisez, vous me rendez ce regard et cela m'intimide. Cela m'intimide mais pas au point de vous tourner le dos. Ayant été élevée chez les soeurs (les bonnes) j'ai appris certaines choses dont on ne se débarrasse pas à mon âge. Dans le temps, on appelait ça l'étiquette, le savoir-vivre. Cela suppose des balises parfois gênantes et constitue même un certain handicap quand on choisit, délibérément, le savoir-rire.

Rire de soi et des autres, mais en face. Une jeune fille (et une vieille dame, donc !) ne fit pas toutes les galipettes ni toutes les grimaces, ne se permet pas tous les pieds de nez, ne met surtout pas ses doigts dans son nez ni son pied sous vos yeux. In-con-ve-nant. Il faut ramer avec les rames qu'on a.

Il faut aussi rigoler avec les rigoles qu'on a. J'ai résisté à la vélocité de vous offrir ma tête d'adolescente. Ah ! les traits qu'on a avant que les rides, sillons par sil-



### FAIRE-PART

ROLANDE ALLARD-LACERTE

lon, ne trahissent l'itinéraire de votre existence ; avant que le quotidien, qui vous façonne comme une bonne pâte (à modeler), ne laisse ses alluvions sur votre visage ; avant que ne se superposent les strates du temps qui passe !

Je ne dispose pas de la toupie à remonter le temps de Mandrake, je n'ai pas la force de nager à contre-courant sur l'océan des âges du poète et je m'interdis tout *U-turn* vers la vingtaine comme Alice au pays de l'éternelle jeunesse. Je ne succomberai pas. Non, pas de retour à... *Low (profil)!*

À l'âge tendre succède l'âge co-

riace. Après les dents de lait, la dent dure. Après l'âge de pierre, l'âge de glaise. Vite, tout s'additionne et le temps est compté. On ne peut s'y soustraire. Il n'y a vraiment que le rire qui, déceimment, peut nous déridier.

Je persiste, je persifle et je signe. P.S. Quand je franchis une frontière, j'ai toujours la vaine espérance que le douanier de service me dise : « Halte-là ! Cette femme, sur la photo, ce n'est pas vous ». Cela n'est jamais arrivé. Aussi bien l'accepter, je ressemble comme une soeur à ma photo de passeport.

## LETTRES AU DEVOIR

### ■ On sait à quoi s'en tenir

LE DEVOIR publiait récemment une lettre d'un lecteur, M. Mario Lavoie, qui enjoignait les gouvernements occidentaux à s'aligner sur les mesures anti-terroristes mises de l'avant par l'administration américaine. M. Lavoie se réclame du milieu de la jeunesse dont il fait partie, en rappelant une recommandation « anti-terrorisme » votée par des jeunes lors d'un des nombreux colloques internationaux qui ont émaillé l'année internationale de la Jeunesse. Ce jeune homme était un des délégués canadiens à ce forum de Kingston, en Jamaïque, où des jeunes adultes, triés sur le volet, comme lui, par leurs gouvernements respectifs, devaient accoucher de résolutions reflétant des points de vue conformes aux vues de ceux qui ont payé leur voyage.

La lettre de Mario Lavoie ainsi que la recommandation qu'il évoque indiquent une incompréhension profonde du phénomène terroriste qui est malheureusement de plus en plus reprise par le gouvernement canadien malgré les analyses qui replacent ce fléau social dans un contexte plus nuancé. Ces analyses ont été discutées dans nos médias. Elles font état de la responsabilité de tous, et pas seulement de ceux qui commettent ces actes violents. Des rapports détaillés existent au sein de notre propre ministère des Affaires extérieures, à Ottawa, qui font état d'un terrorisme d'État en pleine croissance, et on ne pense pas qu'à la Libye mais aussi à la France, aux États-Unis d'Amérique et à Israël.

La « recommandation jeunesse » de Kingston citée par votre lecteur parle de « l'imposition de sanctions sévères contre les groupes ou les gouvernements qui encouragent ces pratiques ». Si les gouvernements répondent à l'appel de M. Lavoie, ils adopteront d'abord une immense motion

de blâme collectif à leur propre endroit.

Les jeunes de Kingston ont été dupes et, malgré leur position sociale privilégiée ou à cause de celle-ci, n'ont pu que témoigner de la désinformation grossière à laquelle leur insécurité bien compréhensible fait écho.

Les appels aux thèses pro Reaganiennes passent toujours par les dénégations simplistes. La position conservatrice de M. Lavoie s'inscrit dans cette tendance. Cette position conservatrice surprend moins, cependant, quand on sait que M. Lavoie est un militant actif du Parti progressiste-conservateur du Canada. Ses prises de position en faveur du développement économique par la relance du secteur industriel-militaire, son appui sans réserve à l'initiative de défense stratégique (IDS) et son enthousiasme déclaré pour la présence d'armes nucléaires sur le sol canadien l'ont rendu sympathique à tous ceux qui, comme moi, ont eu l'occasion de l'entendre réfléchir à chacun des colloques jeunesse de l'année des jeunes. Avec Mario, on sait à quoi s'en tenir !

— MARC-OLIVIER RAINVILLE

Montréal, 19 janvier.

### ■ Un miracle de l'amour?

DANS LE CADRE de son émission « Les grands films », la Société Radio-Canada présentait le jeudi 23 janvier, un film intitulé : « Un miracle de l'amour ». Basé sur un fait vécu, ce film raconte l'histoire d'un enfant autistique, en l'occurrence le fils de Barry Neil Kaufman.

Quoique excellent, ce film laisse supposer que beaucoup d'amour et une somme considérable d'énergie guérissent tout enfant autistique. L'autisme est un handicap grave de la communication qui se manifeste dans les trois premières années de la vie et la gravité de l'atteinte varie d'un enfant à l'autre. Comme tout handicap, l'autisme ne peut se guérir mais les enfants qui en sont atteints évoluent comme tout autre enfant et certains de leurs comportements peuvent être modifiés et même disparaître complètement.

Depuis dix ans, la Société qué-

bécoise de l'autisme supporte les parents d'enfant autistique dans leur démarche. Nous voulons par cette lettre déculpabiliser les parents qui n'ont pas connu un tel succès auprès de leur enfant et dénoncer le faux espoir que ce film peut donner. On a trop longtemps associé l'autisme à une carence affective pour accepter que ne s'installe ne fusse qu'un soupçon. L'état actuel des recherches qui se font surtout aux États-Unis et en Angleterre permet de relier l'autisme à un problème d'origine neurologique.

Il existe actuellement au Québec des services destinés aux enfants autistiques qui accordent en même temps un support aux parents confrontés avec cette réalité. La Société québécoise de l'autisme est en mesure de renseigner quiconque est intéressé par le sujet ou qui est à la recherche de services.

— ALINE LOCAS

présidente, Société québécoise de l'autisme, 1181 de la Montagne, Montréal H3G 1Z2. Tél.: 861-1801

Montréal, 25 janvier

## LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messagerie Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR :  
= \$3.25 par semaine  
le samedi seulement = \$1.00  
Pour information:  
à Montréal: 332-3891  
à Québec: (418) 687-2022  
Livraison par porteur:  
Édition quotidienne = 139\$ par année  
75\$ 6 mois  
39\$ 3 mois  
Livraison par la poste:  
Édition quotidienne = 145\$ par année  
au Canada 42\$ 6 mois  
42\$ 3 mois  
Pour information (514) 844-3361  
Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

## PETITE CHRONIQUE DU MONT ROYAL (2)

LE PARC du mont Royal fut inauguré officiellement le 24 mai 1876. Heureusement, car sans cette consécration, qui sait ce qui aurait pu advenir du « vénérable amoncellement » ? À peine cinq ans plus tôt, pour prendre un exemple parmi d'autres, un ancien échevin du nom de Médéric Lanctôt avait pris des options sur de vastes secteurs de la montagne dans le but d'y faire de la prospection minière; il avait même fondé une compagnie à cette fin.

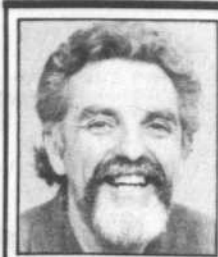
Le concepteur du parc, Frederick Law Olmsted, qui s'avérait autant un réformateur social qu'un aménagiste (en fait le meilleur architecte de paysage que l'Amérique ait produit) était convaincu que la vocation première de ce parc consistait à demeurer une réserve naturelle. Pour lui, la ville était mauvaise et la nature essentielle à la régénérescence de la personne urbaine. Dans cette optique, il se battit pour que son parc ne devienne pas un lieu d'amusement usuel, agrémenté de manèges, de tours d'observation, de fontaines « d'eau minérale », de restaurants, de boutiques « éoliennes et d'autres machins semblables ».

Durant toute son histoire, le parc du mont Royal attirait néanmoins les projets comme un aimant, des meilleurs jusqu'aux plus farfelus. Il semble d'ailleurs, avec la proposition de tour qui s'annonce, que la ronde n'est pas encore terminée.

En 1896, un certain François Lapointe, architecte pratiquant à Montréal avant d'aller s'établir à Chicago, proposa le projet d'une tour en acier pour le parc. Sosie de la tour Eiffel, la tour Lapointe devait avoir 500 pieds de haut et, grâce à la montagne, permettre aux observateurs de grimper jusqu'à 1250 pieds au-dessus du niveau du fleuve, d'où son intérêt. Ce projet n'eut pas de suite et mourut avec son concepteur.

En 1906, les architectes Maxwell, Marchand et Haskell construisirent, sur un site sis à quelque cent mètres à l'est du Chalet actuel, une élégante structure de bois comprenant un restaurant et une vaste véranda servant d'observatoire. Ce bâtiment fut le lieu de réceptions mémorables, dont une accueillit le prince de Galles. Cette structure fut démolie en 1934.

La veille de Noël 1924, bien qu'elle ne fut pas encore terminée, la croix du mont Royal s'alluma pour la première fois. Initiative de la Société St-Jean-Baptiste qui voulait rappeler la croix que le sieur de Maisonneuve éleva quelque part sur la montagne le jour



## ARCHITECTURE URBANISME

JEAN-CLAUDE MARSAN

des Rois 1643, cette structure métallique n'est toujours pas complétée. Selon son concepteur, Pierre Dupaigne, prêtre de Saint-Sulpice, elle devait surplomber un petit édifice et permettre au public de grimper jusqu'à une plate-forme située au niveau de ses bras. Dans son genre, cette construction se voulait autant une tour d'observation qu'un symbole.

En 1931 débuta la construction du Chalet actuel, selon les plans et la décoration de l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne. Plus lourd que le pavillon précédent des architectes Maxwell, Marchand et Haskell, et d'une architecture d'inspiration plus locale, il a bien rempli le rôle polyvalent auquel il était destiné, à savoir servir de halte pour les promeneurs et de salle pour des réceptions civiques.

L'utilisation du mont Royal pour ces types de loisirs ne semble pas avoir satisfait tout le monde. Le docteur Gaston Demers, lors d'une causerie donnée devant les membres de la Société des Oliviers, le 21 mars 1934, lui reprocha d'être « une montagne pittoresque qui ne produit rien... une richesse naturelle négative ». Il proposa de « l'organiser » de manière à lui faire produire de l'argent dont profiteraient nos institutions de charité et nos maisons d'enseignement supérieur » en y fondant un casino à l'exemple de celui de Monte-Carlo.

C'est heureusement la vocation de réserve naturelle qui fut renforcée quelques années plus tard, avec le creusement à la main du lac aux Castors. Cet étang, qui avait été recommandé par Olmsted dans son plan d'aménagement initial, fut réalisé dans le cadre d'un projet provincial destiné à combattre le chômage, selon les devis préparés par un excellent architecte-paysagiste de Montréal, auteur entre autres du plan d'aménagement de Ville Mont-Royal et de l'île Sainte-Hélène, Frederick G. Todd.

Le lac aux Castors tire son nom du fait qu'il se trouve sur l'emplacement même d'un ancien lac naturel, très fréquenté par les castors à en juger par les vestiges de barages découverts lors du creusement. Cet ancien lac aurait disparu il y a cinq ou six siècles.

À peu près à la même période, le maire Camillien Houde proposa l'érection sur le Mont Royal d'une tour. Il s'agissait d'un immeuble plutôt massif, possédant neuf étages destinés chacun à héberger une exposition permanente de chacune des neuf provinces.

Cette idée fut reprise d'une façon emphatique quelque vingt ans plus tard par un citoyen qui suggéra l'érection d'un pavillon du Canada français sur la montagne, « un imposant édifice aussi élevé que la Place Ville-Marie mais inspiré de notre architecture ». Servant principalement de lieu d'exposition permanente de la production francophone, ce pavillon aurait été accessible par ascenseurs à partir d'une station souterraine aménagée le long du tunnel du CN. Selon son concepteur, un tel immeuble était susceptible de « mettre en relief le Mont Royal » et de faire disparaître « notre complexe d'infériorité » !

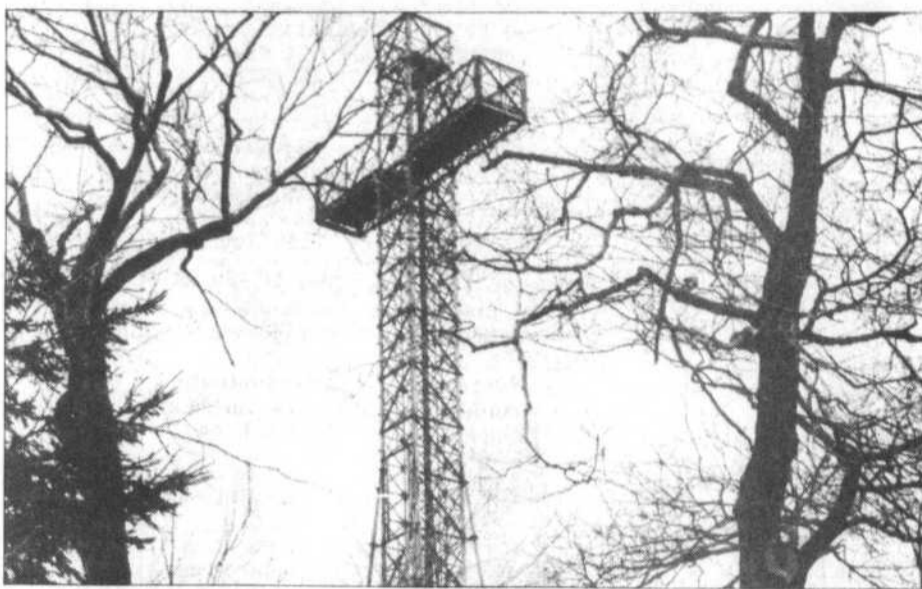
Loin d'être un exemple d'architecture moderne, ce qui risqua de témoigner du Canada français sur la montagne fut la reconstruction d'un village d'autrefois. Mise de l'avant par la Commission du IIIe Centenaire, celle-ci fut confiée au peintre Clarence Gagnon et à l'architecte P. Roy Wilson. L'établissement, qui devait être complété pour les fêtes de 1942, aurait compris quelque trente-cinq bâtiments, chacun témoignant dans son genre des traits typiques de l'architecture canadienne française. L'église, par exemple, devait s'inspirer de « celles de Sainte-Famille de l'île d'Orléans, de Saint-Jean-Port-Joli et des Eboulements ». Seule la maquette fut réalisée («... heureusement ! »).

En 1948, le comité exécutif de la ville se montra sympathique à un projet d'amphithéâtre en plein air du genre « Hollywood Bowl » de Los Angeles ou « Red Rocks Theatre » de Denver. Prévu sur l'un des flancs du mont Royal, ce projet ne semble pas avoir dépassé le stade des plans préliminaires.

L'année suivante, un ingénieur et astronome du nom de Roger Brodeur proposa lui aussi un théâtre (de 4,000 sièges) mais inséré dans un énorme complexe comprenant également une salle de concert, un grand musée, une bibliothèque scientifique, un studio de télévision, un département de radar pour la défense nationale, un observatoire astronomique (avec un télescope de 100 pouces et six de 16 pouces), des chambres de repos pour les astronomes, un vestiaire pour 5000 skieurs, un vaste restaurant et pour 5000 lits pour les victimes d'accidents sur la

préservation de la beauté naturelle du parc et d'élaborer un plan de son utilisation future, recommanda l'aménagement de deux théâtres de plein air (5000 et 1000 sièges) et la création d'un musée de géologie. Pour sa part, l'Office montréalais des congrès et du tourisme préconisa la construction d'un grand restaurant sous le parapet d'observation s'étendant devant le Chalet.

Comme on peut s'en rendre compte par cette énumération, ces projets n'ont pas tous eu la même importance : ceux proposés par de simples citoyens ayant évidemment moins de chance d'être réalisés que ceux chéris par la municipalité. Et, avec le recul du temps, plusieurs portent à sourire maintenant. Cependant, tous témoignent du fait que le mont Royal semble avoir exercé une fascination certaine sur toutes les catégories de la population.



La croix du mont Royal demeure un monument

montagne ! Ce projet, appelé planétarium Mont-Royal, resta mort-né. Mais certaines de ses composantes firent l'objet de propositions séparées par la suite. Ainsi, une firme d'ingénieurs et d'architectes-paysagistes de New York, Gilmore D. Clarke & Michael Rapuano, engagée par la municipalité à partir de 1954 pour faire des études en vue de

Jusqu'à maintenant, ce sont les projets les plus utiles et les moins dommageables à la vocation de réserve naturelle du parc qui ont été heureusement réalisés, tel le lac aux Castors. Il serait souhaitable que la population fasse preuve de la même sagesse lorsqu'elle aura à évaluer incessamment le mérite d'un nouveau projet de tour pour orner le « vénérable amoncellement ».

## La francophonie sera agissante ou ne sera pas

« L'intervention directe des chefs d'État imprimera une dynamique nouvelle »

Extraits de l'allocation prononcée par le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, devant le Conseil des relations internationales de Montréal, le 6 février dernier.

DANS moins de deux semaines, un sommet réunira pour la première fois les chefs d'État et de gouvernement du monde francophone.

Mon gouvernement attache une grande importance à ce sommet. Au plan international, il s'inscrit dans la suite du parcours difficile et même parfois mouvementé qu'a suivi la francophonie. À cet égard, il offre l'occasion de poser un jalon marquant dans l'émergence d'une solidarité francophone davantage axée sur la concertation et l'action. C'est aussi pour le Canada la possibilité d'étendre son influence et d'accroître son rôle sur la scène mondiale. Au plan intérieur, notre engagement renouvelé envers la francophonie est un autre pas en direction de notre objectif de réconciliation nationale. Nous voyons un moyen de favoriser l'épanouissement des collectivités francophones du Québec et des autres provinces canadiennes et de promouvoir leur association à la communauté francophone, prise dans son sens le plus large.

C'est pourquoi le Canada participera en force à cet événement historique. J'y serai moi-même présent, accompagné des premiers ministres du Québec et du Nouveau-Brunswick, où le français est reconnu comme langue officielle.

La francophonie cherche encore sa voie. On l'a trop souvent considérée d'un point strictement linguistique ou assimilé au seul rayonnement de la culture française. Cette grande idée, ce rêve d'une fraternité intercontinentale nourrie des valeurs de la francophonie et cimentée par une même langue n'ont pas suscité que des enthousiasmes. En raison même de leur ampleur et de leur audace, les vœux des premiers inspira-

Photo: Jacques Grenier  
Le premier ministre Mulroney.

teurs de la francophonie ne pouvaient s'imposer que par une lente maturation. Encore aujourd'hui, la francophonie est loin d'avoir surmonté tous les obstacles.

Il faut voir la réalité en face. Le monde francophone ne s'apparente pas à un bloc de pays riches comme ceux de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ou ceux de la Communauté économique européenne. À l'exception des États occidentaux qui le composent, et aussi de quelques très rares États du tiers monde, il s'agit d'un univers où la coopération et l'entraide sont appelées à jouer un rôle déterminant pour l'avenir de près de deux cents millions de personnes.

Je suis de ceux qui croient devoir se garder de verser dans la francophonie lyrique. Ce n'est pas uniquement par l'exaltation de la grandeur de la langue française que se construira la communauté francophone. Mais nous ne devons jamais oublier que la langue française est l'autout fondamental, le catalyseur de la

francophonie. Cette langue a quelque chose de particulier. Elle est, par l'ampleur de sa dissémination, la deuxième du monde en importance. Elle se parle dans les cinq continents, véhicule une culture riche, prestigieuse, porteuse de quelques unes de ces idées qui ont fécondé la civilisation, alimenté la démocratie, libéré des peuples. Elle a été utilisée par des penseurs, des créateurs et des découvreurs. Il se trouve que c'est aussi la langue maternelle de sept millions de Canadiens.

Voilà pourquoi, malgré les difficultés avec lesquelles elle doit compter et les doutes qu'elle doit dissiper, la francophonie est de plus en plus vivante.

Il faut reconnaître que la francophonie a besoin d'une nouvelle impulsion et d'un élargissement de ses perspectives pour porter tous les fruits qu'on peut en attendre. La solidarité francophone doit trouver un niveau de discussion, un espace d'échanges et une orientation accordés aux exigences de la situation. Alors seulement, elle pourra se montrer à la mesure des défis qu'elle doit relever.

Ce que la diversité et la dispersion de ses membres lui font perdre de vigueur et de cohésion, la francophonie peut le regagner par l'engagement politique des plus hauts dirigeants de chaque pays. La rencontre à Paris d'une quarantaine de chefs d'État et de gouvernement venus des cinq continents est, à elle seule, une amorce encourageante de la nouvelle dynamique qu'il convient d'imprimer à la francophonie. Cette conférence doit dépasser les discours nostalgiques sur ce que la francophonie n'a pas été et sur ce qu'elle aurait pu être. Nous ne nous tournerons vers le passé que pour y trouver les sources de nos solidarités et nous inspirer des acquis de la francophonie. Notre regard, nous le porterons vers l'avenir. Nos discussions, elles, porteront sur ce que nous allons faire. Il est primordial de placer ce sommet sous le signe de l'efficacité et du concret. La francophonie sera

agissante ou elle ne sera pas.

Le Canada, pour sa part, s'est vu confier l'examen des possibilités de relier les banques de données francophones par un réseau qui permette d'en livrer l'accès aux pays membres de la communauté. Nous avons également accepté de soumettre aux autres chefs d'État et de gouvernement des recommandations sur des projets de télécommunications à l'échelle de l'espace francophone. Car seule la technologie peut concrétiser la solidarité francophone en opérant le nécessaire rapprochement de populations dispersées et la mise en commun de leurs préoccupations. Comme on le voit, notre participation s'inspire du souci de favoriser les échanges non pas seulement au niveau des fonctionnaires et des personnalités politiques, mais surtout au plan de la vie quotidienne des hommes, des femmes et des jeunes des pays francophones. Ce sera l'apport et l'honneur de la francophonie de mettre la technologie au service des gens, d'en user comme d'un instrument de renouvellement et d'humanisation de nos sociétés.

Il s'agit en fait de dégager les voies qu'il faudra emprunter pour entrer ensemble dans la modernité. Répudions d'emblée tout sentiment d'impuissance ou toute résignation qui auraient pour effet de réserver à d'autres collectivités ou à d'autres espaces linguistiques l'élaboration de ce que seront la science et la technologie de demain. Plusieurs pays francophones, dont la France et le Canada, sont déjà à la pointe de secteurs clés. Il faut intensifier ces efforts et en faire profiter les autres. Ce que les francophones inventeront, les logiciels qu'ils développeront, les technologies qu'ils mettront au point, ils n'auront pas à les traduire. Il leur suffira de les nommer en français. Combattre pour la langue française, dans le monde d'aujourd'hui, c'est créer des emplois pour les francophones, assurer leur entrée dans les champs des disciplines et des technologies modernes. Autrement dit, la meilleure défense du français est l'affirmation de sa présence.

Outre l'alphabétisation qui reste une priorité absolue, la mise en train du développement économique des pays africains est une condition sine qua non de la mutation de la francophonie en une véritable communauté internationale. En ce sens que la francophonie a la redoutable mission de se construire elle-même dans et par ses membres. Mais le réalisme s'impose. Les pays donateurs ne sont pas nombreux et doivent déjà faire face à des problèmes domestiques épineux comme le chômage, l'instabilité industrielle et d'inquiétants déficits budgétaires. Ils doivent, eux aussi, opérer des redressements douloureux. Les ressources limitées dont ils disposent doivent d'abord bénéficier à leurs propres citoyens. Mais ils manqueraient à leurs devoirs s'ils n'acceptaient pas de diriger une partie de leurs richesses vers le tiers monde, à commencer par leur savoir, dont le transfert est une condition indispensable au progrès de sociétés moins nanties.

Il ne faut pas en déduire que nous entendons confiner le rôle de la francophonie à celui d'une agence de dé-

veloppement.

L'intervention directe et personnalisée des chefs d'État et de gouvernement imprimera en effet à la francophonie une dynamique nouvelle. Les discussions que nous tiendrons revêtiront forcément un caractère de spontanéité. Comme le révèle notre expérience du Commonwealth, les échanges peuvent déborder les aspects ponctuels et porter sur les questions politiques majeures qui préoccupent les chefs d'État et de gouvernement. Dans ce contexte, ceux-ci apprennent à mieux se connaître, à comparer librement leurs perceptions des choses et à se lier d'amitié.

C'est la vision que nous avons du Sommet. S'il s'avère une réussite, c'est-à-dire s'il produit des résultats concrets, le Sommet de Paris devrait baliser la naissance d'un nouveau club international, plus ou moins analogue au Commonwealth. Je pense à une entité qui, au fil de sommets successifs, déterminera ses propres objectifs, ses modes d'action à elle et apporterait ultimement une contribution spécifique sur la place internationale. Je n'envisagerais pas une organisation rigide mais plutôt une communauté chaleureuse; pas un pacte, pas une ligue, mais une solidarité; pas des rapports de force mais de coopération.

Un long parcours nous attend. Je dis seulement qu'il vaut la peine de l'entreprendre, sans illusions, mais avec détermination.

Notre vie nationale serait la première à bénéficier d'un sommet fructueux. J'ai engagé l'action de son gouvernement dans le sens de la réconciliation. Nous poursuivrons cet objectif par l'établissement et la pratique d'un dialogue constant avec les provinces et, notamment, par l'épanouissement du Canada francophone. On ne peut, bien sûr, parler du Canada francophone sans recon-

naître au Québec une place et un rôle privilégiés.

Mon gouvernement a déployé toutes ses ressources pour imaginer un compromis généreux qui puisse permettre au premier ministre du Québec d'assister à un sommet francophone. Dans le même esprit d'ouverture, et en conformité avec le modèle déjà établi au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique, nous avons conclu une entente de même nature avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Il importait, durant ces négociations, de garantir l'unité canadienne et le respect de la constitution. Car le gouvernement du Canada doit assumer ses responsabilités internationales et jouer son rôle dans la protection des minorités et la promotion de leurs droits linguistiques. Mais nous avons reconnu le point de vue exprimé par le gouvernement québécois et convenu que le déroulement du Sommet doit rendre compte de la réalité spécifique du Québec, point d'ancrage de la francophonie canadienne. Nous avons ainsi insisté pour que le premier ministre Bourassa puisse faire une intervention majeure à la séance de clôture publique.

Le gouvernement du Canada a également décidé d'inviter les autres pays francophones à tenir le prochain Sommet francophone dans la ville de Québec. Le premier ministre Bourassa et moi tenterons de convaincre nos collègues de la francophonie d'accepter cette invitation. Si nous y parvenons, l'annonce de la tenue du prochain Sommet à Québec sera faite par le premier ministre Bourassa lors de son discours de clôture.

Je suis fier d'avoir été l'un des artisans de ce déblocage qui donne aux francophones canadiens un accès longtemps inespéré à un sommet de la francophonie.

## LETTRES AU DEVOIR

## Il faudra bien un jour désarmer

HONTE À NOUS ! 50 % de nos scientifiques vivent de l'économie de guerre. Celui qui attise le feu un jour ou l'autre se brûle.

Nous apercevons, une fois de plus, un avertissement sévère pour toute l'humanité dans les événements malheureux du Sud-Yémen.

L'empirisme utilitariste de l'Occident rencontre la convoitise prag-

matique de l'hégémonisme révolutionnaire de l'Orient, pour créer, à un moment donné, la conjonction explosive des guerres ethniques des moins bien nantis qu'on appelle « tribales ».

Pourquoi « tribales » ? Se pourrait-il que ce soit pour ces trois raisons en particulier :

a) C'est du haut de notre acquis culturel et matériel que, d'abord, nous devons les regarder (civilité exige).

b) Au nom de notre entendement, n'avons-nous pas trop longtemps ignoré et négligé l'histoire ancienne des ethnies ?

c) Aujourd'hui encore, n'ignorons-nous pas que l'exaltation, même d'ordre idéologique, que l'émulation, même d'ordre patriotique, et que la compétition, même d'ordre philanthropique, ne peuvent venir à bout des tendances profondes, toujours passionnées, qui habitent le cœur de tout homme et qui baignent dans la

mer du moi, de la convoitise humaine ? Même les plus tièdes sont un jour vomis par la conjoncture !

Il n'est pas impensable que dix ans de paix soient détruits par dix jours de guerre. Une vie s'élabore au fil des jours; elle peut se perdre en un instant. [...]

Oui, la caricature publicisant la « toute nouvelle Beyrouth » au Salon de l'auto, dans LE DEVOIR, s'applique on ne peut mieux à la plupart des pays ou encore des clivages sociaux bien nantis.

À qui servira la tuerie du Sud-Yémen ? Pour sauver notre propre peau, il faudra bien, un jour ou l'autre, ensemble, désarmer. Et ne nous trompons pas : il faut savoir que commence à désarmer celui-là seul qui rend un culte authentique à Dieu !

— PHILIPPE POIRIER  
Montréal, 24 janvier.

## LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	(514) 844-3361
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	(514) 844-3361 ou (514) 332-3890
Québec	(418) 687-2034
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4645
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL!

# SUITES DE LA PREMIERE PAGE

## ◆ Débats

pourra jouer ce rôle. Mais, le régime Bertrand vit ses dernières heures et le Parlement est dissous. Le nouveau gouvernement Bourassa relève les recommandations aux oubliettes et n'ose pas instituer des normes sur la concentration.

À la demande de la FPJQ, le ministre des Communications, Jean-Paul L'Allier, convoque une nouvelle commission pour le 2 février 1971. Après deux ans de travaux, la commission et son rapport sont dans l'oubli.

En 1970, une commission royale d'enquête, présidée par le sénateur Keith Davey, s'inquiète à Ottawa du fait que les grands groupes contrôlent déjà les deux tiers des médias québécois, alors qu'ailleurs au pays, ils n'ont leur emprise que sur la moitié des organes d'information.

Les commissaires estiment que « la concentration de la propriété est venue à un point où une certaine intervention de l'État est désirable et nécessaire pour mettre fin à la loi des fauves ».

« Notre pays ne devrait plus jamais tolérer que l'intérêt public, dans un domaine aussi essentiel que l'information, soit à la merci de la cupidité ou du bon vouloir d'un groupe extrêmement privilégié d'hommes d'affaires », écrivent-ils.

Is penchent pour un organisme apte à statuer sur la vente des journaux. Publié en pleine crise d'octobre, leur rapport n'est pas retenu par le cabinet Trudeau.

En 1973, la tentative d'achat du Soleil de Québec par M. Pierre Desmarais relance le débat sur la scène québécoise. Le nouveau propriétaire du Montréal-Matin veut stopper la progression de son rival Péleadeau.

Dans la tourmente, le premier ministre Bourassa déclare qu'il y a là « un seuil qu'il semble peu acceptable de dépasser » et impose un moratoire.

M. Desmarais renonce finalement à son droit d'achat en faveur d'un ancien associé, M. Jacques Francoeur, avec qui il conserve pourtant d'importantes relations d'affaires.

Ce dernier s'indigne d'être vu comme « un prête-nom ». Une commission parlementaire spéciale le reconnaît comme véritable acheteur mais, selon le vœu de Robert Bourassa, n'examine pas toutes les circonstances de la transaction.

En avril 1975, Power Corporation, propriété de M. Desmarais depuis 1968, échoue dans sa tentative de contrôler Argus, le conglomerat du torontois Conrad Black, oeuvrant lui aussi dans le domaine des médias.

Le premier ministre Trudeau crée la commission royale d'enquête Bryce sur les groupements de sociétés. Trois ans plus tard, on apprend que « le problème de la concentra-

tion des entreprises au Canada est peu important comparativement au problème plus sérieux de la rareté des investissements ».

La Commission estime que la propriété mixte de médias risque « peut-être de provoquer une réduction de la concurrence » et « des dangers latents ». Mais elle suggère de confier au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC) le soin d'empêcher les transactions « sur un même marché ».

Le 17 novembre 1976, au terme de la Loi sur les coalitions, la Cour Suprême du Canada constate l'absence « de la moindre preuve de détournement collectif » qu'entraîne le monopole de la famille Irving sur la totalité des quotidiens anglophones du Nouveau-Brunswick.

En février 1978, le nouveau gouvernement péquiste en poste à Québec ressuscite le projet « de stopper la concentration à son niveau actuel ». À l'automne 1979, le ministre des Communications Louis O'Neil se propose de confier à la Régie des services publics du Québec la juridiction sur ces transactions.

Trois ans passent et les ministres Jean-François Bertrand et Gérard Godin travaillent sur un autre projet. Il est, lui aussi, abandonné.

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec voit s'évanouir ses espoirs d'obtenir une législation. En janvier 1980, la puissante chaîne Thompson News et ses 119 journaux et périodiques canadiens, américains et britanniques, absorbe sa rivale, FP Publications, qui publie huit quotidiens au Canada anglais.

Le ministère fédéral des Corporations juge qu'il n'y a pas matière à enquête. Au terme de la loi de 1910, on ne peut faire la preuve que la fusion porte préjudice à la concurrence.

Huit mois plus tard, Southam News qui publie 14 quotidiens et possède des intérêts multimédias s'entend avec sa rivale, Thompson News, pour fermer les portes de leur quotidien respectif à Ottawa et à Winnipeg.

Les deux groupes se partagent le marché de l'une et de l'autre des deux capitales.

Une commission royale d'enquête se penche sur l'affaire. En juillet 1981, son président, M. Tom Kent, déclare que « la concurrence directe est presque disparue entre les quotidiens ».

« Il est maintenant trop tard », constate-t-il en proposant le démantèlement de certains empires. Deux ans passent et le cabinet libéral écarte ses recommandations.

Entretemps, huit accusations de conspiration, de fusion et de monopole sont portées contre Thompson et Southam. Le 10 décembre 1983, la Cour suprême de l'Ontario les acquitte devant « une preuve insuffisante pour justifier des accusations criminelles ».

En juillet 1983, le ministre libéral James S. Fleming présente un avant-projet de loi pour régir la propriété des entreprises de presse. Il se propose d'imposer des quotas sur les acquisitions, de créer un conseil de presse national et d'aider financie-

# La ligne 5 ouverte à la mi-juin

ALAIN DUHAMEL

La Société de transport de la communauté urbaine de Montréal (STCUM) se propose de mettre en exploitation la ligne de métro numéro 5 à la mi-juin.

Hier, le conseil d'administration de la STCUM réunit à l'hôtel de ville de Pointe-Claire a posé les premiers gestes en ce sens en modifiant quatre lignes d'autobus de manière à les rabattre sur l'une ou l'autre des cinq stations de métro entre St-Michel et De Castelnau.

La STCUM a prévu une somme de \$4 millions pour l'exploitation de la ligne cette année. Elle espère réduire cette dépense à environ \$3 millions par une exploitation différente des autres lignes de métro: les rames se composeront de trois voitures seulement avec un opérateur. La ligne ne sera ouverte que quatorze heures par jour.

Le conseil d'administration estimait qu'il ne pouvait plus retarder la mise en service d'un tronçon prêt depuis plusieurs mois et qui lui a coûté environ \$30 millions du kilomètre.

Le conseil d'administration a également donné mandat à la STCUM de poursuivre avec Hydro-Québec les pourparlers en vue d'une réduction du tarif de vente d'électricité. La STCUM espérait à l'automne dernier convaincre Hydro de lui accorder un tarif préférentiel attribué au grand utilisateur. En janvier dernier, Hydro-Québec lui refusait cette demande. La STCUM consommait chaque année 300 kilowatts / heure et la facturation d'Hydro atteint \$12 millions.

rement certains journaux.

Les grandes chaînes et les milieux de la presse obtiennent la tête du ministre et le renvoi de son projet aux calendes grecques.

En mai 1982, le ministre fédéral des Communications, M. Francis Fox, ordonne au CRTC d'interdire l'attribution de licences de radiodiffusion à des éditeurs d'une même région, sauf si l'intérêt public le justifie.

Durant deux ans, le Conseil passe outre dans chacun des sept dossiers soumis à son attention.

Le 10 mai 1985, M. Paul Desmarais de Power déclare qu'il pourrait acquiescer une société dans le domaine des communications.

Vingt jours plus tard, le cabinet conservateur, sur l'avis du ministre fédéral des Communications, M. Marcel Masse, lève l'interdiction faite aux éditeurs de quotidiens.

Ainsi tombe l'appel logé par le groupe Irving en Cour suprême du Canada pour obtenir l'annulation d'une décision du CRTC qui, tout en renouvelant le permis de radiodiffusion du propriétaire de tous les quotidiens anglophones du Nouveau-Brunswick, l'enjoignait de trouver rapidement une solution satisfaisante.

Le chemin est désormais libre. Et trois mois et demi plus tard, Power Corporation annonce en toute quiétude l'achat de l'empire Télé-Métropole.

À SUIVRE

## ◆ Virage

sous l'angle de l'éducation, dit-on à Québec.

Les documents que proposeront les « chefs de file » devront contenir des « propositions concrètes ».

Outre les affaires sectorielles, la délégation québécoise débat encore de la possibilité de déposer quelques projets de caractère général, dont une Fondation internationale de la francophonie. L'idée en a été lancée il y a quelques années à l'Agence de coopération culturelle et technique, dont font partie à peu près les mêmes États et gouvernements invités aujourd'hui à se réunir au sommet.

D'autres projets incluraient un « système multilatéral de bourses de perfectionnement », la création de « chantiers internationaux de la Jeunesse », la mise sur pied, localement, de « commissions ou conseils de la francophonie », représentatifs de milieux plus larges que les instances gouvernementales.

Selon le même document, le Québec estime que le sommet doit confier ses lendemains à l'Agence de coopération culturelle et technique, qu'il y a lieu de procéder à certains « aménagements ». On sait que l'Agence, fondée en 1970 à Niamey, éprouve depuis plusieurs années de sérieux problèmes administratifs et de coordination, qui rongent la confiance des gouvernements membres. On croit, à Québec, que le sommet pourrait enfin lui donner, à travers une mission élargie, le nouveau souffle dont elle a besoin.

Le Québec suggérera donc qu'on double les crédits « de l'Agence et des autres institutions francophones », d'ici trois ans. L'ACCT a actuellement un budget de quelque \$34 millions CAN, auquel le Québec contribue \$11 millions.

S'il ne souhaite pas la création d'une nouvelle structure, le gouvernement de M. Bourassa, nous a-t-on confié, espère toutefois la création d'un « secrétariat léger », dont la seule mission sera de préparer le prochain sommet.

Le premier ministre du Québec a déjà fait savoir qu'il entendait, à la séance de clôture, inviter les participants à le tenir à Québec même. Les sommets de la francophonie, si

# DÉCÈS D'UN EMPLOYÉ DU CENTRE SHERATON La CSN réclame une enquête publique de la CSST

FRANÇOIS LEMENU

« C'est pour éviter que d'autres travailleurs perdent leur vie au travail que nous réclamons à la Commission de la santé et de la sécurité, une enquête publique sur la mort de Gilles. »

Mme Louise Pépin exprimait ainsi le souhait que le décès de son fils servirait à améliorer les conditions de travail des travailleurs, et particulièrement ceux de l'industrie hôtelière.

Rappelons les faits: le 26 janvier dernier, Gilles Pépin, un employé au steward du Sheraton Centre, âgé de 26 ans, est étouffé à mort par un compacteur au moment où il déchargeait une poubelle à l'arrière de l'hôtel. Depuis, la CSST fait enquête comme la loi l'y oblige, et doit déposer son rapport au cours de la semaine prochaine. Un porte-parole a indiqué hier que la CSST attend d'avoir reçu officiellement la demande d'enquête publique avant de la commenter. La CSST n'a pas l'habitude cependant de mener des enquêtes publiques. La dernière a été faite auprès de l'usine Expro de Valleyfield en automne dernier à la suite d'une

violente explosion qui a fait quelques blessés.

Mme Pépin et son mari Jacques ont expliqué hier en conférence de presse qu'ils n'avaient pas l'intention de porter des accusations contre l'employeur. Ils ont reconnu que la mort de leur fils était un accident, qui aurait pu, toutefois, être évité. Il semble en effet qu'une manette du compacteur était défectueuse — une vis manquante — et que le déclenchement d'un levier ait mené à la tragédie.

Compte tenu des circonstances de l'accident, les parents et les travailleurs de l'établissement ont donc mandaté la CSN pour demander à la CSST une enquête publique. « Notre démarche n'est pas inspirée par la haine, mais elle a un but précis, a expliqué Mme Pépin. Nous voulons qu'il y ait plus de justice, plus d'amour et d'humanité, et que les conditions de travail des travailleurs de l'hôtellerie soient améliorées. » Mme Pépin a rappelé que l'on déplorait plusieurs accidents mineurs dans cette industrie et qu'une enquête publique pourrait amener des changements.

Gilles Pépin était vice-président

du syndicat et, affirme sa mère, très estimé de ses collègues. « Il voulait implanter un syndicat qui défendrait les petits. Il avait gagné la confiance de ses collègues, même si plusieurs étaient d'origine étrangère. J'en ai vu pleurer au salon funéraire. C'est donc pour continuer le travail de leur fils que les Pépin ont entrepris ces démarches. »

Gilles Pépin était à l'emploi du Sheraton Centre depuis quatre ans, faute de mieux. Il détenait en effet un baccalauréat en lettres et suivait des cours le jour en gérontologie. Sa mort survient du reste au moment où le syndicat CSN est en instance d'accréditation devant la Cour supérieure. Cette requête en accréditation est contestée par le local 31. « Un syndicat expulsé par la FTQ il y a quatre ans », rappelle Allen Gottheit, de la CSN. Celui-ci a voulu toutefois dissiper toute ambiguïté en insistant sur le fait qu'il n'y avait aucun lien entre la mort de Gilles Pépin et le local 31. Ce syndicat ne jouit pas en effet de la meilleure des réputations! Les Pépin confirment à cet égard que leur fils n'a jamais été victime de menaces d'intimidation.

## ◆ Duvalier

Le gouvernement canadien serait alors obligé d'étudier sa requête. On ne pourrait l'expulser aussi longtemps qu'il n'aurait épuisé tous les recours juridiques. Mais, indique un fonctionnaire du ministère de l'Immigration, faudrait-il pour cela qu'il réussisse à entrer au Canada.

Par ailleurs, le président haïtien Jean-Claude Duvalier n'a pas non plus demandé aux États-Unis de venir s'installer dans ce pays, on indiquait hier les autorités américaines.

Le président Reagan a lui-même souligné, hier, que M. Duvalier n'avait pas demandé à venir aux États-Unis comme l'indiquaient certaines informations. « À ma connaissance, il n'y a pas eu de demandes de cet ordre », a-t-il dit.

En réponse à une question d'un journaliste sur ce qu'il comptait faire en ce qui concerne la situation en Haïti, M. Reagan s'est borné à déclarer: « Tout ce que nous pouvons faire, c'est garder les yeux ouverts pour voir s'il y a un moyen de leur venir en aide ». La Maison-Blanche avait annoncé à tort, la semaine dernière, la chute du régime Duvalier.

Comme on l'interrogeait sur l'existence de contacts entre les autorités américaines et Haïti pour trouver un endroit où M. Duvalier pourrait trouver refuge, ailleurs qu'aux États-Unis, le porte-parole s'est refusé à tout commentaire sur ce point.

Il a toutefois ajouté que les contacts se poursuivaient avec le gouvernement d'Haïti comme avec tout autre gouvernement ayant des relations avec les États-Unis.

D'autre part, les commerces fermés depuis les manifestations du 31 janvier à Port-au-Prince ont rouvert hier matin, respectant ainsi l'obligation qui leur avait été rappelée par le gouvernement sous peine de prison, d'amendes et d'expulsion pour les étrangers.

Enfin, l'archevêque de Port-au-Prince, Mgr François Wolf Ligonde, a lancé un appel au calme dans une lettre pastorale rendue publique hier. Il a aussi fait part de son agacement devant les incarcérations récentes dont celles d'un prêtre et de jeunes laïcs.

## ◆ Élections

ajouté le sénateur Lugar. Il a par ailleurs fait l'éloge du NAMFREL qu'il a qualifié d'organisation remarquable.

NAMFREL, qui a mis sur pied une opération de décompte par ordinateurs parallèlement au décompte officiel, estime pouvoir donner les premiers résultats pour la capitale à 18h locaux, soit trois heures après la clôture du scrutin. L'organisation catholique, qui disposera de 500,000 volontaires répartis dans les 90,000 bureaux de vote de l'archipel, espère pouvoir donner 85 % des résultats nationaux dans les 48 heures.

La commission officielle des élections, la COMELEC, a indiqué qu'elle espérait avoir les résultats complets de Manille et quelques résultats de province, vendredi soir à minuit. Toutefois, les résultats définitifs ne deviendront officiels qu'après leur proclamation par l'Assemblée nationale philippine, au moins une semaine après le scrutin. L'Assemblée nationale est contrôlée par le KBL, le parti du président Marcos.

À la veille de l'ouverture du scrutin, le président Marcos a fait publier hier une déclaration d'un ton beaucoup plus modéré que les jours précédents, dans laquelle il fait appel au sens civique et à la tolérance des Philippines qui, dit-il, vont avoir à choisir entre deux programmes de gouvernement et non pas entre le bien et le mal.

Par ailleurs, Mmr Aquino a indiqué qu'elle n'excluait pas des actes de violence si elle perd le scrutin car le président se trouverait alors face à « un peuple en colère ».

« J'ai appelé le peuple à ne pas s'engager dans la violence », a ajouté Mme Aquino au cours d'une interview diffusée mercredi soir par la chaîne de télévision américaine ABC lors de son émission Nightline, « et jusqu'à présent, il m'a écouté », a-t-elle poursuivi, « mais maintenant, les enjeux sont énormes ».

Si M. Marcos gagne une élection truquée, alors j'appellerai des manifestations quotidiennes », a-t-elle dit. « Si avec cela, l'effet désiré n'est pas obtenu, alors j'ai bien peur que le peuple ne m'écouterait pas ».

# 32,9% des Québécois vont à la messe le dimanche

MARIE LAURIER

Peu de changement s'est produit dans l'évolution de la pratique dominicale des catholiques québécois adultes ces derniers six mois. Elle reste relativement stable et figée: 32,9 % des Québécois catholiques disent assister à des cérémonies religieuses une fois par semaine. Quelque 1,742 personnes ont été rejointes et leurs réponses ressemblent sensiblement à celles qui étaient recueillies à l'automne de 1985.

C'est ce qui ressort du sondage omnibus bi-annuel effectué par l'Université de Montréal concernant ce créneau d'ordre socio-démographique sur la pratique religieuse. La fréquentation hebdomadaire de l'église par les répondants qui se disent catholiques est la plus élevée, alors que 211 d'entre eux ou 12,1 % affirment assister à des cérémonies religieuses une fois par mois, 470 (27 %) quelques fois par année, 289 (16,6 %) rarement et 198 (11,3 %) jamais.

Cette enquête effectuée auprès

de catholiques de 18 ans et plus révèle encore une fois que c'est en province et non dans la métropole que l'assiduité aux cérémonies religieuses chaque semaine est la plus forte: 38,6 % en province, 36,5 % à Québec et 25,6 % à Montréal.

Les adultes rejoints devaient répondre à deux questions: l'identification de leur religion et la fréquence de leur assistance à des cérémonies religieuses chaque semaine, tous les mois, quelques fois par année, rarement ou jamais. À Montréal, 10,5 % des 1,742 personnes sondées disent aller à l'église une fois par mois, 27 % quelques fois par année, 21,9 % rarement et 14,7 % jamais. À Québec, 36,5 % des répondants vont à la messe chaque dimanche, 10,6 % une fois par mois, 32,9 % quelques fois par année, 11 % rarement et 8,9 % jamais. Ailleurs en province, 38,6 % des catholiques se retrouvent, chaque dimanche à la messe, 14 % une fois par mois, 24 % quelques fois par année, 13,6 % rarement et 9 % jamais.

# AUJOURD'HUI

La librairie Hermès vous convie à venir rencontrer Paquerette Villeneuve, auteur de Retour 1, journal d'émotions, publié aux éditions Lemac. Rendez-vous de 17 h à 19 h au 1120, avenue Laurier ouest. 274-3669.

Les étudiants du département de sciences et technologies des aliments de l'Université Laval, avec la collaboration du bureau de l'extension de la faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, organisent, ce vendredi et samedi, un colloque sur « les transferts technologiques de l'industrie alimentaire ».

L'école Rudolf-Steiner vous invite à des journées « portes ouvertes », ce vendredi à 20 h. Mme Irène François donnera une conférence dont le thème sera « L'éducation de l'an 2000 : un combat »; et ce samedi, de 10 h 30 à 16 h. Les visiteurs pourront voir l'exposition des travaux des enfants et rencontrer les professeurs. La chorale des parents et l'ensemble instrumental des enfants ouvriront l'exposition à 10 h 30. 334-1391.

Le Centre d'activités physiques du collège Marie-Victorin organise une fin de semaine de plein air dans le magnifique parc de la Gatineau. L'invitation s'adresse particulièrement aux amateurs de ski de fond. 322-6353.

L'université McGill et le Centre de relations industrielles vous convient à un

briefing d'une journée sur « la nouvelle législation en santé et sécurité au travail : une stratégie positive pour la gestion des coûts ». Rendez-vous au salon Westmount du Bonaventure-Hilton.

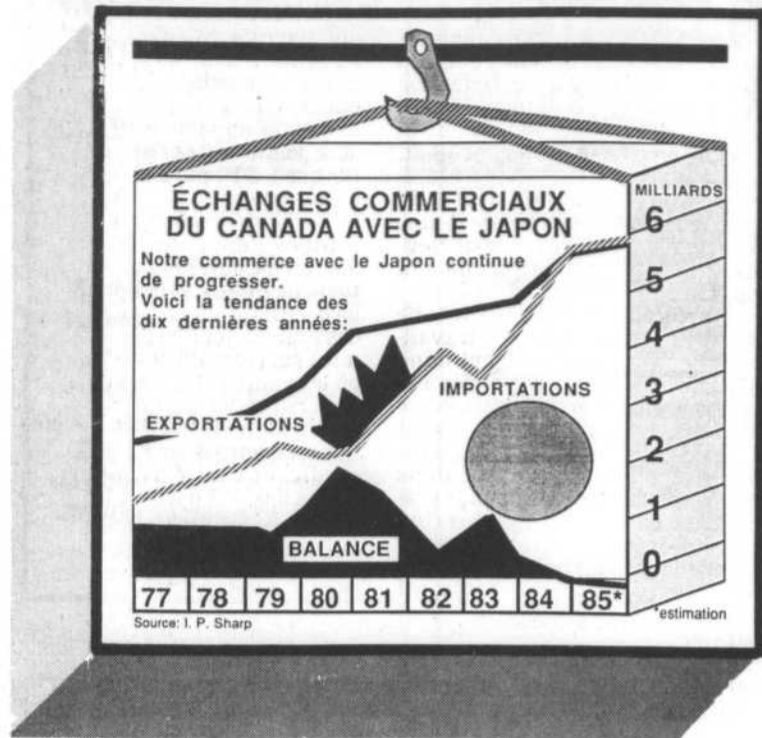
Si vous voulez pouvoir mettre votre griffe personnelle sur vos papiers et tissus, inscrivez-vous au stage de « pression, impression et surimpression », qui se tiendra au Centre Pierre-Charbonneau (3000, rue Viau), 845-0731.

Le Centre interculturel Monchanin vous invite à une soirée sur la contribution du centre aux questions « vitales » de l'heure: la paix, la famine en Éthiopie, les droits de l'Homme, le mouvement féministe, la crise économique, le développement, le racisme, l'apartheid, etc. Rendez-vous au centre (4917, rue Saint Urbain), 288-7229.

Il est possible d'aller faire du ski de fond en métro au canal de Lachine. À 200 mètres du métro Charlevoix, 11 km de pistes sont accessibles. Parc-Canada transforme chaque année la piste cyclable en piste de ski de fond éclairée tous les jours jusqu'à 22 h. 283-6654.

De ce vendredi soir au dimanche 9 février, à la salle du Gesù (1200, rue de Bleury), le père Gérard Desrochers animera une retraite charismatique d'entrée au Carme sur le thème: « Terre, jubile! car Yahvé console son peuple ». 353-3038.

## EN UN COUP D'OEIL



## L'écart des taux d'intérêt à court terme dépasse les 400 points de base

# Le dollar canadien remonte à 71 cents US et le taux préférentiel s'élève à 12.25 %

JEAN CHARTIER

La Banque du Canada a poursuivi sa défense active du dollar pour une deuxième journée consécutive et celui-ci a franchi vers le haut la barre des 71 cents US, fermant à 71.12 cents US en fin d'après-midi hier, en hausse de 70 centièmes par rapport à la veille.

Mardi après-midi, au pire de la crise du dollar canadien, il fallait officiellement sur le marché des devises \$ 144.65 pour acheter \$ US 100 de la part des banques et des principaux utilisateurs du marché des changes. Hier après-midi, une heure avant la fermeture du marché, il ne fallait plus que \$ 140.40, une différence supérieure à \$ 4 pour chaque tranche de \$ 100. La fermeture s'est faite à \$ 140.60.

La Banque du Canada ne s'est d'ailleurs pas contentée d'intervenir massivement sur le marché des changes. Elle a poussé le rendement à l'adjudication hebdomadaire des bons du Trésor de 10.55 à 11.22 %, une poussée de 67 centièmes. Le taux d'escompte en est donc maintenant à 11.47 % au Canada.

Par comparaison, il ne s'établit qu'à 7.50 % aux États-Unis et ce, depuis plus de six mois, sans qu'on n'ait enregistré le moindre changement de taux. Les bons du Trésor émis pour trois mois par le gouvernement des États-Unis n'en sont d'ailleurs qu'au niveau de 7 %. La différence entre les deux pays dépasse donc désormais les 400 points de base pour les taux à court terme. On en revient carrément aux écarts de 1982. Le rendement sur ces instruments financiers dépasse de 60 % au Canada

ce qui est alloué aux investisseurs dans les placements américains.

Le taux préférentiel des banques a aussi été haussé de 0.75 % pour la première fois depuis le relèvement des taux canadiens voici quatre semaines. Le taux préférentiel de la Banque TD, de la Banque Royale et de la Banque Nationale a été haussé de 11.5 à 12.25 %. C'est la quatrième hausse et la progression atteint 2.25 %. Le taux préférentiel américain se maintient pourtant à 9.50 % depuis plus de six mois. La différence entre les deux pays atteint donc aujourd'hui les 300 points de base pour les meilleurs prêts à l'industrie et au commerce. Les taux actuels sont infiniment plus intéressants au Canada qu'aux États-Unis. Ces taux devraient donc suffire à la tâche de défendre le dollar.

aussi procédé hier à l'émission d'obligations à long terme ne venant à échéance que dans 30 ans, soit en l'an 2016, pour une valeur de \$ US 7 milliards et ce, au taux incroyablement bas de 9.28 %. Le coupon de ces obligations gouvernementales ne rapporte que 9.25 % annuellement, car celles-ci ont été émises à \$ US 99.69. La précédente émission d'obligations à long terme du gouvernement des États-Unis s'était faite le 29 novembre à 9.93 %.

C'est dire que les taux à long terme aux États-Unis ont baissé hier de 68 centièmes. Les obligations à long terme y étaient même émises au plus bas niveau depuis le 2 août 1979, quand elles furent vendues pour un rendement de 8.91 %. C'est donc dire qu'il n'y a pas de tout poussée internationale des taux d'intérêt pré-

Voir page 13 : Le dollar

## LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

### Le bénéfice de Domtar augmente

La société Domtar Inc. de Montréal a annoncé hier un bénéfice net de \$ 110 millions pour l'exercice de 1985, soit l'équivalent de \$ 2.70 par action ordinaire, comparativement à \$ 90 millions ou \$ 2.34 l'action pour l'exercice 1984.

Les résultats des deux exercices tiennent compte d'un gain extraordinaire provenant du recouvrement de pertes fiscales d'exercices antérieurs aux États-Unis et de la vente de certains éléments d'actif. Le bénéfice avant les postes extraordinaires a totalisé \$ 96 millions, soit \$ 2.33 par action ordinaire, comparativement au bénéfice de \$ 86 millions, soit \$ 2.22 par action ordinaire, réalisé en 1984.

Malgré la hausse soutenue du bénéfice total, les résultats des groupes d'exploitation n'ont pas été uniformes. Le groupe des matériaux de construction et celui des produits chimiques ont bénéficié de la forte demande pour leurs produits. Par contre, le bénéfice d'exploitation du groupe des emballages et de celui des produits des pâtes et papiers a fléchi en 1985. Le bénéfice d'exploitation du groupe des ressources énergétiques est pour sa part demeuré au même niveau qu'en 1984.

Notons que le volume de ventes s'est accru dans les secteurs des papiers fins et du bois de sciage. Il est demeuré pratiquement le même dans le secteur du papier journal, mais a baissé dans les secteurs des pâtes et du papier impression spécial, en raison de la mise en service de matériels nouveaux.

Domtar a par ailleurs annoncé le dépôt auprès des diverses commissions des valeurs mobilières au Canada d'un prospectus simplifié définitif en vue de l'émission, annoncée précédemment, de \$ 75 millions d'actions privilégiées de série B.

### VS Services : des résultats records

La société de gestion de services alimentaires VS Services Ltée de Toronto a réalisé des résultats records pour le premier trimestre terminé le 25 décembre 1985.

Les revenus se sont établis à \$ 76.1 millions, comparativement à \$ 69.4 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net s'est d'autre part élevé à \$ 1.4 million, soit l'équivalent de \$ 0.46 par action, ce qui représente une augmentation de 9.2 % par rapport aux \$ 1.2 millions ou \$ 0.43 l'action enregistrés lors de l'exercice précédent.

M. James E. Graham, président-directeur général, a expliqué l'augmentation du volume des ventes par l'obtention de nouveaux contrats ainsi que par l'acquisition de Cory Canada Inc., qui a été réalisée au milieu de la période en question. Les divisions de la clientèle industrielle et commerciale ainsi que Parnell Foods Limited ont aussi enregistré une hausse de leurs revenus en raison d'un meilleur contrôle des coûts.

### Québec-Téléphone divise par trois

Les actionnaires ordinaires de la société Québec-Téléphone seront appelés à entériner la division par trois de leurs titres au cours de leur réunion annuelle le 1er avril prochain. Si elle est approuvée, la division prendra effet le 16 avril.

Il s'agit de la troisième division de l'histoire de la compagnie. Le titre fut divisé par trois en mars 1955 alors qu'il atteignait \$ 75, puis par deux en avril 1964 alors qu'il se négociait à près de \$ 56. À la clôture des transactions mercredi dernier, il s'échangeait à \$ 41 1/2.

### Falconbridge se donne un délai

La société de ressources Falconbridge Ltée de Toronto a repoussé du 1er mars au 14 mars 1986 au plus tard la date de clôture de l'opération relative à l'acquisition de Kidd Creek Mines Ltée auprès de la Corporation de développement du Canada.

Cette décision, précise la compagnie, a été prise d'un commun accord afin de disposer de suffisamment de temps pour préparer et expédier la circulaire d'information destinée à la direction ainsi que la circulaire de sollicitation de procurations destinée aux actionnaires.

### Le travail reprend à Dominion Textile

La société Dominion Textile Inc. a confirmé hier quelle avait signé récemment une nouvelle convention collective de travail avec ses employés de l'usine Yarmouth en Nouvelle-Écosse, représentés par les ouvriers unis des textiles d'Amérique. Les 350 employés ont accepté l'offre de la compagnie dans une proportion de 87 % lors d'une assemblée générale qui s'est tenue en décembre dernier. Ceux-ci se voient ainsi octroyer une augmentation de salaires de 3 % pour chacune des deux années de la convention collective qui se terminera le 31 octobre 1987.

### Explorations Cache s'inscrit en Bourse

Les actions ordinaires d'Exploration Cache Inc. seront inscrites à la cote de la Bourse de Montréal à l'ouverture des affaires ce matin. Le rapport des transactions apparaîtra dès lors dans nos pages financières sous le nom abrégé de Cache Ex.

La société minière détient deux groupes de concessions dans les cantons Ditton et Chesham ainsi qu'une option d'acquiescer un intérêt indivis de 50 % dans un autre groupe dans les cantons Ditton, Chesham et Emberton. Une étude sismique récente a indiqué un conduit favorable vers des gisements possibles d'or dans la région du ruisseau de la mine du canton de Ditton.

## Rapport économique du président Ronald Reagan

# Malgré des poussées inflationnistes en 1986-87, la reprise américaine se poursuivra jusqu'en 1988

WASHINGTON (AFP) — La reprise économique américaine, qui s'est amorcée à la fin 1982, devrait se poursuivre jusqu'en 1988, mais des poussées inflationnistes sont prévisibles au cours des deux prochaines années, a indiqué le président Ronald Reagan dans son rapport économique transmis jeudi au Congrès, au lendemain de la présentation du projet de budget 1987.

Dans ses prévisions économiques, la Maison Blanche a estimé que la croissance réelle du PNB devrait être de 4 % en 1986 et se poursuivre en 1987 et 1988 pour décliner graduellement dans les années 1989-91.

Devant la possibilité d'une légère reprise de l'inflation en 1986-87 à la suite de la baisse déjà observée du dollar, le président Reagan a exprimé l'espoir que si la Réserve fédérale réaffirme son engagement dans la réalisation de la stabilité des prix, la baisse des prix devrait reprendre dans les années suivantes. Un but, a-t-il ajouté, que je soutiens sans réserve.

Mercredi, le projet de budget 1987, qui prévoit un déficit de \$ US 143.6 milliards pour le prochain exercice budgétaire et un retour à l'équilibre budgétaire en 1991, tablait sur un taux d'inflation de 4.1 % en 1987 contre 3.5 % en 1986

et 3.5 % en 1985.

Pour sa part, le chef des conseillers économiques du président Reagan, M. Beryl Sprinkel, a estimé jeudi qu'une décélération dans la croissance de la masse monétaire sera un moyen conséquent pour parvenir à une stabilité des prix.

Cette lutte contre l'inflation devrait être facilitée par la baisse des prix pétroliers, a ajouté M. Sprinkel, en commentant devant la presse ce rapport économique.

Il a en outre estimé que la création d'une taxe sur les produits pétroliers aurait un effet économique négatif et désavantagerait les ex-

portateurs américains dans la mesure où les autres pays n'adopteraient pas la même politique fiscale.

Pour M. Sprinkel, les consommateurs américains, en outre, ne toucheraient pas les bénéfices de la baisse des prix des produits pétroliers alors qu'ils avaient subis les effets néfastes de la hausse.

Mercredi en présentant son budget, le président Reagan avait indiqué qu'il était prêt à envisager une taxe sur les importations pétrolières dans le contexte de la réforme fiscale actuellement débattue au Congrès.

## Statistiques de la Chambre d'immeuble pour la région métropolitaine

# La vigueur de l'activité immobilière en janvier présage de bons résultats pour l'ensemble de 86

JOCELIN DUMAS

Les statistiques de l'activité immobilière résidentielle de la région de Montréal publiées hier par la Chambre d'immeuble de Montréal annoncent une bonne année 1986. L'indice de l'activité immobilière s'établit à 96.81 pour le mois de janvier, en hausse de quatre points par rapport à l'indice de janvier 1985, qui se situait à 92.85.

La baisse de six points par rapport à décembre 1985 est aussi moins importante que la baisse saisonnière de sept points observée de décembre 1984 à janvier 1985.

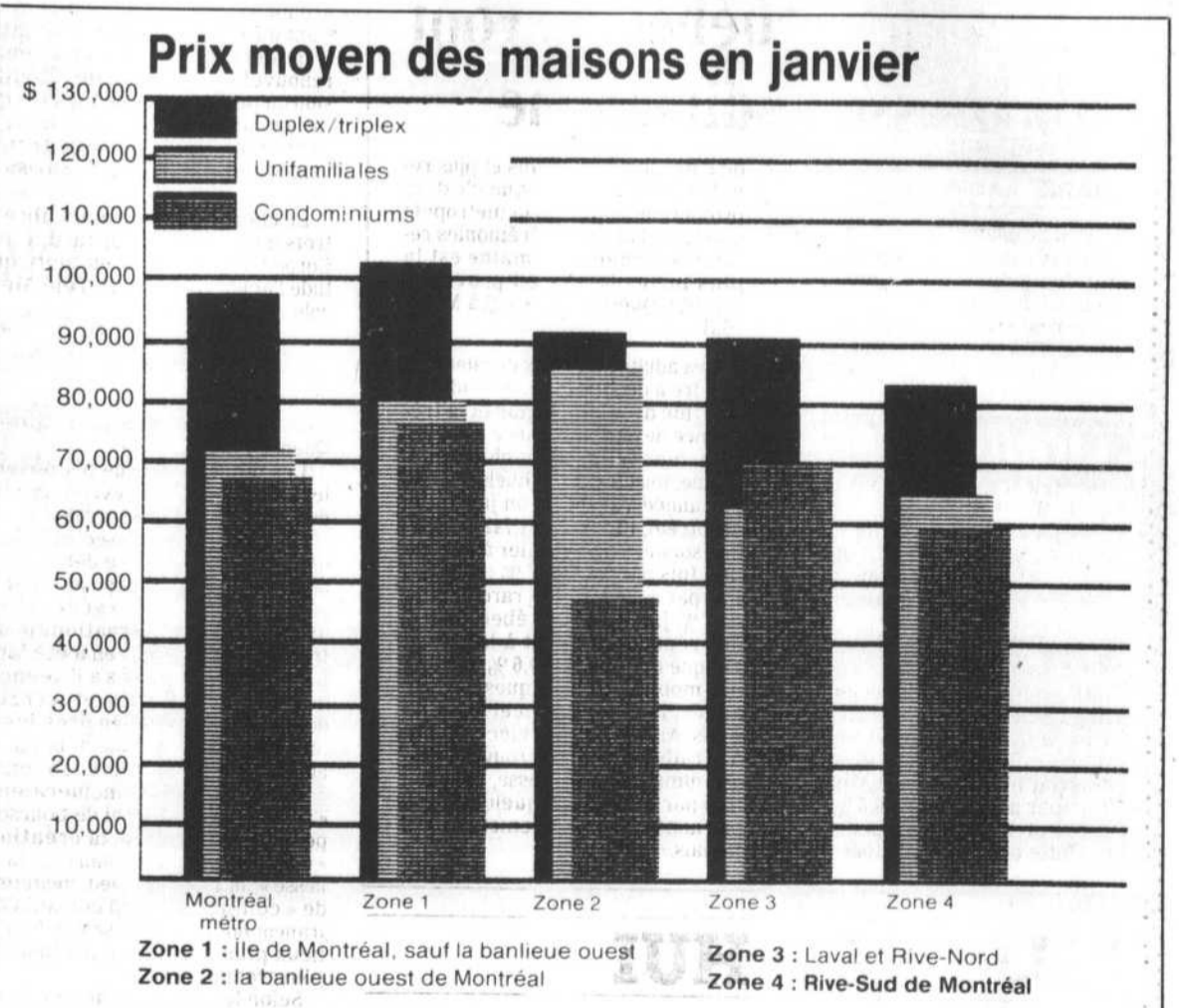
« Il arrive qu'à cette période de l'année plusieurs courtiers, ou même les clients, soient en vacances, ce qui contribue à ralentir l'activité immobilière », nous indiquait M. Gérald Carignan, vice-président directeur général de la Chambre d'immeuble de Montréal.

« Malgré cet effet saisonnier, on constate que l'indice a augmenté au cours du mois de janvier, ce qui témoigne d'une hausse remarquable de l'activité en ce début d'année 1986 », ajoutait-il.

Cependant, les taux d'intérêt, un des six facteurs économiques qui font partie du calcul de l'indice, ont empêché une hausse plus marquée.

« Je ne crois pas qu'il y ait lieu d'être pessimiste en ce moment, note M. Carignan, mais l'évolution des taux d'intérêt depuis quelques semaines marque un point d'interrogation. Nous espérons que la situation va se stabiliser et, toutes choses égales par ailleurs, l'activité immobilière devrait être meilleure cette année qu'elle ne l'a été l'an dernier alors que nous avions déjà connu une excellente année. »

Ce niveau d'activité élevé pour un mois de janvier est le reflet d'une augmentation de 18 % du nombre de résidences vendues par rapport au mois de janvier 1985, soit 1,416 résidences en comparaison de 1,200 en 1985. M. Carignan souligne à cet égard que l'indice reflète unique-



ment l'activité de vente et non pas l'évolution des prix des propriétés. Avec une statistique de seulement un mois, M. Carignan ne voit aucune indication d'une activité particulièrement intense pour un type de propriété plutôt qu'un autre. Il faudra attendre encore quelques mois afin de dégager des tendances appréciables. De la même façon, la hausse d'activité lui apparaît répartie assez également entre les quatre zones de

la ville du Montréal métropolitain répertoriées par la Chambre d'immeuble.

Les plus récentes statistiques indiquent aussi que le volume de vente a progressé considérablement en passant de \$ 76,820,000 en janvier 1985 à \$ 102,684,000 pour le mois qui vient de se terminer, ce qui marque une augmentation de 34 %.

Par rapport à janvier 1985, le prix

moyen des maisons a augmenté de 13 % en janvier 1986. Notons finalement que la Chambre d'immeuble compte au-delà de 5,000 membres dans la grande région de Montréal, ce qui représente la quasi-totalité de l'industrie. Edgar, l'ordinateur du service SIM-MLS de la Chambre d'immeuble de Montréal, est en mesure de fournir la description de 4,106 résidences inscrites en janvier par les agents et courtiers membres.

# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE Magazine

## Notre prochain numéro:

### NOTRE SYSTÈME BANCAIRE EN MUTATION

- La menace de la déréglementation
- Les banques canadiennes — tour d'horizon
- Concentration du pouvoir dans le secteur financier
- L'automatisation des banques

GRATUIT DANS L'ÉDITION DU DEVOIR DU 14 FÉVRIER 1986. EN VENTE EN KIOSQUE AU PRIX DE 2,95\$ À PARTIR DU 15 FÉVRIER.

# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

## La Commission européenne part en guerre contre les excédents agricoles dans la CEE

ISABELLE HOURCADE  
de l'Agence France-Presse

BRUXELLES — La Commission européenne part en guerre contre les excédents agricoles dans la CEE en proposant le gel des prix pour la campagne 1986-87, la liquidation des montagnes de stocks et des mesures draconiennes pour décourager la surproduction.

Les excédents constituent une bombe à retardement pour l'agriculture européenne, selon M. Frans Andriessen, commissaire européen à l'agriculture, et coûtent près de \$ US 9 milliards par an en frais de stockage. Les stocks publics ont atteint des niveaux records : près d'un

million de tonnes de beurre, 17 millions de tonnes de céréales et 730,000 tonnes de viande de boeuf.

La Commission envisage un programme étalé sur trois ans pour s'en débarrasser. En 1986, elle prévoit ainsi brader sur le marché mondial 270,000 tonnes de beurre et 230,000 tonnes de viande bovine notamment, ce qui devrait coûter environ \$ US 1 milliard à la CEE.

M. Andriessen, en présentant mercredi à la presse les propositions de la Commission, a estimé qu'il était possible de trouver des débouchés qui n'engendrent pas des troubles sur le marché mondial.

La CEE, a-t-il souligné, n'est pas la seule à défendre sa position, puisque les États-Unis ont créé un fonds de

\$ US 2 milliards pour subventionner les exportations et ont adopté un accord fermier qui entraînera, selon M. Andriessen, une baisse de 20 % des prix mondiaux.

Pour empêcher que les agriculteurs européens continuent à produire des excédents, dont l'exportation subventionnée coûte très cher en raison du niveau élevé des prix européens par rapport aux prix mondiaux, la Commission aurait souhaité en outre une forte diminution des prix.

Mais une baisse aurait été politiquement inacceptable par les pays de la CEE, alors que le revenu des agriculteurs a chuté de plus de 5 % en moyenne en 1985 et que les organisations agricoles ont demandé une

hausse de 4,7 % des prix pour la prochaine campagne.

La Commission a donc proposé de maintenir au même niveau que l'an dernier les prix garantis de la plupart des produits (céréales, lait, vin, viandes et certains oléagineux), et de baisser les prix pour l'huile d'olive, le beurre, le blé dur, les fruits et légumes et certaines variétés de tabac.

Le traditionnel marathon pour la fixation des prix sera d'autant plus difficile cette année que la Commission demande aux Douze de réformer les mécanismes de la politique agricole commune (PAC), afin de décourager la formation d'excédents.

RENDEZ-VOUS

Pour assurer le succès d'un congrès, d'un salon, d'une conférence, d'un séminaire ou d'un colloque, il faut annoncer dans la rubrique «rendez-vous» du DEVOIR.

Tous les vendredis, la rubrique «rendez-vous» regroupe tous les événements d'importance. Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires, communiquez avec:

Marie Paré:  
842-9645

LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

### Déjeuner-causerie

Vendredi 14 février 1986 à midi

au Salon Ovale Ritz-Carlton de Montréal

Conférencier

Monsieur

Edouard de ROYÈRE  
Président Directeur Général de l'Air Liquide

Thème de l'exposé:

«LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ET DES PROJETS DE L'AIR LIQUIDE AU CANADA ET DANS LE MONDE»

Réservations:  
281-1246

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE et la CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC présentent

# C'EST LE TEMPS D'INVESTIR!

## 5<sup>e</sup> Anniversaire! SALON DE L'ÉPARGNE-PLACEMENTS

### CHANGEZ VOTRE STRATÉGIE DE PLACEMENTS:

Intérêts sur compte d'épargne	6%
Moins impôts*	-3%
Moins inflation	-4%
Rendement réel	-1%

(\*Impôts calculés sur un revenu imposable de 20,000\$, l'exemption de revenus d'intérêts ayant été utilisée).

### PROGRAMME D'ACTIVITÉS DU SALON

- ★ Parquet de la Bourse de Montréal
- ★ Clinique de consultations sur l'épargne-actions
- ★ Clubs d'investissement
- ★ Conférences sur les compagnies inscrites à la Bourse
- ★ Conseils gratuits des notaires, C.A. et évaluateurs agréés
- ★ Clinique sur les propriétés à revenus
- ★ Mini-théâtre sur l'immobilier
- ★ Retraite et pré-retraite: Conférences dans l'atelier de l'ACCAP

### CONCOURS

- ★ 25 000\$ d'or offerts par McLeod et la Banque d'Épargne
- ★ 5 000\$ d'actions à gagner
- ★ Concours «planifiez votre retraite»

C'est le temps d'investir!



### ABRIS FISCAUX

- ★ Épargne-retraite
- ★ Épargne-actions

### LIQUIDITÉS

- ★ Certificats de dépôts
- ★ Obligations d'épargne

### IMMOBILIER

- ★ Résidences
- ★ Propriétés à revenus

### BOURSE

- ★ Actions
- ★ Obligations

7 au 11 FÉVRIER  
PLACE BONAVENTURE

VENDREDI AU DIMANCHE 12h à 22h - LUNDI, MARDI 10h à 22h

la presse

CKAC 973

CFM 10

Le Président de la branche canadienne de l'Association de Droit International, Me Emile Colas, c.r., et le Comité exécutif ont l'honneur de vous inviter à la seconde Conférence Commémorative Louis M. Bloomfield de droit international prononcée par L'Honorable Sir Gordon Slynn Premier Avocat Général à la Cour de Justice des Communautés Européennes sur "The European Court of Justice: Supranational and International" Le mercredi 12 février à 17h30 à la salle 101 de la Faculté de droit de l'Université McGill 3644, rue Peel, Montréal La conférence sera suivie d'un cocktail offert à tous les participants. R.S.V.P. Louise (392-4632)

# Vive l'événement

Déjeuner-causerie de La Chambre de commerce de Montréal



M. Louis Laberge

Président Fédération des travailleurs du Québec

Le mardi 11 février 1986 à midi  
Hôtel Méridien, Grand Salon  
Prix d'entrée: 30\$

M. Laberge a intitulé son allocution: «L'engagement syndical envers l'emploi et le développement: le Fonds de Solidarité (FTQ)».

Prochain conférencier: M. Marcel Dutil  
Président et chef de la direction  
Groupe CANAM-MANAC Inc.

Mardi 18 février 1986 Hôtel Méridien  
Renseignements et réservations: Andrée Martel, 288-9090  
772, rue St-Jacques ouest, Montréal (Québec) H3A 1G1



La Chambre de commerce de Montréal

# Nous réunissons Montréal



# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

## Droits sur le pétrole importé aux États-Unis

WASHINGTON (PC, Reuter) — Le secrétaire au Trésor américain, M. James Baker, a exprimé l'opinion jeudi que le président Ronald Reagan n'est prêt à considérer l'imposition de droits sur les importations de pétrole que si cela devient nécessaire pour obtenir une réforme fiscale de la part du Congrès.

Chose certaine, a précisé M. Baker, le président ne songe pas à une douane sur le pétrole étranger dans le seul but d'augmenter les revenus et de réduire ainsi le déficit budgétaire du pays.

Le Canada, qui est le deuxième plus important fournisseur de pétrole des États-Unis, après le Mexique, est opposé à l'imposition de droits, qui feraient chuter les prix mondiaux du pétrole et priveraient les exportateurs canadiens de millions de dollars.

En 1985, le Canada a exporté aux États-Unis quelque 275 millions de barils de brut et de produits raffinés, d'une valeur d'environ \$ 7,3 milliards.

Dans l'esprit de M. Baker et de deux autres conseillers du président, qui se sont exprimés au cours d'émissions de télévision, les droits sur le pétrole importé ne pourraient que compenser une baisse des impôts dans une réforme fiscale globale.

Ce qui ne signifie pas, ont-ils souligné, que le président a changé d'idée sur son refus d'augmenter les impôts américains.

Tout ce que M. Reagan a dit, a rappelé M. Baker, c'est qu'il serait prêt à considérer une imposition de droits sur le pétrole importé si cela devenait nécessaire pour obtenir la réforme fiscale qu'il souhaite.

# Le premier ministre, M. Robert Bourassa, rencontre aujourd'hui les représentants du milieu financier new-yorkais

MIVILLE TREMBLAY  
de la Presse Canadienne

NEW YORK — M. Robert Bourassa rencontre aujourd'hui les représentants du syndicat financier new-yorkais. Mais au-delà de cette visite de courtoisie, que font traditionnellement les premiers ministres québécois en début de mandat, M. Bourassa ne manquera vraisemblablement pas l'occasion de les sensibiliser aux mérites de son projet d'exporter 12,000 mégawatts d'énergie électrique aux États-Unis, et de mesurer leur intérêt pour le financement de ce projet de \$ 25 milliards.

Cette rencontre aura lieu à huis clos dans les nouveaux bureaux d'Hydro-Québec, qui sera représentée par MM. Hervé Hébert, président du conseil d'administration, Guy Coulombe, P. d.g., et Claude Descoiteaux, vice-président affaires américaines et permanent new-yorkais de la société d'État.

Seront également présents le ministre des Finances, M. Gérard D. Lévesque, et son sous-ministre, M. Robert Normand.

Plus tôt dans la journée, le premier ministre rencontrera l'équipe éditoriale du *New York Times*, la déléguée générale, Mme Rita Dionne-Marsolais, ainsi que le comité de direction de la délégation. M. Bourassa aura également un déjeuner privé avec une personne qui n'a pas été identifiée.

Le discours classique à la prestigieuse tribune de l'Economic Club n'a pu être organisé à temps pour cette visite, mais ce n'est que partie remise, affirme un porte-parole de la délégation.

Depuis 1979, le syndicat financier de la province de Québec et d'Hydro-

Québec est co-dirigé en alternance par les courtiers Merrill Lynch et First Boston. Kidder Peabody et Dominion Securities Pitfield sont les deux autres maisons responsables des émissions d'obligations sur le marché new-yorkais. Dans leurs efforts de vente, ces chefs de file sont appuyés par une cinquantaine de firmes.

Ces financiers, bien que très importants, ne jouent plus toujours le rôle prépondérant que l'on voudrait souvent leur attribuer dans la mythologie populaire.

Pour son année budgétaire 1985-86, le gouvernement du Québec n'aura été chercher à New York que 10 % des \$ 2,9 milliards dont il a besoin pour son programme d'emprunts bruts (40 % du montant total est destiné au refinancement de la dette).

Le gouvernement a comblé trois quarts de ses besoins sur le marché canadien, à raison d'un quart avec les obligations d'épargne, d'un quart avec la Caisse de dépôt et d'un quart dans diverses institutions financières.

Le reste a été recueilli à peu près également entre le marché des eurodollars (des dollars américains prêtés par des institutions européennes), le marché japonais en yens, le marché suisse en francs, et, ces jours-ci, le marché allemand en marks.

Pour sa part, Hydro-Québec n'a fait qu'un seul financement de \$ US 200 millions cette année à New York, soit approximativement le cinquième de ses emprunts totaux. (Il a été réalisé le 1er février 1985, mais le prospectus avait été émis en août 1984.)

Cette situation s'explique par les besoins moindres de la société

d'État, mais aussi parce qu'avec les taux de change des derniers mois, il est devenu très onéreux d'aller emprunter aux États-Unis.

## LE GROUPE OSHAWA LIMITÉE AVIS DE DIVIDENDE DIVIDENDE NO 96

Le Conseil d'administration du "GROUPE OSHAWA LIMITÉE" lors d'une assemblée tenue le 31 janvier 1986, a déclaré un dividende trimestriel de douze cents et demi (12½¢) par action ordinaire et de classe "A" de la compagnie en circulation, payable le 10 mars 1986 aux actionnaires inscrits aux livres à la fermeture des affaires le 18 février 1986.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

HAROLD J. WOLFE  
Secrétaire

le 31 janvier 1986

**PARIS 389<sup>s</sup>** Aller retour  
249<sup>s</sup> aller simple

**Bruxelles 138<sup>s</sup>** U.S. aller simple

Nous avons les meilleures prix sur les billets d'avion pour toutes les destinations

**Rép. Dominicaine 325<sup>s</sup>** Aller retour

**Vienne 699<sup>s</sup>**  
**Bangkok 1150<sup>s</sup>**  
**Johannesburg 1300<sup>s</sup>**  
**APPELEZ-NOUS**

**La Billetterie**  
2021 Peel — 282-1022 Permis du Québec

**STEINBERG INC.**

**AVIS DE DIVIDENDE**

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de \$0.125 l'action sur les actions ordinaires et subalternes de classe «A» sans droit de vote, en circulation, de la compagnie a été déclaré payable le 3e jour du mois de mars 1986 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 17e jour du mois de février 1986.

Par ordre du Conseil d'administration,  
La Vice-Présidente,  
Directrice générale  
du service juridique et Secrétaire,  
**DIANE MARCELIN LAURIN**

Montréal,  
le 22e jour de novembre 1985.

**LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR EN 1986**

**DES SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES QUI CONSTITUENT UN VÉHICULE PUBLICITAIRE DE CHOIX. UN PRODUIT À SE PROCURER ABSOLUMENT!**

**15 FÉVRIER: VOYAGES**  
DATE DE TOMBÉE — PUBLICITÉ: 31 JANVIER  
CONTACTEZ LOUISE HÉBERT

**21 FÉVRIER: POSTES ET MESSAGERIES**  
DATE DE TOMBÉE — PUBLICITÉ: 7 FÉVRIER  
CONTACTEZ MARIE PARÉ

**21 MARS: INFORMATIQUE**  
DATE DE TOMBÉE — PUBLICITÉ: 7 MARS  
CONTACTEZ MARIE PARÉ

**27 MARS: RELIGION**  
DATE DE TOMBÉE — PUBLICITÉ: 13 MARS  
CONTACTEZ FRANCINE CÔTÉ

**11 AVRIL: CENTRE DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISES**  
DATE DE TOMBÉE — PUBLICITÉ: 28 MARS  
CONTACTEZ MARIE PARÉ

**19 AVRIL: SALON DU LIVRE DE QUÉBEC**  
DATE DE TOMBÉE — PUBLICITÉ: 4 AVRIL  
CONTACTEZ JACQUELINE AVRIL

**17 MAI: VOYAGES**  
DATE DE TOMBÉE — PUBLICITÉ: 2 MAI  
CONTACTEZ LOUISE HÉBERT

**23 MAI: RAPPORTS ANNUELS**  
DATE DE TOMBÉE — PUBLICITÉ: 9 MAI  
CONTACTEZ MARIE PARÉ

**POUR RÉSERVER VOTRE PUBLICITÉ: MONTRÉAL (514) 842-9645  
TORONTO (416) 690-9596**

**POUR COMMANDER DES COPIES SUPPLÉMENTAIRES DE NOS CAHIERS SPÉCIAUX (MIN. DE 5): (514) 844-3361**

**LE DEVOIR ESSENTIEL!**

## Le dollar

sement. On assiste plutôt au phénomène contraire. Ce mouvement était particulièrement évident hier tandis que le taux préférentiel augmentait de 0,75 % au Canada.

Les obligations à long terme du gouvernement canadien rapportent environ 10,75 %, soit 150 points de base de plus qu'aux États-Unis. Les hypothèques renouvelables dans un an varient pour leur part entre 10 % et 11 ¼ %. Le grand écart entre les taux américains et les taux canadiens s'est donc réinstallé de manière comparable à ce qu'il était voici quatre ans passés, quand il y eut la poussée extraordinaire des taux d'intérêt.

Le ministre Wilson s'est aussi occupé d'établir clairement hier que les exportations de pétrole ne représentent que 2 % des exportations totales du Canada et que toutes les matières premières ne rapportent pas plus de 15 % des devises rapatriées par les exportations canadiennes.

Le ministre tentait ainsi de distinguer nettement la position du Canada de celle des pays producteurs de pétrole face à la dégringolade des prix du pétrole. Le baril de pétrole de la mer du Nord valait un dollar de plus mercredi et un autre dollar jeudi, s'établissant à un peu plus de \$ US 17. Ceci a aidé hier les monnaies

tributaires du pétrole. Mais il n'est pas certain que la chute ne reprendra pas au cours des prochains jours.

Un cambiste de la Banque Nationale faisait remarquer hier que si la Banque du Canada soutient encore massivement le dollar aujourd'hui, les spéculateurs à Chicago devront se départir de leurs positions, aidant à la remontée du dollar canadien. Les exportateurs se tenaient cependant en coulisse et étaient peu actifs sur les marchés des changes hier.



## Mutuelle des Fonctionnaires du Québec

Groupe MFQ

### AVIS AUX MEMBRES

Veuillez prendre avis:

- 1- Que conformément à son règlement, la Mutuelle des Fonctionnaires du Québec, tiendra l'assemblée générale annuelle de ses membres le lundi 10 mars 1986, à Québec, à l'hôtel Loews Le Concorde, 1225, Place Montcalm, à 17 h; et que pour les fins des articles 30 et 31 du Règlement no 1, cette assemblée sera continuée, après ajournement, le lundi 17 mars 1986, à Montréal, à l'hôtel Le Méridien, Complexe Desjardins, à 17 h.
- 2- Qu'à cette assemblée, il y aura élection d'administrateurs aux postes 1, 2 et 3, ainsi qu'aux postes nos 10 et 14 représentant la région de Montréal.

Un bulletin de présentation identifié à l'élection de 1986 sera remis à tout membre éligible qui en fera la demande au Secrétaire de la Mutuelle, au siège social. Ce bulletin dûment rempli doit être retourné au Secrétaire, au siège social, avant 17 h, le 14 février 1986.

Donné à Québec, le 7 février 1986.

Le secrétaire,  
**ROBERT GIROUX**

Siège social  
625, St-Amable  
Québec (Québec)  
Tél.: 644-4279

## ADMINISTRATEUR DE BELL CANADA



**Geno F. Francolini**

Bell Canada annonce la nomination de M. Geno F. Francolini de Tillsonburg (Ontario) au conseil d'administration de la société. M. Francolini, qui est Président et chef de la direction de Xenon Capital Corporation, est également administrateur de la Banque Continentale du Canada, la compagnie d'assurance Sovereign Life et de plusieurs autres grandes compagnies et institutions canadiennes. M. Francolini est l'ancien président de l'Assemblée des gouverneurs de l'université de Western Ontario.

Secrétariat  
le 29 janvier 1986.

## LE CARNET DES JURISTES

### Bélanger, Sauvé

Avocats

- |                        |                     |
|------------------------|---------------------|
| Ronald Adam            | Jacques Hurlot      |
| Robert Alan            | Sophie Jean         |
| Nanon Beauchemin       | Pierre Journet      |
| Denis Beaulieu         | Michel Lacroix      |
| Christiane Béland      | Claude Lapierre     |
| Louise Bélanger        | Michel Lavoie       |
| Marcel Bélanger, c.r.  | Luc Lefebvre        |
| Alain Bergeron         | Jean-Paul Legault   |
| Gérard Casse           | Jean-François Lemay |
| Michel Cantin          | Daniel Mandron      |
| Mimi Côté              | Nicolas Martin      |
| Richard Coufu          | Claude Nadeau       |
| Michel Delorme         | Richard Nadeau      |
| Alain-Claude Desforges | René Pothé          |
| Sylvie Devito          | Alain Rondeau       |
| Pierre Dozois          | Pierre Sauvé        |
| Claude J.E. Dupont     | Marc Simard         |
| Michel Dupuy           | Francine Tourangeau |
| * Aline Grenon         | François Tremblay   |

\* Aussi Membre du Barreau de l'Ontario

**28ième étage, Tour de la Bourse**  
Square Victoria  
Case Postale 221  
Montréal, Qué. H4Z 1E6

Télécopieur: (514) 876-3053  
Télex: 05-25423  
Téléphone: (514) 878-3081

# et Toronto 28 fois par jour.

Maintenant, les Lignes Aériennes Canadien Pacifique et Nordair ont combiné leur horaire pour vous offrir encore plus de vols vers les villes que vous fréquentez le plus.

Liaison Montréal-Toronto: 14 vols à l'aller, 14 vols au retour, chaque jour ouvrable.

**TOUTES COMMODITÉS.** À compter du 2 février, tous les vols Canadien Pacifique et Nordair quitteront Dorval des portes 8 et 10 — tout à côté de la sécurité. De plus, les billets Nordair et Canadien Pacifique sont interchangeables. C'est un autre avantage. Bien

entendu, un passager détenteur d'un billet plein tarif de toute autre ligne aérienne peut bénéficier de nos vols pratiques.

**6000 POINTS-BONIS L'ALLER-RETOUR.**  
Avec 3000 points-bonis pour chaque aller simple (jusqu'au 28 février), vous serez surpris de voir com-

bien plus rapidement vous obtenez des voyages gratuits avec les Bonis-Voyages. Inscrivez-vous maintenant, notre programme est gratuit.

**CE N'EST QU'UN DÉBUT.** L'avenir vous réserve d'autres bonnes nouvelles: plus de vols, des emplacements plus pratiques, comme les nouvelles portes d'embarquement de Montréal, et toujours cet engagement envers les gens d'affaires qui a fait la renommée de Canadien Pacifique et de Nordair.

Appelez Canadien Pacifique, Nordair ou votre agent de voyages.



## Lignes Aériennes Canadien Pacifique

Le souci d'être meilleur.

LE REVENEUR ECONOMIQUE

Revirement du marché

TORONTO (PC) — Les cours ont rebondi hier à la Bourse de Toronto, faisant progresser l'indice composite de 29,35 à 2800,96 en clôture.

Environ 29,35 millions d'actions ont changé de main contre 22,99 millions le jour précédent.

Parmi les industrielles, Maple Leaf Gardens gagne 3 à 82; George Weston 2 à 110; Trilon A 1-8 à 234-3-4; Thomson News A 1-2 à 825-3-4; Seagram 1-1 à 4-66-3-8. Abitibi Price part 1-5 à 211-4; Southam 1-4 à 1-17; Baton Broadcasting 1 à 220-1-2; Gear Computer 5-8 à 75-7 et Unicom Canada A 1-2 à 67.

Dans les mines, Lac Minerals passe à 235-1-2; Kiama Gold 1 à 234-3-4 et Teck Corp. 5-8 à 181-2-1; Roman Corp. cède 3-4 à 111-3-4 et Brenda Mines 3-4 à 87-3-4.

Dans les pétroles, Peco Petroleum gagne 7-8 à 88-1-2; PanCanadian Petroleum 3-4 à 827-1-2; Dome Oil Canada 3-4 à 86-3-4. Chieftain Developments abandonne 1-2 à 89-7-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 3 columns: TSE 300 (2800,96), Aurifères (76,78), Pétrole et gaz (33,06). Includes sub-sections for Variations des titres, Produits industriels, and Produits de consommation.

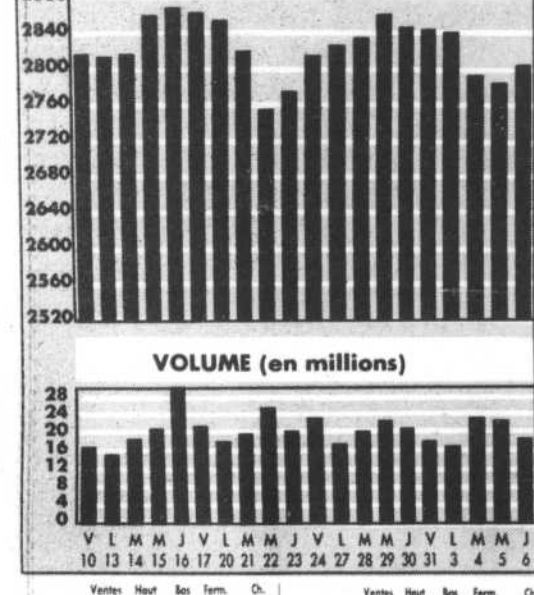


Table with 2 columns: A, B. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: C, D. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: E, F. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: G, H. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: I, J. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: K, L. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: M, N. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: O, P. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: Q, R. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: S, T. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: U, V. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: W, X. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: Y, Z. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: AA, AB. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: AC, AD. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: AE, AF. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: AG, AH. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: A, B. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: C, D. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: E, F. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: G, H. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: I, J. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: K, L. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: M, N. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: O, P. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: Q, R. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: S, T. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: U, V. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: W, X. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: Y, Z. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: AA, AB. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: AC, AD. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: AE, AF. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: AG, AH. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: AI, AJ. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: AK, AL. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: AM, AN. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: AO, AP. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: AQ, AR. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: AS, AT. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: AU, AV. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: AW, AX. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: AY, AZ. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: BA, BB. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: BC, BD. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: BE, BF. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: BG, BH. Lists various stock symbols and their corresponding values.

NEW YORK

Le Dow Jone passe le cap des 1600 points

NEW YORK (Reuter-AP) — Les valeurs ont clôturé à leur plus haut niveau historique hier à Wall Street, où l'indice Dow Jones s'est fixé pour la première fois au-dessus de 1600.

Le Dow Jones a clôturé à 1.600,69 soit 7,57 points de plus qu'à l'ouverture.

L'indice avait clôturé au-dessus de 1.300 pour la première fois en mai dernier et s'était hissé à 1.400 puis à 1.500 en novembre et décembre, cette progression étant due pour l'essentiel à la baisse des taux d'intérêt.

La chute des prix pétroliers est à l'origine de la nouvelle hausse enregistrée.

Le volume des échanges a été étudié de 146.100.000 titres contre 134.310.000 à la séance précédente.

Parmi les valeurs canadiennes, Alcan a gagné 1-2 à 311-3-8; Canadian Pacific Ltd 1-4 à 112-7-8; Dome Mines 1-8 à 101-1-8; Genstar 1 à 226; Inco 1-4 à 114-1-2; McInyre Mines 1-4 à 830-7-8; Northern Telecom 1 à 226-5-8; Seagram 1-1 à 471-1-8 et TransCanada Pipelines 3-8 à 113-3-4. MacMillan Bloedel a cédé 1-2 à 818 et Massey Ferguson 1-8 à 82.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 3 columns: Dow Jones Industriel (1600,69), Dow Jones Transport (756,65), Services publics (621).

Table with 3 columns: Variations des titres (977), S & P 500 (213,47), NASDAQ OTC (1,91).

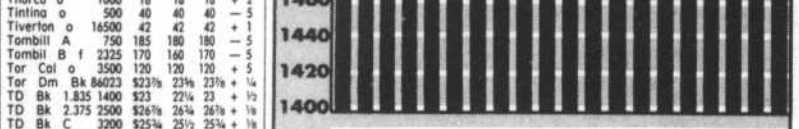


Table with 2 columns: A, B. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: C, D. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: E, F. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: G, H. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: I, J. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: K, L. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: M, N. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: O, P. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: Q, R. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: S, T. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: U, V. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: W, X. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: Y, Z. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: AA, AB. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: AC, AD. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: AE, AF. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: AG, AH. Lists various stock symbols and their corresponding values.

Table with 2 columns: AI, AJ. Lists various stock symbols and their corresponding values.

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Options table with columns: Option, Mois, Prix, Vol. etc. Lists various option contracts and their market data.

Westcoast Transmission Company Ltd. 26 cents, 31 mars, 7 mars.

LE DEVOIR ECONOMIQUE

MONTREAL

Les cours grimpent

MONTREAL (PC) — Tous les compartiments du marché ont enregistré des gains modérés hier à la Bourse de Montréal. L'indice général a terminé la séance en hausse de 1,48 point, à 136,95.

Le volume des transactions a gonflé, atteignant 5,050,283 actions au lieu de 4,389,952 la veille.

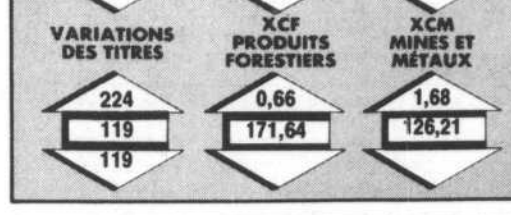
Les pétroliers ont gagné 2,79 à 114,99, les bancaires 2,26 à 146,06, les minières 1,68 à 126,21, les services publics 0,85 à 129,18, les forestiers 0,66 à 171,64 et les industrielles 0,19 à 123,58.

Banque de commerce a monté de 5-8 à \$21 1-8 et 442,465 actions ont changé de main.

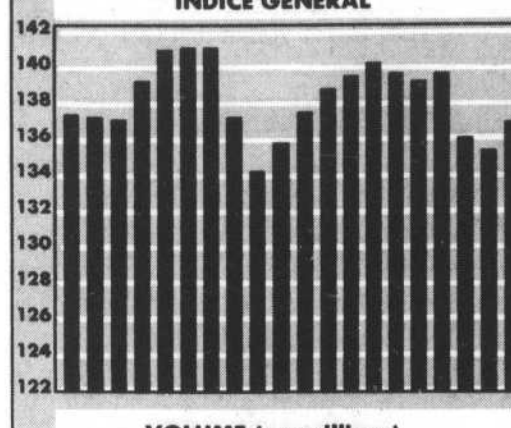
En fait, Northern Telecom a gagné 1-4 à \$37 1-2, Falcon Ltd 5-8 à \$27 7-8, Hiram Walker 1-2 à \$27 5-8, Consolidated Bathurst A-8 à \$23, BNE 1-4 à \$12 7-8 et Banque de Montréal 1-8 à \$31. Steico A a cédé 1-4 à \$24 1-2.

Finalement on comptait 224 valeurs en hausse, 119 en baisse et 119 stables.

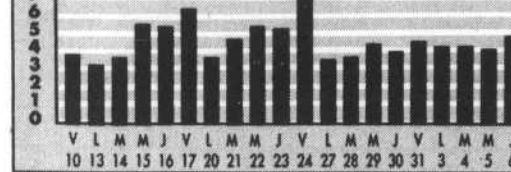
Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE



INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



Ventes Haut Bas ferm. O.

Table listing stock prices for various companies including Alcan, Bell, and various banks, with columns for stock name, price, and change.

Ventes Haut Bas ferm. O.

Table listing stock prices for various companies including Alcan, Bell, and various banks, with columns for stock name, price, and change.

Ventes Haut Bas ferm. O.

Table listing stock prices for various companies including Alcan, Bell, and various banks, with columns for stock name, price, and change.

Ventes Haut Bas ferm. O.

Table listing stock prices for various companies including Alcan, Bell, and various banks, with columns for stock name, price, and change.

Ventes Haut Bas ferm. O.

Table listing stock prices for various companies including Alcan, Bell, and various banks, with columns for stock name, price, and change.

TAUX D'INTERET

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Table comparing mortgage and personal loan rates for various institutions like Banco central Can., Commerce, and Fidelity.

Compilation Fiducie du Québec — 4 février 1986 \* Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Court terme Long terme

Table comparing interest rates for guaranteed deposits across different terms and institutions.

Compilation Fiducie du Québec — 4 février 1986 \* Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

OPTIONS

Option Mois Prix Offre Dem. Dern. Op. Op.

Table listing options for various stocks, including call and put options with their respective prices and terms.

Options

Table listing options for various stocks, including call and put options with their respective prices and terms.

TAUX D'INTERET

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Table comparing mortgage and personal loan rates for various institutions like Banco central Can., Commerce, and Fidelity.

Compilation Fiducie du Québec — 4 février 1986 \* Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Court terme Long terme

Table comparing interest rates for guaranteed deposits across different terms and institutions.

Compilation Fiducie du Québec — 4 février 1986 \* Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

OPTIONS

Option Mois Prix Offre Dem. Dern. Op. Op.

Table listing options for various stocks, including call and put options with their respective prices and terms.

Options

Table listing options for various stocks, including call and put options with their respective prices and terms.

Suite à la page 17

Section titled 'Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est' with a table of lumber prices and market data.

Section titled 'BENEFICES' with a table of company earnings and financial data.

CAE Industries Ltd. période de neuf mois terminée le 31 décembre 1985, 815,000,000 en devises canadiennes. Revenu: 1985, 239,543,000.

LE DEVOIR ECONOMIQUE

FINANCIER

Tendance à la hausse

VANCOUVER (PC) — La tendance était à la hausse hier à la Bourse de Vancouver, où les échanges ont porté sur 19,620,957 actions.

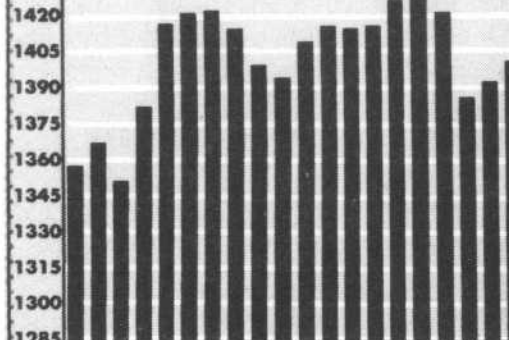
On a dénombré 304 valeurs gagnantes, 237 perdantes et 449 inchangées.

L'indice général s'est établi à 1401,09 en clôture, un gain de 7,58 points sur la veille.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 3 columns: Indice général (1401,09), Volume (19,6 millions), Variations des titres (304 gains, 237 pertes, 449 inchangées).

INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



VENTES HAUT BAS FERM. O.

Table of stock sales with columns for company name, high, low, close, and open prices.

VENTES HAUT BAS FERM. O.

Table of stock sales with columns for company name, high, low, close, and open prices.

VENTES HAUT BAS FERM. O.

Table of stock sales with columns for company name, high, low, close, and open prices.

VENTES HAUT BAS FERM. O.

Table of stock sales with columns for company name, high, low, close, and open prices.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Table listing various mutual funds with columns for fund name, value, and change.

VENTES HAUT BAS FERM. O.

Table of stock sales with columns for company name, high, low, close, and open prices.

VENTES HAUT BAS FERM. O.

Table of stock sales with columns for company name, high, low, close, and open prices.

VENTES HAUT BAS FERM. O.

Table of stock sales with columns for company name, high, low, close, and open prices.

VENTES HAUT BAS FERM. O.

Table of stock sales with columns for company name, high, low, close, and open prices.

VENTES HAUT BAS FERM. O.

Table of stock sales with columns for company name, high, low, close, and open prices.

VENTES HAUT BAS FERM. O.

Table of stock sales with columns for company name, high, low, close, and open prices.

VENTES HAUT BAS FERM. O.

Table of stock sales with columns for company name, high, low, close, and open prices.

VENTES HAUT BAS FERM. O.

Table of stock sales with columns for company name, high, low, close, and open prices.

VENTES HAUT BAS FERM. O.

Table of stock sales with columns for company name, high, low, close, and open prices.

VENTES HAUT BAS FERM. O.

Table of stock sales with columns for company name, high, low, close, and open prices.

VENTES HAUT BAS FERM. O.

Table of stock sales with columns for company name, high, low, close, and open prices.

VENTES HAUT BAS FERM. O.

Table of stock sales with columns for company name, high, low, close, and open prices.

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 0.70 CENTS US

71.12 CENTS US

73.00

72.00

71.00

70.00

69.00

68.50

10 13 14 15 16 17 21 22 23 24 27 28 29 30 31 3 4 5 6

New begin 15000 60 55 40 +6

New cinch 5000 30 30 30 +0

New odono 8000 35 35 35 +0

New penn 113500 77 85 85 +3

New perrin 467 16 16 16 +0

New perrin 12000 19 16 13 -3

New perrin 108800 300 275 200 +26

New perrin 2350 130 130 130 +5

New perrin 7000 45 40 45 +5

New perrin 25000 80 80 80 +0

New perrin 25100 172 182 +1

New perrin 13100 110 110 110 +0

New perrin 20000 28 26 26 -2

New perrin 4300 70 65 70 +5

New perrin 2100 24 24 24 +0

New perrin 1000 120 120 120 +0

New perrin 2000 20 20 20 +0

New perrin 5500 38 36 36 -2

New perrin 10100 14 12 12 -2

New perrin 10100 14 12 12 -2

New perrin 10100 14 12 12 -2

New perrin 10100 14 12 12 -2

New perrin 10100 14 12 12 -2

New perrin 10100 14 12 12 -2

New perrin 10100 14 12 12 -2

New perrin 10100 14 12 12 -2

New perrin 10100 14 12 12 -2

New perrin 10100 14 12 12 -2

New perrin 10100 14 12 12 -2

New perrin 10100 14 12 12 -2

New perrin 10100 14 12 12 -2

New perrin 10100 14 12 12 -2

New perrin 10100 14 12 12 -2

New perrin 10100 14 12 12 -2

New perrin 10100 14 12 12 -2

New perrin 10100 14 12 12 -2

TABLEAU DE BORD

EMPLOIS, REVENUS

Gains moyens hebdomadaires (\$) oct. 425.12 424.31 4.13

Revenu du travail (milliards \$) oct. 21,385.2 21,401.5 7.43

Personnes occupées (en millions) dec. 11.34 11.43 3.39

Chômeurs dec. 1,238,000 1,246,000 -7.93

INVENTAIRES

Grands magasins (millions \$) nov. 4,332.8 4,288.7 9.85

Appartenant aux fabricants (millions \$) nov. 34,066.5 34,067.6 3.13

Nouvelles commandes (millions \$) nov. 21,334.2 21,794.4 7.69

Commandes en carnet (millions \$) nov. 22,374.5 22,390.1 1.69

PRIX

Prix à la consommation (1981 = 100) dec. 129.5 128.9 4.35

Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100) nov. 97.8 97.3 3.49

Indice des prix des matières brutes (1977 = 100) déc. 219.3 218.3 -1.08

Sans charbon, pétrole dec. 158.2 156.6 1.28

Brut gaz naturel dec. 323.1 321.8 2.83

Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100) dec. 323.1 321.8 2.83

Cumulatif

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Permis de bâtir (million \$) nov. 1,466.6 17,901.2 25.32

Mises en chantier dans les centres urbains (unités) dec. 12,342 139,408 25.74

ÉNERGIE

Production de charbon (milliers de tonnes métriques) nov. 5,123 55,823 6.49

Production d'électricité (TWh/h) nov. 40.0 401.9 4.67

Production de gaz (millions de mètres cubes) sept. 7,909.6 78,133.1 7.70

Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes) oct. 7.5 71.2 -1.97

COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations, base balance des paiements (Millions \$) nov. 10,367 110,161 6.80

Importations, base balance des paiements (millions \$) nov. -9,255 -95,090 12.47

PRODUCTION

Chargements ferroviaires (millions de tonnes) nov. 22.2 241.9 -1.55

Acier (lingots) - milliers de tonnes métriques) nov. 1,227.9 13,353.0 -8.84

VENTES

Ventes des grands magasins (millions \$) nov. 1,360.2 10,221.3 5.71

Livraisons des fabricants (millions \$) nov. 21,349.9 223,182.1 7.18

Ventes de véhicules automobiles neufs (millions \$) nov. 1,696.4 18,436.8 26.22

Ventes au détail (millions \$) nov. 11,881.9 115,226.2 10.60

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.

Source: Statistique Canada.

VENTES HAUT BAS FERM. O.

Table of stock sales with columns for company name, high, low, close, and open prices.

VENTES HAUT BAS FERM. O.

VENTES HAUT BAS FERM. O.

MERCURIALE

MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros des légumes fournis aux détaillants de la région de Montréal par le ministère de l'Agriculture du Québec:

Onignons rouges: \$9.50 à \$10.40 12x2lb.

Panais: \$5.90 à \$6.80 12x1 lb.

Poireaux: \$7.25 à \$9.00 la botte de 12 unités

Rabottes: \$7.25 à \$10.35 le sac de 25 lb.

Rutabaga: moyen, \$6.75 à \$7.75 les 50 lb.

Choux de Savoie: \$11.50 à \$12.50 la caisse de 12 unités.

Choux rouges: \$7.75 à \$8.85 les 12 unités.

Choux verts: \$6.50 à \$7.75 les 14 à 16 unités.

Endives: \$7.50 à \$8.00 la caisse de 5 lb.

Lait Boston (serre): \$9.25 à \$10.25 par 20 unités.

Onignons à bouillir: \$0.95 à \$1.20 le 10 lb.

Onignons jaunes: moyens, \$5.00 à \$6.45 le sac de 50 lb; \$6.25 à \$6.95 par 24 sacs de 25 lb.

Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, \$2.92 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: \$1.91; petit lait: \$0.48 le kg; petit lait destiné à l'alimentation: \$0.39 le kg; lait de beurre pulvérisé: \$2.17 le kg.

Oeufs: prix des gros détaillants, en cartons d'une douz. A-extra-gros: \$1.26-1.30; A-gros: \$1.25-1.30; A-moyens: \$1.18-1.20; A-petits, \$0.85-1.00.

Prix de gros aux producteurs, établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros: \$0.99; A-gros: \$0.99; A-moyens, \$0.92; A-petits, \$0.55.

Pommes de terre, prix de gros: Québec, \$0.45 à \$0.55 le 10 lb; \$0.80 à \$0.90 le 20 lb; \$1.60 à \$1.95 le 50 lb; IP, \$1.30 à \$1.75 le 10 lb; \$2.75 à \$3.00 le \$1.40 le 20 lb.

YORK

YORK

YORK

YORK

YORK

YORK

YORK

YORK

YORK

YORK

YORK

YORK

YORK

YORK

YORK

YORK

YORK

YORK

YORK

YORK

YORK

YORK

YORK

YORK

YORK

YORK

YORK

YORK

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a clôturé hier en baisse de 1.25 et coté à \$1.4062 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé à 1.23-10 à \$1.9640.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a monté de 7-10 à \$0.7112 et la livre de 1-12-25 à \$1.3965.

TORONTO (PC) — La tendance était irrégulière hier dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a monté de 25 cents. Le moyen terme et les titres de moyenne durée ont été un huitième de point. Le long terme et les obligations des sociétés ont perdu un quart de point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 11.3-8 pour cent.

DEVICES

Voici les taux des devises étrangers tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et valent d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud Rand 0.6610

Australie Franc CFA 0.003878

Allemagne-Ouest Dollar 0.5264

Autriche Dollar 0.9951

Bahamas Dollar 0.08532

Belgique Dollar 1.4185

Danemark Franc 0.02911

Espagne Couronne 0.1614

États-Unis Peseta 0.009450

Finlande Dollar 1.4185

France Franc 0.009705

Grèce Drachme 0.5361

Hollande Florin 0.1819

Hong Kong Dollar 0.1137

Inde Rupee 0.1319

Israël Sheqels 0.000874

Italie Dollar 0.2702

Japan Yen 0.007440

Liban Livre 0.07880

Mexique Peso 0.003224

Norvège Couronne 0.1908

Nouveau-Zélande Dollar 0.7568

Portugal Escudo 0.009152

Royaume-Uni Sterling 1.9759

Suède Couronne 0.1887

Suisse Franc 0.7024

Venezuela Bolivar 0.07837





# DECES

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

**DUSSAULT, Marie-Alice.** — À l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 6 février 1986 à l'âge de 83 ans, est décédée après une longue maladie Marie-Alice Leclerc épouse de feu Louis Dussault. Elle laisse dans le deuil ses enfants Madeleine (Marcel Dussault), Gilles, Andrée (Jean Lord), Nicole (Peter Davey), Bernard (Monique Oliver) et François (Hélène Ducharme) ainsi que 14 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants. La dépouille sera exposée à compter de vendredi 14 heures au Salon Urgel Bourgie Ltée, 63 rue Lorne, St-Lambert. Les funérailles auront lieu lundi 10 courant à 11 heures en l'église St-Lambert (41 rue Lorne). Et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites 14h à 17h — 19h à 22h. Des dons à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein ou à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

**Goyette, Paul E.** — A Fort Lauderdale By The Sea, le 3 février 1986 à l'âge de 84 ans, est décédé, M. Paul E. Goyette fondateur des Pourvoyeurs du Carmel de Montréal. Il laisse dans le deuil son épouse Suzanne Paquette Goyette ex-directrice générale du Conservatoire Lasalle. Les funérailles auront lieu vendredi 7 courant. Le convoi funéraire partira des Salons Alfred Dallaire Inc., 1111 rue Laurier Ouest, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 11 heures. Et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs. Des dons au Carmel de Montréal, 351 rue du Carmel, seraient appréciés.

# DECES

Né à Montréal le 9 novembre 1929, fils de l'Urgel Berthelot et de Gracia Gibeau, il poursuit ses études classiques au Collège Saint-Marie. En 1949, il fait son noviciat dans l'Ordre des Servites de Marie où il fait profession le premier novembre 1950. Il complète ses études de philosophie chez les PP Dominicains à Ottawa et ses études de théologie à la Faculté Marianum des Servites à Rome. Il est ordonné prêtre le 6 avril 1957.

Secrétaire particulier du Prieur Général à Rome (1957-65), économiste du Couvent-général Saint-Marcel à Rome (1965-65), le revient au Canada où il est vicaire à la paroisse Sainte-Brigitte de Montréal (1965) et à la Paroisse N.-D. du Mont Carmel (1965-66). De nouveau membre de la communauté de Sainte-Brigitte, il est élu assistant provincial (1967-70), Régent des études (1967-70), économiste provincial et secrétaire de la Province Servite Canadienne (1967-73). Il fut également membre des communautés suivantes:

Secrétaire particulier du Prieur Général à Rome (1957-65), économiste du Couvent-général Saint-Marcel à Rome (1965-65), le revient au Canada où il est vicaire à la paroisse Sainte-Brigitte de Montréal (1965) et à la Paroisse N.-D. du Mont Carmel (1965-66). De nouveau membre de la communauté de Sainte-Brigitte, il est élu assistant provincial (1967-70), Régent des études (1967-70), économiste provincial et secrétaire de la Province Servite Canadienne (1967-73). Il fut également membre des communautés suivantes:

Secrétaire particulier du Prieur Général à Rome (1957-65), économiste du Couvent-général Saint-Marcel à Rome (1965-65), le revient au Canada où il est vicaire à la paroisse Sainte-Brigitte de Montréal (1965) et à la Paroisse N.-D. du Mont Carmel (1965-66). De nouveau membre de la communauté de Sainte-Brigitte, il est élu assistant provincial (1967-70), Régent des études (1967-70), économiste provincial et secrétaire de la Province Servite Canadienne (1967-73). Il fut également membre des communautés suivantes:

Secrétaire particulier du Prieur Général à Rome (1957-65), économiste du Couvent-général Saint-Marcel à Rome (1965-65), le revient au Canada où il est vicaire à la paroisse Sainte-Brigitte de Montréal (1965) et à la Paroisse N.-D. du Mont Carmel (1965-66). De nouveau membre de la communauté de Sainte-Brigitte, il est élu assistant provincial (1967-70), Régent des études (1967-70), économiste provincial et secrétaire de la Province Servite Canadienne (1967-73). Il fut également membre des communautés suivantes:

Secrétaire particulier du Prieur Général à Rome (1957-65), économiste du Couvent-général Saint-Marcel à Rome (1965-65), le revient au Canada où il est vicaire à la paroisse Sainte-Brigitte de Montréal (1965) et à la Paroisse N.-D. du Mont Carmel (1965-66). De nouveau membre de la communauté de Sainte-Brigitte, il est élu assistant provincial (1967-70), Régent des études (1967-70), économiste provincial et secrétaire de la Province Servite Canadienne (1967-73). Il fut également membre des communautés suivantes:

Secrétaire particulier du Prieur Général à Rome (1957-65), économiste du Couvent-général Saint-Marcel à Rome (1965-65), le revient au Canada où il est vicaire à la paroisse Sainte-Brigitte de Montréal (1965) et à la Paroisse N.-D. du Mont Carmel (1965-66). De nouveau membre de la communauté de Sainte-Brigitte, il est élu assistant provincial (1967-70), Régent des études (1967-70), économiste provincial et secrétaire de la Province Servite Canadienne (1967-73). Il fut également membre des communautés suivantes:

Secrétaire particulier du Prieur Général à Rome (1957-65), économiste du Couvent-général Saint-Marcel à Rome (1965-65), le revient au Canada où il est vicaire à la paroisse Sainte-Brigitte de Montréal (1965) et à la Paroisse N.-D. du Mont Carmel (1965-66). De nouveau membre de la communauté de Sainte-Brigitte, il est élu assistant provincial (1967-70), Régent des études (1967-70), économiste provincial et secrétaire de la Province Servite Canadienne (1967-73). Il fut également membre des communautés suivantes:

Secrétaire particulier du Prieur Général à Rome (1957-65), économiste du Couvent-général Saint-Marcel à Rome (1965-65), le revient au Canada où il est vicaire à la paroisse Sainte-Brigitte de Montréal (1965) et à la Paroisse N.-D. du Mont Carmel (1965-66). De nouveau membre de la communauté de Sainte-Brigitte, il est élu assistant provincial (1967-70), Régent des études (1967-70), économiste provincial et secrétaire de la Province Servite Canadienne (1967-73). Il fut également membre des communautés suivantes:

# LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

## À louer hors frontière

CONDO À LOUER, Pompano Beach, Florida, libre à partir du 24 mars 86. 653-8328. 10-02-86

## Ameublement

CONGÉLATEUR, grand, aussi meubles chambre à vendre. 731-0892. 10-02-86

CAUSEUSE FUTURISTE, gris et noir, 8 mois d'usage, excellente condition, 350\$. Tél. après Sh. 453-2996. 10-02-86

VENTE DE BUREAUX, seconds et neuvs. Location de dactylos et de bureau. 644-1990. 10-02-86

CUISINIÈRE, réfrigérateur, les deux 200\$. Télé noir et blanc, divant-lit, lit d'enfant. 321-0641 ou 1-348-7977. 10-02-86

MOBIlier de salon, 2 morceaux, au-baine, Ville d'Anjou 352-3037. 10-02-86

MEUBLES À VENDRE, cause maladie. Mobilier de salon, miroir et chandelier à 3 pièces, en fer forgé. — 276-7843. 08-02-86

DÉMEAGNE, vendez tout, meubles Châteauguay, 700\$. Tél. que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

À BAS PRIX 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 6755. 271-7768. Ameublement Beauvieux, 1805 Beauvieux Est. 08-02-86

## Animaux

DRESSAGE, EDUCATION, garde, défense, chiens de toutes races. Évaluation et consultation à domicile. Spécialité, location de chiens. Achat et vente de toutes races. — 270-1367. 14-02-86

AKITA femelle, 5 mois, propre, bonne gardienne, vente cause allergie, 2000\$. Tél. 445-2421. 10-02-86

PERROQUET AMAZONE à front blanc, 2 ans, avec accessoires. Prix 400\$. Discutable. — 437-1478. 08-02-86

ATTENTION, LOCATION Vous avez des problèmes avec votre chien, appelez au 523-0547 pour obéissance, protection, attaque. Venez nous voir, nous avons des prix à vous couper le souffle. Vente de toutes races de chiens et chiens. 11-02-86

ANTILQUITES

CAUSEUSE, avec 2 fauteuils, paires de fauteuils. Plus de 125 ans. 3 tables de salon, en marbre. Base en laiton. — 588-4925. 10-02-86

Vaisselle encoignure à 2 corps en pin, disquette, très bon état, 1200\$. Après 10h. 747-5640. 10-02-86

GRANDS ORNEMENTS bronze et cristal, style Louis XVI, 2500\$ à discuter. — 641-3983. 10-02-86

ANTILQUITES de toutes sortes. "La Clef du Temps" 1336 rue Girouard, Marieville, tél. 460-3011. 08-02-86

POUR CONNAISSEURS

SECRETÀIRE cylindre Louis XV, époque Napoléon III, Marquetterie Palissandre et bois de rose, motifs fleurs, style Louis XVI. Superbes bronzes Époque. COMMODO EMPIRE 18e, acajou Cuba, vernis tampon, marbre bronze, serrures époque. TABLE DEMI-LUNE, Louis-Philippe, 19e, noyer, plâtré, chapelet. ÉLÉGANTE BONNETIÈRE NORMANDE sculptée, Louis XV, 18e, chêne, 815-826-5677, rendez-vous seulement. 10-02-86

SET DE CHAMBRE de style antique, en chêne. 381-2621. 08-02-86

ANTIQUE QUÉBÉCOISE, lit, matelas 3/4 en fer et cuivre remis à neuf. 700\$. 488-1297. 10-02-86

App. à partager

ENSEIGNANTE, cherche autre professionnelle, pour partager grand logement, près métro Jean-Talon. 260\$. — 274-3232. 08-02-86

BAS DE DUPLEX, à partager avec femme, 25 à 35 ans, à bon prix. St-Hubert, 678-6360. 10-02-86

FAMILLE MONOPARENTALE (2), partagerait app. ou louerait petite chambre, dans luxueux 7e, du lundi au vendredi. Préférablement Secteur recherche d'Outremont. Après 18h. 270-9838. 10-02-86

App. / Logements

1 1/2 à 10%, meublé, 720, St-Denis. Renseigne-vous: LOGE INFO. 495-2459. 10-02-86

ATTENTION! Pour les meilleurs choix, LOGE/TECH. 801-2668. FRAIS 10-02-86

# SPORTS

Pour améliorer l'attaque du Canadien

## Perron chamberarde ses trios

RICHARD MILO

LANDOVER (PC) — Dans le but d'améliorer l'attaque du Canadien, Jean Perron a l'intention de « donner plus de glace à Mats Naslund et Bobby Smith » contre les Capitals de Washington, ce soir.

L'entraîneur a réuni les deux joueurs à Kjell Dahlin lors de l'exercice d'hier tandis que Stéphane Richer pivotait un trio au centre de Steve Rooney, à gauche, et Lucien DeBlois, à droite.

« Je ne vous cacherais pas qu'on manque de profondeur à l'attaque. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle 90 % des journalistes nous concédaient la troisième place », a-t-il expliqué.

« Depuis un mois, nous gagnons par des pointages serrés. Il faut de la vitesse pour créer plus de situations de compteur. Hier (mercredi), on a eu des chances mais on n'a pas été capable de capitaliser », a-t-il ajouté.

Hier, Perron a surpris ses joueurs en chambardant tous les trios, à l'exception du trio Gainey-Carbonneau-Niland, lors du léger exercice de l'équipe. Mario Tremblay s'est également joint à Mike McPhee et Ryan Walter (au centre), reléguant Brian Skrudland et Randy Bucyk à des rôles de réserviste.

« Brian (Skrudland) est un joueur strictement défensif. Il n'a pas le meilleur coup de patin du circuit et il connaît certaines difficultés. C'est plutôt laborieux depuis quelques matchs », a indiqué Perron.

### Pas le choix

Selon Perron, le Canadien doit améliorer son offensive s'il veut connaître autant de succès d'ici la fin du calendrier.

« À ce stade-ci, le jeu est plus serré et plus vite qu'au début de la saison. Tous ont également atteint un bon niveau de conditionnement physique et

ce n'est plus un facteur », a-t-il souligné.

« De plus, nous ne comptons que sur deux joueurs de centre d'expérience en Carbonneau et Smith alors que la majorité des équipes possède quatre joueurs de centre expérimentés ».

### Rapidité des Caps

Au sujet des Capitals, Perron a insisté sur le fait qu'ils ont beaucoup « de vitesse à l'extérieur » et qu'ils forment une équipe « étanche sur le plan défensif ».

À ses yeux, les Capitals ont une équipe équilibrée. Il s'agit d'une des « meilleures équipes de la ligue », a-t-il conclu.

### Un vrai mystère

Il y a belle lurette que le Canadien n'a pas remporté la victoire à Washington puisque le dernier triomphe de l'équipe remonte au 25 février... 1979.

Depuis, le Tricolore a subi six défaites et obtenu autant de matchs de nuls en 12 rencontres au Capital Center.

Rick Green reconnaît qu'il s'agit d'un véritable mystère. Il s'est cependant souvenu qu'à l'époque où il portait l'uniforme des Caps, « une victoire contre le Canadien constituait un haut fait d'armes ».

« Nous étions toujours bien préparés car il s'agissait d'un match très important », a-t-il révélé.

« Le Canadien, c'était l'équipe à battre », a-t-il ajouté pendant que ses coéquipiers participaient à un léger exercice, hier matin.

Premier choix au repêchage des joueurs amateurs en 1976, Green a contribué à la série de succès des Capitals contre le Tricolore puisqu'il a évolué pendant six saisons à Washington avant d'être impliqué dans le célèbre échange qui a permis aux Capitals de mettre la main sur Rod Langway, le 10 septembre 1982.

Green n'a pas pas chaussé les pa-

tins mais il se promettait hier de patiner, aujourd'hui. Libéré de son plâtre mercredi, il estime par ailleurs qu'il lui faudra patienter pendant deux autres semaines avant de revenir au jeu.

« Je veux être complètement remis », a-t-il dit.

Considérant le fait qu'il y a déjà cinq semaines que Green s'est fracturé le pouce de la main droite dans la défaite du Canadien contre le Club sportif de l'Armée rouge, le « géant de porcelaine » aura été absent du jeu pour une période de sept semaines.

« J'avoue que l'inactivité me pèse. C'est long mais je n'ai pas l'intention de hâter mon retour au jeu. Mieux vaut patienter », a-t-il précisé.

L'absence de Green est d'autant plus coûteuse au Canadien que l'équipe est toujours privée des services de Chris Chelios. Blessé au genou lors d'un match contre les Nordiques, le 19 décembre, le défenseur américain a effectué un retour trop hâtif et on ne sait trop quand il pourra reprendre le travail.



**Michibata se distingue**

Glenn Michibata a écrit une page de l'histoire du tennis canadien, mercredi soir, lorsqu'il est devenu le premier joueur de chez nous à se qualifier pour les quarts de finale d'un tournoi Grand Prix disputé au Canada. Le joueur de 24 ans, originaire de Toronto, a réalisé cet exploit devant une foule partisane en triomphant de l'Israélien Shahar Perkiss, septième favori, en deuxième ronde du tournoi de tennis Corel international.

L'accusant d'avoir des favoris chez les Bears

## Ditka se réjouit du départ de Buddy Ryan

CHICAGO (AP) — Mike Ditka, entraîneur des Bears de Chicago, champions du Super Bowl, s'est dit heureux de voir son adjoint Buddy Ryan quitter l'équipe et il a accusé l'ancien coordonnateur de la défensive des Bears de favoriser certains joueurs au détriment de certains autres et de vouloir prendre tout le crédit pour les succès de l'équipe.

« Je ne suis pas heureux qu'il soit parti, je suis enchanté », a dit Ditka lors d'une entrevue accordée à Associated Press. Jamais dans l'histoire un assistant aura obtenu autant de crédit que lui pour le succès d'une équipe.

« J'ai bien accepté la situation. Il sera intéressant de voir comment il se débrouillera maintenant qu'il est entraîneur-chef ».

Ryan, qui a mis sur pied la redoutable défensive 46 qui a permis aux Bears de présenter un dossier de 18-1, a quitté l'équipe peu de temps après sa victoire de 46-10 contre les Patriots de la Nouvelle-Angleterre pour devenir entraîneur avec les Eagles de Philadelphie.

Cette défensive 46 permet à six ou sept joueurs de se ruier sur le quart-arrière et les demis de coin se retrouvent en défensive homme pour homme.

Ryan ne s'est pas caché pour dire que Ditka était chanceux de pouvoir compter sur un assistant de sa trempe.

« Je ne serai jamais assez chanceux de pouvoir compter sur un assistant comme Buddy Ryan, a dit Ryan. J'aimerais bien avoir une personne comme lui sur laquelle je peux compter ».

Mais Ryan a ajouté que les Bears ont un calendrier tellement facile la saison prochaine qu'il ne serait pas surpris de les voir remporter le championnat de la Ligue nationale une autre fois. Ils rencontreront même les Eagles à Soldier Field.

Ryan était avec les Bears depuis 1978. Il est demeuré avec l'équipe quand Ditka a été embauché comme entraîneur-chef en 1981.

Ryan et Ditka ne se sont jamais bien entendus. Ils avaient des grandes différences d'opinion au su-

jet de la défensive et de la façon de traiter les joueurs.

Ditka a mentionné que Ryan était trop près des joueurs et qu'il avait ses favoris.

« J'ai toujours cru qu'il fallait envoyer sur le terrain les 11 meilleurs joueurs », a dit Ditka. Je n'ai jamais cru qu'il fallait faire jouer les joueurs qu'on préfère ».

« Je veux des défis à l'entraînement, pas des situations tracées à l'avance. Je veux que tous les gars aient une chance de jouer ».

Il a dit également que Ryan acceptait plus que la part de crédit qui lui revenait.

« Il saluait la foule pour la remercier et je l'ai laissé faire », a dit Ditka. Mais il n'a jamais laissé la chance à ses assistants de prendre un peu de crédit. Certains ne veulent jamais reconnaître que les autres ont aussi

du mérite. Pourquoi notre entraîneur de la ligne à l'attaque n'a-t-il pas obtenu plus de crédit? Nous avons dominé la ligue pour l'attaque au sol au cours des trois dernières années ».

Mais Ryan a répondu aux attaques en disant: « Je n'ai jamais eu de favoris. Je traitais tous les joueurs de la même façon. J'enguirandais autant les joueurs-étoiles que les recrues. Certains joueurs ont besoin de se faire féliciter tout le temps, certains autres ont besoin qu'on leur botte le derrière. Je n'ai jamais favorisé un joueur plutôt qu'un autre ».

Ditka n'a jamais aimé cette défensive 46.

« La défensive a très bien fait, c'est certain, elle était sur le terrain pendant 20 minutes seulement. Notre attaque dominait le jeu pendant 40 minutes ».

Mais Ditka a défendu Ryan même quand ils n'étaient pas d'accord.

« Je n'ai même pas fait de discours quand Ryan a dit que William Perry était un choix au repêchage gaspillé », a dit Ditka.

Ditka et Ryan en sont venus aux prises plusieurs fois au cours de la saison.

« Ditka ne savait pas ce qui se passait en défensive et il nous est arrivé souvent de nous engueuler », a rétorqué Ryan.

Mais Ditka croit que tout va bien aller maintenant.

« Nous formerons une meilleure équipe sans Ryan. Nous avons cinq joueurs étoiles en défensive et deux de ces joueurs (Wilber Marshall et Otis Wilson), ont dû se battre avec Ryan pour mériter un poste ».

« J'ai fait partie de plusieurs organisations et je sais ce qu'il faut pour gagner, a dit Ditka. Si Ryan sait ce qu'il faut pour gagner, tant mieux. Il ne devrait alors connaître que peu de difficultés à Philadelphie ».

## Il remporte le combiné à Tignes De l'or pour Alain Laroche

TIGNES, France (PC) — Déjà détenteur de deux titres en Coupe du monde, le Québécois Alain Laroche a ajouté celui du combiné aux championnats du monde de ski acrobatique, hier, à Tignes en France.

L'athlète de Lac-Beauport a pris le septième rang dans l'épreuve de ballet pour terminer avec un total de 33 points au combiné, 10 de mieux que son plus proche rival, l'Américain John Witt.

Laroche avait pris le 21e rang dans les bosses et le cinquième dans les sauts. C'est l'Allemand de l'Ouest Richard Schabl qui a gagné l'épreuve de ballet.

Lucie Barma, également de Lac-Beauport, a pris la troisième place chez les dames, derrière l'Américaine Jane Buscher et la Française Christine Rossi.

Une autre Canadienne, Anna Fraser, d'Ottawa, a pris le deuxième rang au combiné, à l'issue d'une sixième place en ballet, pour donner

une troisième médaille au Canada, qui en a gagné six en tout, le plus fort total des championnats du monde.

Laroche, 22 ans, est également en quête d'un troisième titre consécutif en Coupe du monde. « Il y a beaucoup de différence entre gagner la Coupe du monde et les championnats du monde », a-t-il expliqué. La Coupe du monde s'étend sur toute une saison et vous pouvez vous permettre quelques fautes. Ce n'était pas le cas ici et il existait beaucoup plus de pression ».

L'équipe canadienne a donc terminé les championnats du monde avec une récolte impressionnante de deux médailles d'or et autant en bronze et en argent, et le premier rang au classement par pays.

Lloyd Langlois, de Magog, a mérité l'autre médaille d'or, en sauts, spécialité dans laquelle Yves Laroche a gagné une médaille d'argent et Meredith Gardner, d'Oakville, une médaille de bronze.

## Championnat provincial de curling Michel Doyon en tête

AMOS (PC) — Les jeux sont faits à Amos, où se déroule le championnat provincial de curling masculin.

Et les deux demi-finales, prévues pour aujourd'hui à 18 h, opposeront d'une part le champion de la section « A », Michel Doyon, (6-1) de Trois-Rivières, à Don Aitken (6-1), de Montréal, meneur de la section « B » et champion défendant. D'autre part, Gordon Hess (6-1), de Montréal, se mesurera à une autre formation montréalaise, celle dirigée par Lauren Steventon (5-2), dans l'autre demi-finale.

Au cours des derniers matchs préliminaires, présentés hier, d'abord dans la section « A », Michel Doyon, de la Mauricie, a raté de peu sa fiche parfaite, en subissant une défaite de 6-5 contre Ted Butler, de l'Outaouais. Pour sa part, Gordon Hess, de Montréal, a vaincu Peter Ryan, de Montréal, 8-3, pour conserver le même dossier que Doyon, soit 6 victoires et une défaite. Étant donné toutefois la victoire, plus tôt cette semaine, de Doyon contre Hess, le policier trifluvien a hérité du premier rang de sa section.

Dans les autres rencontres, Réjean Bernatchez, de la Côte-Nord, a vaincu Ross Milmine, de Québec (8-3), et Jean-Yves Lemay, du Nord-Ouest, a triomphé devant Robert Bisson, de l'Est du Québec (6-5).

Du même coup, le classement final de la section « A » s'établit comme suit, après les sept rondes préliminaires: Michel Doyon et Gor-

don Hess (6-1), Jean-Yves Lemay (5-2), Peter Ryan (4-3), Ted Butler (3-4), Ross Milmine et Réjean Bernatchez (2-5) et enfin Robert Bisson (0-7).

### Section « B »

Dans la section « B » par contre, suite à sa victoire de 6-4 enregistrée aux dépens de Lauren Steventon, Don Aitken, de Montréal, termine en tête de cette section, avec une fiche de 6 victoires et une seule défaite, devant Steventon, également de Montréal, qui lui montre un dossier global de cinq victoires et deux défaites.

Par la suite, dans l'ordre, on retrouve Brian Ness, du Sud-Ouest (4-3), Mario Deschatelets, de l'Outaouais, Yvon Bissonnette, de l'Estrie, Michel Locas, du Nord-Ouest, et Steve Gagnon, du Saguenay-Lac-Saint-Jean (3-4), et enfin Jacques Laforest, de Québec (1-6).

Lors des matchs de dernière ronde préliminaire d'hier, en plus de la victoire de Don Aitken, notons celles de Mario Deschatelets (9-6) contre Steve Gagnon; Brian Ness (9-2) aux dépens de Yvon Bissonnette, et Michel Locas (7-1) contre Jacques Laforest.

Rappelons que l'équipe championne représentera le Québec au championnat canadien prévu du 2 au 9 mars, à Kitchener en Ontario.

Entretiens, c'est la ville d'Asbestos qui s'est vue confier l'organisation du championnat provincial masculin pour 1987. La nouvelle a été annoncée officiellement hier, à Amos.

## HOCKEY

LIGUE NATIONALE								
Division Prince-de-Galles								
Section Charles Adams								
	pj	g	p	n	bp	bc	pts	
MONTRÉAL	53	30	18	5	232	178	65	
QUÉBEC	53	29	20	4	216	182	62	
BOSTON	52	26	19	7	205	184	59	
HARTFORD	51	26	24	1	211	193	53	
BUFFALO	52	24	23	5	195	184	53	
Section Lester Patrick								
PHILADELPHIE	52	35	15	2	223	159	72	
WASHINGTON	51	31	16	4	205	179	66	
ISLANDERS NY	53	25	18	10	220	190	60	
PITTSBURGH	53	23	24	6	200	192	52	
RANGERS NY	53	23	26	4	184	185	50	
NEW JERSEY	51	15	34	2	187	244	32	
Division Clarence Campbell								
Section James Norris								
CHICAGO	53	26	20	7	236	228	59	
ST-LOUIS	50	23	20	7	193	197	53	
MINNESOTA	51	19	24	8	206	204	46	
TORONTO	51	14	32	5	195	251	33	
DETROIT	52	11	36	5	177	276	27	
Section Connie Smythe								
EDMONTON	53	36	11	6	279	215	78	
CALGARY	51	23	22	6	218	203	52	
LOS ANGELES	51	17	28	6	190	251	40	
VANCOUVER	50	16	27	7	187	210	39	
WINNIPEG	54	17	32	5	198	252	39	
LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC								
Lundi								
Laval 17, St-Jean 5								
Hier								
Hull à Verdun								
Ce soir								
Hull à Laval								
CLASSEMENT								
	pj	g	p	n	bp	bc	pts	
HULL	53	31	20	2	283	269	64	
VERDUN	53	31	20	2	283	269	64	
DRUMMONDVILLE	55	29	22	4	259	243	62	
CHICOUTIMI	53	25	24	4	294	249	54	
LAVAL	53	26	26	1	290	289	53	
SHAWINIGAN	53	25	26	2	257	249	52	
T-RIVIÈRES	53	25	26	2	255	252	52	
ST-JEAN	54	25	27	2	252	289	52	
GRANBY	53	16	34	3	241	323	35	
LONGUEUIL	53	15	36	2	223	295	32	
Ligue nationale								
Mercredi								
Québec 3, Montréal 2								
Chicago 3, Islanders 2								
St. Louis 4, Rangers 3								
Hier								
Buffalo à Boston								
Hartford à Detroit								
Edmonton à New Jersey								
St. Louis à Philadelphie								
Toronto à Minnesota								
Los Angeles à Calgary								
Ce soir								
Montréal à Washington								
Winnipeg à Vancouver								
Samedi								
Rangers à Boston								
Buffalo à Hartford								
Montréal à Detroit								
Chicago à Québec								
New Jersey à Pittsburgh								
Minnesota à Philadelphie								
Edmonton à Washington								
St. Louis à Toronto								
Islanders à Los Angeles								
Dimanche								
Québec à Boston								
Philadelphie à Chicago								
Edmonton à Buffalo								
New Jersey à Hartford								
Winnipeg à Vancouver								
Calgary à Los Angeles								
Lundi								
Minnesota à Montréal								
Les meneurs								
(Parties d'hier non comprises)								
	b	a	pts					
Gretzky, Edm.	38	104	142					
Lemieux, Pit.	28	63	91					
Bossy, Isl.	38	46	84					
Coffey, Edm.	26	58	84					
Naslund, Can.	34	47	81					
Savard, Chi.	35	45	80					
Stasny, Qué.	26	54	80					
Kurri, Edm.	38	40	78					
Anderson, Edm.	39	36	75					
Hawchuck, Win.	34	37	71					
Goulet, Qué.	35	34	69					
Propp, Phi.	31	37	68					
Brotten, Min.	21	46	67					
Murray, Chi.	33	33	66					
Trotter, Isl.	28	37	65					
Dionne, LA.	28	35	63					
Smith, Can.	21	42	63					
Federko, St.L.	18	45	63					

## EN BREF...

### Paiement passe aux Rangers

QUÉBEC (PC) — Rien n'allait plus pour Wilfr